



Le Monde

Vingt-six heures de négociations pour un difficile compromis

L'accord des Douze à Bruxelles ouvre la voie au grand marché européen

Un acte de courage

La première qualité de l'accord qui vient d'être conclu à l'arraché par les Douze est d'éviter une crise majeure à la Communauté. Vendredi, l'intransigeance de M^{me} Margaret Thatcher avait fait craindre le pire. Une intransigeance injustifiée, car les décisions prises pour maîtriser les dépenses agricoles représentent une nouvelle étape significative dans la réforme de la politique agricole commune (PAC) engagée en 1984.

Les producteurs de céréales, de colza, de tournesol vont à nouveau, pendant les années qui viennent, subir des baisses de prix non négligeables. Il a fallu du courage à MM. Mitterrand et Chirac, comme au chancelier Kohl, pour assumer ce nouveau tour de vis, à quelques semaines d'échéances électorales. Il n'y avait guère de solution de rechange, il est vrai, mais les agriculteurs l'admettront-ils ?

M. Michel Rocard, l'un des initiateurs de la réforme de la PAC, de passage à Bruxelles, avait raison de dire que la réforme accomplie, pour trouver son vrai sens, devrait s'inscrire dans un effort comparable des autres grands pays agricoles et, en particulier, des Etats-Unis. Ces derniers se plaignent volontiers de la Communauté, le menacement de représailles, mais baient rarement devant leur porte.

L'accord de Bruxelles, conforme à l'architecture du plan Delors, est un succès indéniable du président de la Commission comme du chancelier Kohl, qui, en tant que président du conseil, a su l'imposer ; il consolide l'ouvrage de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. Qui aurait cru, au vu des réticences des pays du Nord, que l'aide aux régions pauvres allait être pratiquement doublée ? Pourtant, cet effort de solidarité était politiquement nécessaire à l'égard des partenaires du Sud, et singulièrement de l'Espagne et du Portugal, nouveaux adhérents irrévocables.

Il leur permettra de se plier plus facilement aux contraintes du grand marché, dont la présidence allemande va maintenant pousser les feux. M. Genascher vient, d'autre part, d'obtenir la liberté de mouvement nécessaire pour donner un élan nouveau aux relations extérieures de la CEE : normalisation avec l'Est, resserrément des liens avec les voisins de la zone de libre échange, conclusion d'un accord avec les pays du Golfe, première approche de la négociation de la prochaine convention de Lomé et, objectif difficile, réorganisation plus égalitaire des relations avec les Etats-Unis.

Ceux-ci, avec leur déficit budgétaire et commercial, ne vont pas manquer de se rappeler d'une manière préoccupante à l'attention des Douze, dont la cohésion sera d'autant plus nécessaire.

Les Douze sont parvenus, dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 février, à un accord sur la réforme du financement de la CEE. L'Europe s'est ainsi dotée des instruments indispensables au lancement, fin 1992, du grand marché unique. Si l'accord s'était rapidement fait sur l'augmentation

des fonds destinés aux régions défavorisées et sur la définition d'une nouvelle méthode de calcul de la contribution de chaque pays au budget communautaire, la bataille a été âpre à propos de la limitation des dépenses agricoles, surtout entre M^{me} Thatcher et MM. Chirac et Kohl.

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

La face est sauve pour tout le monde et l'Europe l'est aussi. Les Français et les Allemands peuvent prétendre avoir préservé au mieux les intérêts de leurs agriculteurs, les Britanniques vont reconstruire le système de la compensation, les pays du Sud ont presque obtenu le doublement des fonds affectés aux régions les plus pauvres de la Communauté, et M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, voit adopter, fût-ce avec des aménagements, la réforme dont il est l'auteur et qui était le passage obligé sur la voie du grand marché de 1992.

CLAIRE TRÉAN.
(Lire la suite,
et l'article de Ph. LEMAITRE,
page 3.)



Un sondage Sofres pour « le Monde », TF 1 et RTL

Raymond Barre ou l'image voilée

M. Raymond Barre, qui est, le dimanche soir 14 février, l'invité de « Questions à domicile » sur TF 1, est à un moment-clé de sa campagne. Il lui faut refaire le (léger) handicap que deux instituts de sondage lui donnent au moment où s'ouvre la primaire au sein de la majorité. L'enquête de la SOFRES pour « le Monde », TF 1 et RTL permet, à ce stade, de mieux cerner ces handicaps.

Cette enquête confirme nettement que le choix entre MM. Chirac et Barre se fait sur la personnalité de chacun des candidats (telle est l'opinion de 50 % des électeurs du RPR et de l'UDF).

Celle de M. Barre tire avantage d'un axe positif - compétence et franchise - et pâtit, dans une moindre mesure, d'un ensemble négatif : il est réputé trop théorique (37 %), loin des préoccupations

des gens (25 %). D'autre part, le caractère dépouillé et parfois dénué de la campagne qu'il mène sur le terrain n'est pas de nature à accroître le très faible pourcentage des Français (4 %) qui le jugent moderne. Ce pourcentage n'est, il est vrai, guère différent lorsque l'on interroge ses propres partisans (5 %).

Assurément, l'attitude de François Léotard et du Parti républicain, consistant à soutenir M. Barre tout en faisant l'éloge de M. Chirac, gêne le député du Rhône ; elle est considérée par une forte minorité de personnes interrogées comme un soutien déloyal. La réunion, samedi à Paris, d'un conseil national élargi de l'UDF prend donc, en termes d'image, toute son importance ; seule comptera la qualité de l'accueil qui sera réservé au candidat Barre.

Le RPR, en revanche, sait tout l'avantage qu'il peut tirer d'une impression de désordre à l'UDF et

s'emploie à encourager celle-ci à travers une politique de débanchage au compte-gouttes. L'affaire a pris d'ailleurs une telle tournure que MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot ont boycotté le déjeuner hebdomadaire de coordination de la majorité, le 2 février dernier à l'hôtel Matignon, après avoir d'abord prévenu que cette absence avait valeur de dernier avertissement avant la sortie des ministres barriades du gouvernement.

Enfin, l'analyse des éléments du choix entre MM. Chirac et Barre peut avoir, pour ce dernier, des implications stratégiques. Elle montre, en effet, que les handicaps de M. Barre sont les plus grands lorsqu'il reste sur le terrain politique, alors qu'il lui faut, sur le terrain économique, qui lui est favorable, se défaire de l'image fort peu « sociale » de la majorité.

J.-M. C.

(Lire la suite page 5.)

Chaud et froid

sur l'économie américaine

Diminution du déficit commercial en décembre mais gonflement des stocks.

PAGE 13

Les Palestiniens au Liban

Le siège des camps est levé, mais le problème politique reste entier.

PAGE 4

Action directe : peines maximales

Les principaux dirigeants - qui continuent leur grève de la faim - condamnés à dix ans de prison.

PAGE 11

Quatre scénarios pour la Générale de Belgique

Les nouvelles hypothèses après le retrait du groupe Gevaert.

PAGE 13

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, invité dimanche à 18 h 15.

Le sommaire complet se trouve en page 16

Ouverture des Jeux olympiques d'hiver

Les hallebardiers de Calgary

Le gouverneur général du Canada, M^{me} Jeanne Sauvé, devait déclarer ouverts les XV^e Jeux olympiques d'hiver, le samedi 13 février, au cours de la cérémonie organisée au parc McMahon de Calgary, sur le thème de la conquête de l'Ouest. Cinquante-sept pays - record des Jeux d'hiver - sont représentés. Dans les délégations, peu de « médaillables » et beaucoup de figurants...

CALGARY
de notre envoyé spécial

A partir du dimanche 14 février, les projecteurs olympiques seront braqués sur les heures et malheurs des vedettes de la glace et de la neige. La distribution est faite. Il ne reste plus à Katarina Witt, Debi Thomas, Brian Orser, Brian Boitano, Maria Walliser, Michela Figini, Firmin Zurbriggen, Marc Girardelli, Alberto Tomba, Guade Svani, Gaetan Boucher et tous les autres « médaillables » qu'à jouer avec brio cette quinzième représentation de la grande comédie sportive hivernale.

Mais ils ne seront pas plus d'une centaine à monopoliser ainsi la gloire olympique, alors que cinquante-sept pays ont envoyé à Calgary dix-huit fois plus de concurrents. Cela fait beaucoup de figurants. Tous ne sont pourtant pas voués à l'anonymat de la multitude.

Il y a quatre ans, à Sarajevo, un certain Georges Tucker avait obtenu un beau succès en terminant trentième et dernier du concours de luge. Le vainqueur, Paul Hildgartner, avait moins retenu l'attention des journalistes. Il faut dire que Tucker avait la particularité de représenter un pays où les habitants ont découvert la glace en même temps que le réfrigérateur : Porto-Rico.

ALAIN GRAUDD.
(Lire la suite page 8.)

Les jeunes et la foi

Génération Jean-Paul II

A l'initiative de l'archevêque de Paris douze mille enfants et adolescents étaient attendus, dimanche 14 février, au Palais omnisports Paris-Bercy pour un « rassemblement de fêtes, de découvertes et de prières ».

Le sentiment religieux a-t-il cessé de décliner dans la jeunesse ? Selon plusieurs enquêtes le nombre des enfants et des adolescents qui disent avoir la foi est en augmentation.

Les jeunes parlent plus volontiers de leur croyance et ceux qui ne croient pas s'interrogent à haute voix. Ils expriment leur sentiment religieux comme leurs pères de la génération de mai 68 débattaient de politique : avec passion et conviction.

L'église catholique constate dans ses rangs ce renouveau d'intérêt notamment dans les

sumériens ; les scouts voient grossir leurs troupes et les élèves retrouvent le chemin du catéchisme. Si l'on ne voit plus guère de jeunes à la messe, beaucoup de ceux qui n'y vont pas participent à des groupes de prière, des célébrations et des pèlerinages.

Cependant ce frémissement religieux - qui est loin de toucher la grande majorité des jeunes - n'est pas une adhésion totale à la religion au sens institutionnel. Ils croient mais ne veulent pas rejeter tout ce que l'Eglise rejette. S'ils sont fascinés par certains aspects du pontificat de Jean-Paul II, ils restent étrangers au dogme et aux préceptes de l'église dans le domaine de la morale.

(Lire page 8
l'article d'Heurt TINCQ.)

FRÉDÉRIC VITOUX

La vie de Céline

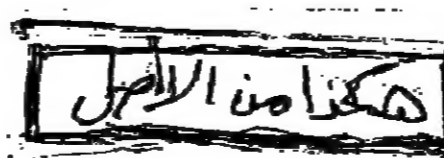
"Si l'on n'a jamais rien lu au sujet de Céline, il faut absolument se procurer le livre de Frédéric Vitoux. Et si l'on a tout lu, le conseil demeure valable."
Angelo Rinaldi/L'Express

"Voilà Céline bruit et fureur, orchestre de lumière et de mort. Le fascinant « roman-vrai » de Louis-Ferdinand."
Philippe Muray/Le Nouvel Observateur

GRASSET



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Brésil, 6 cr. ; Tunisie, 700 mt. ; Allemagne, 2.80 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 \$; Côte-d'Ivoire, 316 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 160 dr. ; Inde, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,80 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Suède, 336 F CFA ; Suisse, 14 fr. ; Suédois, 1,80 kr. ; USA, 1,80 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.



Dates

Il y a dix ans

Les émeutes de Tabriz



TABRIZ brûle. La cérémonie de deuil organisée en ce 18 février 1978 dans onze villes iraniennes, à la mémoire des victimes des manifestations qui, quarante jours auparavant, les 7 et 8 janvier, ont fait plus d'une cinquantaine de morts dans la ville sainte de Qom, dégénère dans la capitale de la province de l'Azerbaïdjan, en émeutes antigouvernementales. La manifestation, qui a débuté pacifiquement, revêt, rapidement, un caractère insurrectionnel, lorsqu'un officier de police abat d'un coup de feu un jeune étudiant. Le service d'ordre est aussitôt débordé, et la foule en colère investit et neutralise les postes de police dont les occupants ne paraissent guère pressés d'intervenir.

Les manifestants, pour la plupart des jeunes déshérités venus de la campagne environnante et des militants religieux et nationalistes, se répandent dans le centre de la ville où ils s'en prennent à des objectifs soigneusement sélectionnés qui consistent, à leurs yeux, autant de symboles excrécés du régime impérial. Banques, cinéma spécialisés dans la projection de films pornographiques, hôtels de luxe, débits de boissons alcooliques et magasins remplis de produits destinés à la société de consommation, sont systématiquement mis à sac. Les bureaux du parti unique Rastakhiz, honni par la population, sont également détruits. Fait significatif: il n'y a pas d'actes de pillage. Seuls quelques dossiers et billets de banque sont symboliquement brûlés.

Pour la première fois en Iran, des « *A bas le chah!* » sont lancés par les manifestants que les autorités s'empressent de qualifier de « *communistes fichés* », suggérant qu'ils sont venus de l'étranger.

Le chah proclame la loi martiale et dépêche sur les lieux l'armée pour remplacer la police défaillante. Mais il faudra plus de quarante-huit heures aux militaires pour rétablir l'ordre au prix de centaines de tués. Par la suite, le chah affirmera que « *ce qu'une poignée de gens pauvres et ignorants ont fait à Tabriz ne constitue pas une menace pour la stabilité intérieure* ». Pourtant, le sang versé à Tabriz marquera un tournant dans la lutte contre le régime des Pahlavi: les libéraux et les dirigeants du Front national, qui depuis un an se battaient sur le terrain des droits de l'homme, sont désormais débordés. Le mouvement de contestation revêt un aspect plus radical et se transforme en épreuve de force contre le pouvoir sous l'impulsion des chefs religieux chahit conduits, de son exil de Nadjaf, par l'ayatollah Khomeiny, fermement décidé à abattre la dynastie des Pahlavi.

L'arme du deuil

Tout a commencé à Qom au début de janvier, à la suite d'une maladroite provocation du pouvoir. Le ministre de l'Information, Darioush Homayoun, avait eu alors la malencontreuse idée de tenter de discréditer Khomeiny en publiant dans l'*Estelaat* du 7 janvier un article — non signé — sur les bienfaits de la révolution « *blanche* » du chah en butte aux attaques de la « *réaction noire* », c'est-à-dire du clergé hostile aux réformes impériales. L'article mettait en cause en particulier l'ayatollah Khomeiny, qualifié d'« *agent stipendié de l'impérialisme* », et laissait entendre clairement que l'exilé de Nadjaf était en réalité d'origine indienne et avait dans sa prime jeunesse été un « *espion à la solde de la Grande-Bretagne* ». Il aurait en outre mené en Inde une vie de débauche, allant même jusqu'à publier des poèmes érotiques sous le pseudonyme de « *l'Indien* ».

La réaction de la ville sainte fut fulgurante. Le bazar de Qom ferme ses portes et les étudiants des séminaires théologiques se rendent en délégation auprès des « *sources d'imitation* » (marja) et autres hauts dignitaires religieux, leur demandant de s'associer à leur condamnation de ce qu'ils considèrent comme une « *agression contre la religion et un défilé à l'islam* ». Le lendemain, plusieurs milliers d'entre eux défilent dans les rues de Qom,

exigeant des autorités des « *excuses publiques* » et le retour de Khomeiny, exilé d'Iran en 1963. Les policiers ouvrent le feu, tuant près d'une cinquantaine d'étudiants. Ce « *sanguin massacre* » est dénoncé violemment par l'ayatollah Charriat Madari, le chef de file du clergé modéré, qui qualifie le régime d'« *anti-islamique* ». Choqués par la brutalité de la répression, une centaine de dignitaires religieux, de bazaris et de dirigeants de l'opposition laïque s'unissent pour demander à la population d'observer un deuil de quarante jours. Dans la religion musulmane, le quarantième jour de deuil se marque par une journée de prières et de visites aux morts dans les cimetières. Les religieux chahites feront de cette tradition une redoutable arme de mobilisation des masses contre le régime. Ces « *quarantièmes jours* », qui se succèdent désormais pratiquement sans interruption durant toute l'année 1978, deviendront autant de clous plantés dans le cercueil de la dynastie des Pahlavi.

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres a-t-elle jailli à Qom en janvier ou à Tabriz le 18 février? Les avis sont partagés sur ce point, bien que la majorité des spécialistes situent les « *prémices de la gigantesque explosion de 1978* » à Tabriz, du fait même que le nombre des victimes y a dépassé de loin celui des tués de Qom, et surtout parce que des éléments non religieux ont participé à un mouvement dont l'objectif proclamé était d'abattre le régime impérial.

Une libéralisation au compte-gouttes

Le 29 mars, près de cinquante-cinq centres urbains participent au quarantième jour de deuil de Tabriz, suivant un scénario devenu désormais rituel. Sentant le danger, le chah s'efforce, à partir d'avril, en alternant les menaces et la séduction, de désamorcer la révolte. Il tente d'abord de mobiliser ses propres partisans, en chargeant le Rastakhiz, qui n'est plus

qu'un navire en perdition et une énorme machine tournant à vide, de mettre au point une riposte appropriée. Des « *comités de patriotes* », également dénommés « *mouvements de résistance à la subversion* », sont autorisés à porter les armes pour mener à bien leur mission qui consiste à encadrer et à organiser la population. Il s'agit en fait de « *savakis* » et de groupes de policiers en tenue civile dont les exactions contre l'opposition ne feront qu'exacerber le mouvement de contestation. Pour apaiser les modérés du bazar et la hiérarchie religieuse, la répression est matée de demi-concessions. Mais la « *libéralisation au compte-gouttes* » octroyée par le chah arrive trop tard.

L'éphémère printemps de Téhéran

Toutes les concessions faites sous la pression de la rue sont interprétées comme autant de signes de faiblesse et s'effritent devant la détermination de l'ayatollah Khomeiny, plus que jamais résolu à poursuivre la lutte jusqu'à la disparition de la dynastie des Pahlavi. Dans cette voie, le patriarche de Nadjaf mène la bataille sur un double front: d'abord contre le pouvoir monarchique, ensuite contre certains éléments modérés de l'opposition effrayés par le caractère radical du mouvement religieux et tentés par les promesses de libéralisation que le palais multiplie. Au début de juin, profitant d'une accalmie dans l'agitation antigouvernementale, le pouvoir tente de diviser le front des religieux et de l'opposition libérale en faisant miroiter une certaine démocratisation de l'institution monarchique. Fin août, M. Amouzegar est remplacé à la tête du gouvernement par M. Djaafar Charif-Emami qui est chargé de négocier un « *modus vivendi* » avec le clergé modéré dont il est proche. Ce choix se révèle particulièrement maladroit: le nouveau premier ministre, un « *loyal et fidèle serviteur du chahinshah* », s'entoure en effet d'une équipe de feaux discrédités et ne consent que des réformes de surface.

Ce qui fut alors l'éphémère « *printemps de Téhéran* » ne réussit pas à désamarrer la rue qui demeure sous l'impulsion de Khomeiny. Au début de septembre, les manifestations organisées à l'occasion de la fin du jeûne du ramadan prennent une ampleur inégale. Les modérés sont bien religieux que l'avis souhaité cependant entrer dans le jeu de la démocratisation limitée proposée par le palais et ses amis et affirment en privé qu'ils s'accommoderaient volontiers d'une formule constitutionnelle où le roi régnerait sans gouverner. Ils redoutent surtout à l'instar de M. Mehdi Bazargan et de l'ayatollah Charriat Madari, un durcissement du régime et une dictature militaire qui remettrait en cause les faibles mesures de libéralisation consenties par le chah, et soulignent que l'opposition laisse une chance à M. Charif-Emami pour qu'il mène à bien son expérience de démocratisation.

Or c'est précisément ce que souhaite éviter l'ayatollah Khomeiny, qui entend pousser la lutte commencée à Qom et à Tabriz jusqu'au départ des Pahlavi et à la création d'une République islamique. Le 7 septembre, le nombre des manifestants à Téhéran dépasse le demi-million. L'immense foule qui défile dans le centre de la capitale aux cris de « *Mort aux Pahlavis!* », « *Le chah est un lâche!* », « *Nous voulons une République islamique!* », sème la panique dans les rangs du palais. Le lendemain, Téhéran et onze des principales villes de l'Iran se révoltent sous le régime de la loi martiale. Le général Ali Gholam Hoveysey, connu sous le nom de « *boucher de Téhéran* » pour le rôle qu'il a joué quinze ans auparavant dans la répression des manifestations religieuses de 1963, est nommé administrateur de la loi martiale. Il inaugure son règne par le massacre du « *vendredi noir* » qui fit le 8 septembre plusieurs centaines de morts à Téhéran.

La crainte d'une dictature religieuse

Ces morts pèsent lourd sur le reste des événements. Non seulement, ils font toute crédibilité aux promesses de libéralisation du palais, mais ils fragilisent davantage les positions de ceux qui estimèrent jusqu'alors possible un accommodement avec la monarchie. Déchirés entre leur hostilité au régime du chah et leur crainte — prémonitrice — d'une dictature religieuse qui le remplacerait, ils défilent à Neauphle-Château, où l'ayatollah Khomeiny s'est installé depuis le 6 octobre, pour lui faire part de leurs appréhensions. Imperturbablement, le Guide de la révolution promet la liberté pour tous les partis dans la future République islamique. Ses interlocuteurs se laissent convaincre par les belles paroles du fauquier avec d'autant plus de facilité qu'ils n'ont pas d'autres choix.

Les dés sont désormais jetés, et les dernières tentatives de ceux qui s'efforcent de trouver une formule de compromis pour sauver la monarchie sont vouées à l'échec. Dans ces conditions, la décision de M. Bakhtiar d'assumer la lourde succession du général Azhari, qui démissionne le 31 décembre, paraît suicidaire. Même le départ du chah, qui les larmes aux yeux, quitte l'Iran le 16 janvier 1979, ne sauvera pas M. Bakhtiar, qui s'accroche au pouvoir avec une obstination frisant l'inconscience.

Peut-être comptait-il sur l'armée, qui a organisé une démonstration de force dans les rues de Téhéran à la veille du retour de Khomeiny en Iran au début de février? Mais l'armée n'est plus qu'un tigre en papier: minée par les éparations successives, démoralisée par le départ du chah, profondément divisée entre durs et modérés, elle s'effondrera comme un château de cartes au cours des « *trois glorieux jours* », qui, les 9, 10 et 11 février, marquent la fin de la dynastie des Pahlavi, quelques jours avant le premier anniversaire des émeutes insurrectionnelles de Tabriz.

JEAN GUEYRAS.

RENDEZ-VOUS

Lundi 15 février. — Paris: visite du président centrafricain (jusqu'au 18).
 Afrique: visite de J.-B. Raimond à Luanda, Dakar et Maputo (jusqu'au 21).
 États-Unis: primaires dans le New-Hampshire.
 Finlande: un collège de grands électeurs désigne le vainqueur des élections présidentielles.
Mardi 16 février. — Albanie: visite officielle de Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.
Mercredi 17 février. — Bruxelles: visite officielle de M^{me} Thatcher au siège de l'OTAN et au SHAPE.
 Washington: visite du chancelier Helmut Kohl (17-19).
 Moscou: plénum du comité central.
Jeudi 18 février. — États-Unis: présentation du projet de budget pour l'année fiscale 1989.
 RFA: réunion des ministres de la coopération et du développement de la CEE.
Vendredi 19 février. — Moscou: visite du secrétaire d'Etat américain, G. Shultz pour préparer le prochain sommet US-URSS (21 au 23).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
 Tél.: (1) 42-47-97-27
 Téléc. MONDIPAR 050 572 F
 Télécopieur: (1) 45-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant:
 André Fontaine,
 directeur de la publication

Anciens directeurs:
 Hubert Beau-Méry (1944-1969)
 Jacques Favre (1969-1982)
 André Laurens (1982-1985)

Durée de la société:
 cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social:
 620 000 F

Principaux associés de la société:
 Société civile
 « Les rédacteurs du Monde »,
 Société anonyme
 des lecteurs du Monde,
 Le Monde-Entreprises,
 MHI, André Fontaine, gérant,
 et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général:
 Bernard Woods.

Rédacteur en chef:
 Daniel Veres.

Correspondant en chef:
 Claude Salaz.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montigny, 75007 PARIS
 Tél.: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
 Téléc. MONDIPUB 296 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Tapes LEMONDE

ABONNEMENTS
 BP 507 09
 75422 PARIS CEDEX 09
 Tél.: (1) 42-47-98-72

1 an 6 mois 3 mois 12 mois

FRANCE
 354 F 672 F 954 F 1 200 F
 TOUTS PAYS ÉTRANGERS
 PAR VOIE NORMALE
 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)
 L. — BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS
 599 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL — SUISSE, TUNISIE
 584 F 972 F 1 404 F 1 908 F

Par voie aérienne: tarifs sur demande.
 Changements d'adresse définitifs ou provisoires: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez adresser vos réclamations et vos lettres de protestation aux bureaux de l'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
 36-15 - Tapes LEMONDE
 code d'accès ABO

365 jours par an, 24 heures sur 24

"GRAND JURY" RTL - Le Monde

dimanche 18h15

MICHEL AURILLAC

animé par Philippe CALONI

avec André PASSERON
 et Jean-Pierre LANGELLIER (Le Monde)
 Dominique PENNEQUIN
 et Paul JOLY (RTL)

en direct sur RTL

Joly, molito

Une réforme des lois

Le Parlement a voté mardi 13 février une loi de réforme des lois relatives aux élections municipales, départementales et régionales. Cette loi, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1989, prévoit notamment la suppression des élections partielles et la mise en place d'un système de renouvellement progressif des élus. Elle prévoit également la création d'un nouveau mode de scrutin pour les élections municipales, qui sera basé sur le système de listes et de quotas.

Le Sénat a adopté mardi 13 février une loi de réforme des lois relatives aux élections sénatoriales. Cette loi, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1989, prévoit notamment la suppression des élections partielles et la mise en place d'un système de renouvellement progressif des élus. Elle prévoit également la création d'un nouveau mode de scrutin pour les élections sénatoriales, qui sera basé sur le système de listes et de quotas.

En mer Noire

Deux fréquences soviétiques heurtent volontairement deux bâtiments de guerre américains

Deux fréquences soviétiques ont volontairement heurté deux bâtiments de guerre américains en mer Noire le 13 février 1988. Les deux navires américains, le destroyer USS *Archerfish* et le destroyer USS *Oliver Hazard Perry*, ont été contraints de se retirer de la zone après avoir subi des manœuvres de harcèlement.

Le sommet européen de Bruxelles

Une réforme douloureuse qui protège cependant les intérêts des agriculteurs français

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Le plus important, c'est le financement de la politique agricole commune (PAC) qui n'était plus assuré, ce qui aurait conduit aux plans d'austérité...

Il fallait absolument un accord pour que la construction européenne ne fût pas bloquée et menacée, mais aussi, plus prosaïquement, pour que le marché commun agricole puisse continuer à fonctionner...

Comme l'avaient promis MM. Chirac et Guillaume, l'accord final ne s'écarte pratiquement pas du compromis approuvé quinze jours par les ministres de l'Agriculture...

Ainsi, au 1-1-83, pour la quantité maximale garantie (QMG) applicable aux céréales, la QMG, dont le décompte décline la base de prix, avait été fixée à 160 millions de tonnes...

M. Thatcher a commis l'erreur de croire que le président de la République se dissocierait de M. Chirac sur ce point en apparence mineur...

La maîtrise de la production des céréales, des oléagineux et des protéagineux sera assurée grâce à la mise en œuvre de stabilisateurs. Des baisses de prix seront appliquées dès lors que les QMG seront dépassées...

Les experts tablent sur une baisse des prix des céréales de l'ordre de 15% sur quatre ans. S'agissant des oléagineux, les experts du COFA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE)...

Les Allemands pénalisés

Cette réforme, comme l'a souligné M. Delors, devrait permettre, contrairement à ce qui s'était passé après le conseil européen de Fontainebleau, en 1984, d'assurer la discipline budgétaire...

Les agriculteurs allemands, qui doivent s'accommoder de conditions naturelles et structurelles moins favorables que leurs concurrents français, risquent de souffrir davantage du tour de vis qui est donné pour conserver à la PAC un niveau de vie et une marge de manœuvre normale...

qui caractérisait les précédentes étapes de la réforme de la PAC, les Allemands ne bénéficient pratiquement pas de dérogations au régime commun.

Conformément à ce que souhaitait la RFA, il a été décidé d'instaurer un programme limité de mise en jachère des terres cultivables. Les agriculteurs qui gèleront ainsi au moins 20% de leurs exploitations recevront une prime que les autorités nationales pourront fixer entre 700 F et 4 200 F par hectare...



Frankfurter Allgemeine Zeitung • du 13 février.

retraite ainsi qu'un programme d'aide aux revenus des agriculteurs les moins prospères.

Plusieurs déclarations inscrites dans le compromis, donnent satisfaction aux Français, même si elles ne se contentent encore que d'exprimer des intentions:

1) les Douze soulignent qu'ils ne doivent pas être les seuls au monde à consentir des efforts pour adapter l'offre à la demande agricole et ils réclament aux partenaires du GATT la réciprocité.

2) la commission est chargée d'étudier comment développer les débouchés industriels de l'agriculture. M. Chirac interprète cela comme un vis vert à l'encouragement de la production de bioéthanol.

3) la commission est invitée à proposer un mécanisme facilitant l'incorporation de céréales communautaires dans les aliments du bétail.

Le chèque de M. Thatcher

Cette nouvelle étape de la réforme de la PAC pour être douloureuse n'assassinera pas les agriculteurs. Plusieurs États membres auraient souhaité un plan plus strict. Il a fallu payer pour qu'ils modèrent leurs ambitions réformatrices.

Les crédits affectés aux « fonds structurels » seront augmentés de plus de 80%, de 7 milliards d'ECU en 1987 à 13 milliards en 1992. La commission, rappelle-t-elle, proposait le doublement de ces fonds (doublement qui interviendra en 1993), mais les pays du Nord, voici une semaine, n'envisageaient guère d'augmentation supérieure à 30%. La meilleure méthode de calcul de la contribution des États membres au budget européen, en particulier ce qu'on appelle la « quatrième ressource », sera mise en œuvre de manière progressive afin d'éviter un trop lourd surcroît de dépenses pour l'Italie. Le Royaume-Uni - c'est la condition évidente posée par M. Thatcher - bénéficiera d'une compensation budgétaire d'un niveau comparable à ce qu'elle avait réussi à obtenir à Fontainebleau. Le plafond des ressources de la Communauté se trouve fixé à 1,3 % du PNB, ce qui devrait la débarrasser de tout problème budgétaire jusqu'à la fin 1992.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE CHANCELIER KOHL: « la RFA a fait de grands sacrifices »

Bruxelles (AFP) - Le chancelier Kohl, qui présidait le Conseil européen, s'est félicité, le samedi 13 février, des « progrès » réalisés par les Douze, ajoutant qu'il n'y avait pas d'alternative à la construction européenne.

Le chancelier a ajouté au cours d'une conférence de presse: « Maintenant, nous avons les mains libres pour réaliser le grand marché européen de trois cent vingt millions d'habitants d'ici à 1992.

« Nous ne voulons pas d'une simple zone de libre-échange améliorée, nous voulons une Europe qui parle d'une seule voix », a déclaré M. Kohl, qui a souligné que Bonn avait consenti de « grands sacrifices » au cours des négociations. « Nous devons payer 4 milliards de DM de plus cette année et 10 milliards de DM de plus en 1992 pour la CEE », a-t-il précisé.

M. THATCHER: le « comportement absolument fou » de la France

De son côté, M. Thatcher a qualifié le sommet de « très dur » et a violemment critiqué l'attitude de la France qui avait souligné dans la soirée le problème du contrôle des productions autres que les céréales et les oléagineux. Ce comportement est « absolument fou », a-t-elle lancé. Elle s'est cependant félicitée de la mise en place de « systèmes de contrôles efficaces et légalement contraignants », afin de maîtriser les dépenses agricoles qui « augmentent d'un rythme beaucoup moins rapide que la croissance du PNB ».

Une voie ouverte au grand marché européen

(Suite de la première page.)

Mais que l'Europe est laborieuse! C'est tard dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 février que les dirigeants des douze pays de la CEE sont finalement parvenus à un accord, à l'arraché, après les affaires de longues heures de débats sur les « stabilisateurs », les « fonds structurels », la « quatrième ressource » et autres délices communautaires. Après qu'on eut épuisé toutes les méthodes de travail et qu'on fut passé par tous les états de la psychologie individuelle et collective, après qu'on eût failli baisser les bras et se résigner à l'insuccès.

A 19 heures, vendredi, on disait l'échec imminent. C'est alors, raconte M. Mitterrand, « qu'une soudaine illumination, un remords ou une inspiration s'est emparé de certains membres du conseil et qu'il a semblé que la Grande-Bretagne pouvait adopter des positions plus conciliantes ».

Parfaite coopération

L'accord allait se conclure quelques heures plus tard. Grâce au sens rond à tous pour les efforts consentis et au chancelier Kohl, épanoui par la Commission, pour le véritable acharnement qu'il mit à réussir ce premier sommet de la présidence allemande. Car la bataille fut rude, mais pas sur tous les fronts.

Au sud, il était clair, d'emblée, qu'un armistice était possible avec MM. Gonzalez et Goria. C'est sur le front nord, entre la France et la RFA d'une part, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas de l'autre, qu'allait se livrer le vrai combat, celui de la maîtrise des dépenses agricoles. La stratégie franco-allemande consista dès le départ, à isoler la Grande-Bretagne, en neutralisant les autres partenaires par de larges concessions sur les questions concernant directement, et à rallier les Pays-Bas, à qui M. Chirac s'employa ardemment.

Coupé du continent, la « Dame de fer » céderait, se disait-on, soit sur le champ, soit plus tard, comme elle l'avait déjà fait à deux reprises dans l'histoire tourmentée de ses relations avec la Communauté. On était prêt à se séparer sur un accord à Onze, quand une der-

nière tentative de MM. Kohl et Delors fit poindre chez le premier ministre britannique « l'illumination ou le remords », et, chez les autres, de sérieux espoirs d'aboutir.

C'est un bon accord, a dit M. Mitterrand dans sa conférence de presse finale, même si la France a consenti à de nombreux sacrifices, car l'objectif premier était de servir l'Europe. Elle a défendu des positions communes (entre M. Chirac et lui-même) utiles au pays. On avait pu voir pendant quarante-huit heures le président de la République et le premier ministre converser gaiement, partager avec une apparente cordialité cette promiscuité obligée dans l'épreuve et offrir peut-être le dernier et parfait spectacle cohabitationniste de ce septennat.

Parfait dans le partage des rôles: tandis que le premier ministre, dès la première matinée, avait tombé la veste, retourné les manches et défendu les dossiers techniques comme un diable, le président de la République s'autorisait quelques brèves promenades et se drapait dans un silence qu'il ne rompait qu'au dîner de jeudi pour appeler les convives à prendre quelque hauteur de vue.

Le match Chirac-Thatcher

Parfait dans l'efficacité aussi, car au finish, M. Mitterrand descendit dans l'arène, parfois pour calmer le jeu quand le duel Chirac-Thatcher menaçait de dégénérer, toujours pour soutenir le premier ministre. Cette alliance contribua sans doute à faire sortir de son immobilisme le premier ministre britannique, que le long mutisme du président de la République avait peut-être fait douter de la cohésion des Français.

Les deux hommes avaient le même intérêt à ce qu'un accord soit conclu. M. Mitterrand, parce qu'il se veut l'artisan de l'Europe et que tout un pan de l'action du septennat se serait lézardé si les Douze, comme à Copenhague, avaient donné d'eux-mêmes l'image de l'impuissance. M. Chirac, parce qu'il est devenu européen en même temps que l'opinion française et qu'il aurait partagé, avec le président, un procès de responsabilité sous les sarcasmes de M. Barre.

Mais c'est au premier ministre que les organisations agricoles demanderont des comptes, et le jeu en était pour lui d'autant plus difficile. Il a bagarré sans compter jusqu'au dernier moment, tenant tête à M. Thatcher avec pugnaité, voire avec agressivité, pour que la maîtrise des dépenses ne se transforme pas en mise à sac de la politique agricole commune, travaillant au corps son ami M. Rud Lubbers, le premier ministre néerlandais, et, finalement, lançant le débat pendant trois heures alors que la journée de vendredi s'achevait dans l'épuisement général, pour ne pas avoir à céder sur la question des « petits stabilisateurs » que tous les autres partenaires croyaient pourtant réglés depuis longtemps. « C'est incroyable, il n'y a qu'un Français pour faire ça », s'exclamait, après la réunion, Mme Thatcher, encore interloquée par cet épisode.

Mais M. Chirac avait résolu de préserver tout ce qui pouvait l'être sur le plan agricole, quitte à se montrer peut-être aussi entêté que la « Dame de fer » et quitte à concéder sur les autres sujets beaucoup plus qu'il ne l'aurait fait s'il n'avait pas été en campagne électorale.

Il y a quelques jours à Paris, M. Chirac fixait à 50% maximum l'augmentation des fonds structurels par lui acceptable. L'accord prévoit leur doublement d'ici 1993. Le même jour, M. Chirac s'en prenait au système de la compensation britannique et rappelait qu'il l'avait critiquée lors de sa mise en place en 1984. L'accord l'a reconduite.

La thèse que défendait le gouvernement britannique n'était ni dérisoire ni absurde. Elle reposait en gros les propositions initialement formulées par le plan Delors pour la maîtrise des dépenses agricoles de la Communauté. M. Thatcher, au demeurant, ne se battait pas pour des avantages concrets; ce n'était pas le cri du cœur - « I want my money back! » - (« je veux qu'on me rende mon argent ») d'il y a quelques années, car elle pouvait s'appuyer, dès le début du sommet, qu'on lui donnerait satisfaction sur la compensation, en échange de son accord sur le reste.

Elle se battait pour un principe, celui de la rigueur, au nom duquel elle fut à deux doigts de

faire sombrer l'ensemble d'une réforme dont l'objectif n'est autre, pourtant, que d'introduire de la rigueur dans les finances communautaires. Elle en voulait davantage et défendait ses chiffres, même quand la différence était infime.

Bref, elle fut, jusqu'à la phase finale du sommet, une caricature d'elle-même, ignorant la règle de la négociation qui veut qu'on fasse des concessions pour en obtenir, ignorant que la mécanique comptable de la Communauté n'est pas purement abstraite mais recouvre des réalités économiques et sociales, ignorant enfin qu'une des caractéristiques de l'Europe est sa diversité, en l'occurrence la diversité de ses agricultures.

A lors, d'où vint « l'illumination » ? De la perspective des ennuis qui auraient résulté pour son pays comme pour les autres de la crise budgétaire ouverte par un échec à Bruxelles ? Du sentiment, malgré tout, que l'intérêt de la Grande-Bretagne est dans le grand marché de 1992 ? Ou bien de la prise de conscience tardive que le Royaume-Uni ne peut à la fois être dans l'Europe et prétendre « isoler » le continent ?

CLAIRE TRÉAN.

ESPAGNE: près de neuf mille ans de prison reçus contre quatre membres de l'ETA. - Le ministre public espagnol a reçu, le vendredi 12 février, un total de 8 928 ans de prison contre quatre membres présumés du commando Madrid, à des commandos les plus meurtriers de l'organisation séparatiste basque ETA, accusé d'un attentat à l'explosif qui avait provoqué la mort de douze gardes civils, dans la capitale espagnole, le 14 juillet 1986. - (AFP)

RFA: un Allemand de l'Ouest accusé d'avoir fourni des creusets militaires au KGB. - Un ancien employé d'une firme industrielle de Francfort a été accusé, vendredi 12 février, par le parquet local d'avoir fourni au KGB des détails techniques sur le système de freins du char de combat Leopard 2. L'employé, dont ni le nom ni celui de la firme où il travaillait n'ont été précisés, avait été arrêté à la fin de l'été 1987 alors qu'il tentait d'obtenir des renseignements sur l'avion de combat Tornado. - (AFP)

En mer Noire

Deux frégates soviétiques heurtent volontairement deux bâtiments de guerre américains

Les Etats-Unis ont énergiquement protesté après le FURSS après que deux frégates soviétiques eurent « délibérément » heurté, le vendredi matin 12 février, deux navires de guerre américains qui naviguaient à proximité des côtes de Crimée pour affirmer leur « droit de passage innocent » dans les eaux territoriales soviétiques.

L'incident n'a pas fait de victimes parmi les équipages du destroyer et du croiseur américains, qui n'ont subi que des « égratignures » et ont poursuivi normalement leur chemin, a expliqué, au cours d'une conférence de presse au Pentagone, le capitaine de vaisseau Jerry Flynn.

Quelques heures après l'incident, l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Ionni Dobrinine, était convoqué par le numéro trois du département d'Etat, M. Michael Armscoot, à indiquer un porte-parole du département, M. Ruddy Boone. « L'acte soviétique, qui a mis des vies et des navires en danger, ne peut être justifié, et nous avons protesté dans les termes les plus vifs », a-t-il dit.

A Moscou, le ministre soviétique de la Défense a déclaré que deux bâtiments de guerre américains avaient violé les eaux territoriales de l'URSS en mer Noire, passant ostensiblement des manœuvres dangereuses à 7 milles à l'intérieur des eaux territoriales soviétiques. L'agence Tass ne fait aucune allusion aux collisions. Le destroyer Caron et le croiseur Yorktown, l'un des plus modernes du monde,

avaient franchi mercredi les détroits des Dardanelles et du Bosphore en direction de la mer Noire, visités deux fois par an par les bâtiments de la VIe flotte américaine, a expliqué le capitaine Flynn.

Selon l'officier américain, les deux frégates soviétiques leur ont lancé un avertissement sur le canal 16 utilisé par tous les navires du monde: « Les navires soviétiques ont l'ordre de prévenir toute violation des eaux territoriales. Je suis autorisé à heurter votre navire avec l'un des nôtres. »

Le destroyer et le croiseur n'ont pas répondu. « Notre réponse a consisté à maintenir le même cap et la même vitesse. » Les frégates soviétiques ont alors « tenté d'écarteler » les bâtiments américains en les heurtant sur bâbord pour se placer entre eux et la côte soviétique. Le Caron et le Yorktown ont maintenu le cap prévu, qui les a conduits à sortir des eaux territoriales après y être restés environ une heure quinze minutes.

Le 10 mars 1986, les mêmes bâtiments américains avaient déjà navigué à 6 milles des côtes de Crimée, ce qui avait entraîné huit jours plus tard une protestation soviétique.

L'URSS fixe la limite de ses eaux territoriales à 12 milles, ce que Washington ne conteste pas. Moscou n'autorise cependant le transit de navires qu'à l'intérieur de chemins désignés à l'avance, ce que les Etats-Unis n'acceptent pas.

abriz

Monde

en direct sur

RTI

Proche-Orient

Nouvelle dégradation de la situation dans les territoires occupés

La polémique entre M. Shamir et M. Pérès prend un tour plus aigu

Le secrétaire d'Etat américain M. George Shultz entamera vers le 24 février une nouvelle tournée au Proche-Orient « dans le but de faire avancer le processus de paix ». M. Shultz, qui se rendra successivement en Jordanie, en Israël et, vraisemblablement, en Égypte, a annoncé sa décision après que son principal adjoint pour le

Proche-Orient, M. Richard Murphy, lui ait rendu compte, jeudi 11 février, de la mission qu'il vient d'effectuer à Damas, à Ryad, au Caire et à Jérusalem.

Le vendredi 12 février, le secrétaire général adjoint de l'ONU pour le Proche-Orient, M. Marraq Goulding, a commencé pour sa part

une nouvelle tournée dans cette région pour examiner les moyens d'une relance d'un règlement du conflit israélo-arabe. Selon le porte-parole de l'ONU, il se rendra au Liban, en Jordanie, en Syrie, en Égypte et à Tunis, siège de la Ligue arabe. En principe, aucun contact n'est prévu avec les dirigeants israéliens. A Jérusalem, une

délegation du Parti socialiste français conduite par le député Louis Le Pen, responsable international de cette formation, a déploré les « méthodes délibérément brutales » utilisées par Israël dans les territoires occupés, affirmant qu'elles n'étaient justifiées par « aucune raison de sécurité ».

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sur fond de polémique renouvelée entre M. Shamir et M. Pérès, la Cisjordanie a connu, le vendredi 12 février, une nouvelle journée de violence : deux Palestiniens ont été tués à Naplouse et près d'une vingtaine d'autres blessés. L'incident va au-delà de ces affrontements continus qui depuis deux mois opposent l'armée aux manifestants. Pour les autorités, il marque l'échec d'une tentative de restaurer un semblant de normalité à Naplouse ; elles avaient, en effet, levé mercredi le couvre-feu imposé depuis dix jours sur la grande ville (près de 100 000 habitants) du nord de la Cisjordanie. Mais, dès jeudi, les jeunes étaient redescendus dans les rues de la casbah pour affronter les forces de l'ordre.

Vendredi, les heurts prirent un tour plus violent, les manifestants

paraissent mieux organisés et plus déterminés encore. À l'issue de la prière hebdomadaire, une centaine d'entre eux installés alentour et sur le toit de la mosquée Al-Nasser, dans la casbah, ont « bombardé » un groupe de soldats : jets de pierres, de blocs de ciment, de matériel de construction et tir de billes de verre propulsées par catapulte. Selon un témoin indépendant, les soldats ont tiré avec des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour disperser les manifestants avant d'ouvrir le feu. Un porte-parole de l'armée a indiqué que cette décision n'avait été prise « que lorsque la parolle s'est estimée en danger ». Un adolescent de dix-sept ans et un garçon de douze ans ont été tués et cinq autres manifestants blessés par balles. Les affrontements se sont poursuivis encore quelque temps et, de source hospitalière, on indiquait que douze Palestiniens avaient été blessés lors de passages à tabac.

Dix jours de couvre-feu imposé à Naplouse — les résidents ne pouvaient sortir qu'une heure ou deux de chez eux — n'ont pas entamé la détermination des jeunes manifestants d'une ville qui a toujours été un bastion du nationalisme palestinien. C'est d'autant plus grave pour les autorités qu'elles estiment que ces périodes prolongées de couvre-feu sont une des meilleures armes dont elles disposent pour restaurer le calme.

Une cinquantaine de morts

Si la prière hebdomadaire s'est déroulée dans le calme à Jérusalem, des manifestations ont, en revanche, eu lieu à Hébron, Ramallah et dans le camp de Dera-Balah à Gaza. La veille, un Palestinien avait été tué à Tulkeram (non loin de Naplouse), apparemment victime d'un coup de feu parti alors qu'un soldat faisait une chute.

Les incidents de la semaine portent à plus d'une cinquantaine (cinquante-trois ou cinquante-quatre, selon les estimations) le nombre de Palestiniens tués depuis le 9 décembre dernier. Le bilan des blessés — par balles ou à la suite de coups de matraque — est beaucoup plus difficile à établir. Les autorités parlent de quelque deux cents cas. Ce chiffre est sans doute très inférieur à la réalité, de l'avis de sources hospitalières comme des organisations humanitaires internationales. La raison en est qu'un grand nombre

de blessés, parfois graves, ne se rendent pas dans les hôpitaux de peur d'être arrêtés et se font soigner à domicile ou dans des cliniques privées. Un médecin de Hébron nous disait que l'on pouvait multiplier par quatre ou cinq les chiffres avancés par les autorités.

On n'en serait pas là, avait dit en substance, jeudi, le travailliste Shimon Pérès, si le premier ministre, M. Shamir, et son parti, le Likoud (droite), avait accepté au printemps le principe d'une confé-

rence internationale auquel avaient consenti et les États-Unis et la Cisjordanie. « Si des négociations précédées d'une ouverture internationale avaient commencé en avril, est-ce que cela ne nous aurait pas épargné les événements dans les territoires ? », s'est exclamé le ministre des affaires étrangères dans une intervention à la radio. « Le Likoud doit se décider : veut-il négocier, oui ou non ! », a poursuivi M. Pérès.

Dès le lendemain, M. Shamir qualifiait ces propos d'« irresponsables ». « Cela revient à dire en même temps aux Arabes qu'ils doivent accuser leur pression et les troubles dans les territoires (...) pour obtenir davantage de concessions de notre part », a assuré M. Shamir. Le chef du gouvernement a accueilli avec d'extrêmes réserves les suggestions américaines destinées à relancer des négociations israélo-arabes. M. Pérès les a publiquement acceptées, plaçant ainsi le premier ministre dans une position délicate. « Comment voulez-vous conduire des négociations », dit M. Shamir, « si votre partenaire au gouvernement s'adresse constamment à l'autre côté [aux Arabes] pour leur dire : « N'écoutez pas ce que dit Shamir, moi je suis prêt à vendre » pour moi ? ».

La polémique entre les deux hommes qui dirigent le gouvernement d'« unité nationale » avait rarement atteint un tel niveau. Le correspondant diplomatique du quotidien Haaretz en concluait cette semaine que les travaillistes pourraient décider de quitter le gouvernement au cas où M. Shamir repousserait l'initiative américaine.

ALAIN FRACHON.

LIBAN : après la levée du siège des camps

Le problème politique posé par la présence palestinienne demeure entier

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« Nous sommes encore un peu dans l'expectative, sur nos gardes. C'est notre droit. L'expérience nous a montré qu'il y a toujours des forces qui essaient d'éliminer le rôle de l'OLP au Liban. » Dans sa petite maison surnommée l'« Humilité », au cœur des ruines de Chabla, Yousef, responsable militaire du Fath, reste cependant confiant.

Pour tous les Palestiniens, ces trente-deux mois de siège face à la milice chiite Amal, appuyée par la sixième brigade — à majorité chiite — de l'armée libanaise, qui ont fait plus de 2 500 morts et trois fois plus de blessés, amènent la disparition du camp de Sabra (8 000 habitants), sont une nouvelle preuve que nul n'arrivera à les séparer. Yousef, comme la plupart des militants connus du FATH, n'est cependant pas encore sorti de Chabla. Certes, le général Ali Hamud, commandant de l'armée syrienne à Beyrouth, a donné des assurances que la liberté de circulation était garantie pour tous les Palestiniens, mais en précisant que l'armée syrienne possédait des listes des gens recherchés à travers tout le Liban. Une épine de Damas qui fait peur à beaucoup.

Pourtant, près d'un mois après la levée du siège des camps, selon des sources palestiniennes concordantes, une trentaine d'arrestations ont été opérées à la sortie des camps et sept ou huit personnes restent encore détenues. Un signe que les responsables palestiniens interprètent comme un témoignage de la volonté syrienne de calmer les choses.

« En prenant eux-mêmes la responsabilité de la sécurité autour des camps palestiniens de Beyrouth, les Syriens, affirme un responsable du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, de M. Nayef Hawatme), ont pris des risques qui sont aussi une preuve de leurs intentions positives. Ils sont maintenant en première ligne face à nous, et dans les circonstances actuelles, avec le soulèvement dans les territoires occupés, ils ne peuvent pas se permettre un affrontement direct. »

Pourquoi le souhaiterait-il d'ailleurs, alors que la levée du siège des camps répond plus à des objectifs politiques qu'humanitaires. En faisant ce « cadeau » aux Palestiniens en hommage au soulèvement dans les territoires occupés, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, s'est déchargé d'un mauvais pas, mais a surtout répondu à la stratégie syrienne qui voulait geler le conflit dans la perspective de la future élection présidentielle libanaise. Soutenue et encouragée par Damas, la politique d'Amal contre les Palestiniens n'a jamais été acceptée par les autres formations de l'Ouest musulman, en particulier le Parti socialiste progressiste dirigé de M. Walid Joumblatt, comme par l'establishment sunnite, et contre-

carrait donc tout projet d'union face au camp chrétien.

Dans les mois agités qui s'annoncent avant l'élection présidentielle — le mandat du président Amine Gemayel se termine le 23 septembre prochain —, la Syrie avait besoin de regrouper ses alliés et de soulager le rôle de l'OLP au Liban. Les responsables d'Amal ne cachent pas, en effet, que cette guerre des camps a profondément affaibli leur mouvement.

Un accord de sécurité

Reste cependant que la levée du siège des camps n'est qu'un accord de sécurité ; il reste à trouver une solution politique à la présence palestinienne au Liban. Or celle-ci dépend de trois facteurs : les relations syro-palestiniennes, libano-palestiniennes et inter-palestiniennes, dont l'évolution est difficilement prévisible. Pour l'instant, le Fath ne participe pas à l'accord qui a suivi la levée du siège des camps. Or le Fath est, de loin, la principale force au sein des camps palestiniens et ses combattants tiennent toujours les villages de l'est de Saïda — une carte aux mains de M. Yasser Arafat pour faire admettre officiellement son importance et utilisable dans ses contacts avec Damas, gélés pour l'instant.

Officiellement, l'OLP est d'accord pour se retirer de ces villages, à condition que le millier de combattants qui s'y trouve soit affecté sur le front contre Israël. Une demande difficile à contester publiquement, mais qui nécessite un accord libano-syro-palestinien. On n'en est pas là.

La seule question qui intéresse aujourd'hui tous les Palestiniens est celle de la reconstruction des camps. Sur le plan matériel, pas de problème. Comme l'a affirmé officiellement M. Salah Salah, responsable de l'Action nationale palestinienne au Liban, « la résistance palestinienne financera la reconstruction des camps et des quartiers voisins », c'est-à-dire les zones chiites, détruites dans les combats. Une exigence de M. Nabih Berri. Sur le plan politique, c'est une autre affaire. Des comités mixtes d'ingénieurs libanais et palestiniens ont commencé les études et, pour sa part, l'UNRWA a décidé des sommes à distribuer à chaque famille palestinienne pour reconstruire son logement. L'argent venant du fonds national de l'OLP, celle-ci entend bien être la principale partie prenante, alors que les dissidents, venus en nombre de Damas sous la protection syrienne, voudraient avoir la haute main sur cette affaire. La création annoncée mardi 9 février d'un comité mixte de huit officiels libanais et notables palestiniens désigné par le premier ministre par intérim semble répondre aux vœux des dissidents qui ne veulent pas laisser à M. Arafat le bénéfice de la réhabilitation. Pour l'instant, en tout cas, rien n'a encore été fait.

Une chose est sûre toutefois : inspirés par l'exemple du camp de Sabra qui a été rasé après le premier épisode de la guerre des camps en juin 1985 et n'a jamais été reconstruit, les habitants de Chabla ne veulent voir déblayer leurs ruines qu'au fur et à mesure que de nouvelles constructions s'édifient. Si les Palestiniens acceptent que des entreprises syriennes rebâtissent à l'extérieur des camps, ils veulent s'occuper eux-mêmes de l'intérieur. Avec leurs ruelles étroites, leurs maisons basses et leurs abris, les camps palestiniens présentent tous la même caractéristique qui répond autant à des impératifs de sécurité qu'à la perpétuation d'une certaine structure sociale.

A propos de la sécurité à l'intérieur des camps, les Palestiniens n'ont pas osé : les camps resteront armés. Les troupes syriennes, qui ont repris place pour placer les positions de la milice chiite Amal, font bien quelques incursions dans les camps mais s'y effectuent aucune patrouille et encore moins d'arrestations. « Ils passent pour cela par leurs obligations », note un responsable qui dénonce la présence des dissidents aux côtés des soldats et agents de renseignement syriens aux postes de contrôle. Très minoritaires, les dissidents du Fath et ceux du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général d'Ahmad Jibril, qui composent avec la Saïda ce qu'il reste du Front de salut national palestinien (coalition basée à Damas, hostile au chef de l'OLP), ont tenté de renforcer leur présence en faisant venir des militants de Damas.

Mais leur action est limitée par le fait que tout accrochage inter-palestinien déboucherait sur un affrontement direct syro-palestinien, ce que ne veut en aucun cas, aujourd'hui, Damas.

Dans l'attente d'une hypothétique solution au conflit syro-palestinien et à la crise libanaise, la situation des Palestiniens du Liban reste précaire. Mais les Palestiniens ont le sentiment d'avoir maintenu l'essentiel — leur présence — et regardent vers la Cisjordanie et Gaza.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Abou Nidal condamné à la détention à perpétuité par contumace. — Le chef de l'organisation dissidente de l'OLP Fath-Consell révolutionnaire a été condamné, le vendredi 12 février, à la détention à perpétuité par contumace par la cour d'assises de Rome, qui l'a reconnu coupable d'avoir ordonné le massacre du 27 décembre 1985 à l'aéroport de Rome-Fiumicino (saize morte). Le bras droit d'Abou Nidal, Rachid Al-Harniedi, reconnu coupable au même titre, a également été condamné à la prison à vie par contumace. En revanche, le cours du soulèvement du commando italo-français de la fusillade, le libanais Ibrahim Khaleel. — (AFP.)

Témoignages Quatre enfants enterrés à Salem ?

Village de Salem (Cisjordanie). « J'ai perdu connaissance quand le bulldozer a commencé à dévaler le versant sur nous. J'ai cru que c'était fini » raconte vendredi 12 février Moustapha Abd-el-Majid Hamdan, un jeune villageois de Salem (près de Naplouse).

« Mes derniers souvenirs s'arrêtent au moment où le colon criait en hébreu au soldat qui conduisait l'engin : « Arrêtez-les ! Arrêtez-les avec le bulldozer », poursuit Moustapha, un jeune Palestinien de vingt-trois ans qui vient de sortir de l'hôpital, où il a été traité à la suite de cet incident.

« Dès que j'ai vu, depuis la fenêtre de ma chambre, le bulldozer verser de la terre sur les corps des quatre enfants, je me suis précipité. J'ai commencé à déterrer les gorpans avec les mains. A ce moment, les soldats présents ont hurlé pour que les hommes du village viennent, car avec la pluie, le sol meuble du champ cultivé commençait à se tasser et risquait de les étouffer.

Je craignais de ne retrouver que des cadavres », témoigne Mme Zahida Saleh Amer, une paysanne, mère de cinq enfants qui, dit-elle, a été la première sur les lieux.

« On voyait encore les cheveux de Moustapha, mais les trois autres étaient totalement recouverts par les mottes de terre. Les hommes du village sont arrivés et nous avons mis deux minutes pour sortir les jeunes gens, qui avaient déjà perdu connaissance. Grâce à Dieu, tous étaient encore vivants. »

Interrogé sur ces témoignages, le porte-parole de l'armée israélienne indique qu'une « enquête est en cours » et qu'il n'est pas possible pour l'instant « de confirmer ou démentir ces incidents ». De nombreux villageois sont persuadés que les soldats avaient l'intention de tuer. Mais un ouvrier du village pense que « les soldats voulaient surtout nous surprendre ». — (AFP.)

Asie

Les perspectives de règlement en Afghanistan

La résistance accepte de former un gouvernement comprenant des « musulmans » proches du régime de Kaboul

La résistance afghane propose, dans le cas d'un retrait militaire soviétique, la formation à Kaboul d'un gouvernement intérimaire comprenant des « musulmans » associés à l'actuel régime de Kaboul. C'est ce qu'a indiqué, le jeudi 11 février, M. Youssef Khalés, président de l'Alliance regroupant les sept principaux mouvements de résistance, en précisant toutefois que les postes de chef de l'Etat et de chef du gouver-

nement iraient aux Moudjahidines. D'autres postes iraient aux réfugiés. M. Khalés a souligné que le PDPA (Parti démocratique populaire afghan, communiste) actuellement au pouvoir n'aurait pas de représentation en tant que tel au sein du futur gouvernement. Cette déclaration, publiée jeudi par le Frontier Post, quotidien de Peshawar (Pakistan), marque un accomplissement de la position de la résistance.

Le meurtre du professeur Majrouh

Le poète assassiné

L'Afghanistan vient de perdre son plus grand poète (le Monde du 13 février). Pour donner la mesure du crime, il faut évoquer le destin de Federico Garcia Lorca, victime, comme Sayd Bahodine Majrouh, des mêmes forces obscures. Hier, c'était un peloton d'exécution dans le petit jour de Grenade. Aujourd'hui, un tueur programmé, en fin d'après-midi, à Peshawar, au Pakistan.

Car, avant d'être philosophe, historien, professeur, résistant, avant d'être l'inépuisable diffuseur d'informations concernant la guerre imposée par les Soviétiques à son pays, Sayd Bahodine Majrouh était l'auteur d'une œuvre immense, d'une épopée sans fin qui conte les errances d'un voyageur solitaire à la recherche de la Station suprême de la liberté. Regroupé sous le titre Ego-Monstre, ces cycles de récits témoignent d'une lucidité désespérément prophétique, qu'il aient été écrits à Kaboul ou en exil.

Dans sa démarche vers le Soleil levant, le Voyageur de

minuit ne cesse de se heurter à l'abîme qu'un monstre tyrannique s'est choisi pour ténacité. Il veut alerter, réveiller, secourir, mais les portes des cités endormies restent closes... Expatrié, il hante les camps de réfugiés et ne peut taire sa colère devant le sort réservé aux femmes et aux enfants ; il devient un exilé de la terre d'exil.

Excessivement soignée, cette traversée de l'œuvre indique néanmoins quel esprit libre était Sayd Bahodine Majrouh. Son étude consacrée à la poésie populaire des femmes peshawares (1) prouve qu'il était bien un « homme des lumières » obéissant au double héritage des soufis et des philosophes, un homme luttant certes pour l'indépendance de l'Afghanistan, mais aussi pour qu'un nouveau régime, à l'avenir, y respecte les libertés individuelles.

Son assassinat est le signe effrayant qu'une alliance de fanatismes s'est nouée, les communistes préférant céder la place aux extrémistes musulmans plutôt

que de devoir s'effacer devant des êtres capables de réinventer une terre harmonieuse. Majrouh aurait pu poursuivre une brillante carrière d'universitaire et d'écrivain en Occident. Il avait décidé de demeurer, coûte que coûte, avec son peuple blessé. Il n'ignorait rien du péril où il inscrivait sa vie, lui qui avait noté dès les premières strophes d'Ego-Monstre : « Toute une longue vie d'errance à travers océans et plaines, vallées et hautes cimes J'ai parcouru, traversé et vu gemir quelques vérités Avec le premier un chemin vers jusqu'aux rivages perdus de l'existence : il traverse inévitablement L'enfer (2). »

ANDRÉ VELTSER.

(1) Le Suicide et le Chant, de Sayd Bahodine Majrouh. A paraître en avril aux « Cahiers des brisants » (distribution Distique).
(2) Les Temps modernes, numéro 408-409, traduction et adaptation de Serge Saureau et S. B. Majrouh.

Jelly, in Lito

Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

« Les plus riches ont bénéficié des largesses du gouvernement »

assure M. Dominique Strauss-Kahn (PS)

Dans un entretien au Monde du 11 février, M. Alain Juppé prenait vivement à partie M. Laurent Fabius et les socialistes, coupables, selon le porte-parole du gouvernement et du candidat Chirac, d'avoir échoué dans tous les domaines de la gestion économique, à l'inverse, selon M. Juppé, de l'actuelle majorité. Sur chacun des points soulevés par le ministre du budget, M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, répond :

● Impôts et cotisations sociales.

« Ne jurons pas sur les mots. Ce qui compte, c'est l'ensemble des prélèvements sur le revenu, qu'il s'agisse d'impôts ou de cotisations sociales. C'est d'ailleurs un argument que la majorité actuelle avançait elle-même lorsqu'elle était dans l'opposition pour critiquer la politique d'Alain Juppé qui ne concernait que l'impôt sur le revenu et qui fut approuvée par elle-même lorsqu'elle était dans l'opposition pour critiquer la politique d'Alain Juppé qui ne concernait que l'impôt sur le revenu et qui fut approuvée par elle-même lorsqu'elle était dans l'opposition pour critiquer la politique d'Alain Juppé... »

« Au total, si l'on tient compte notamment de la suppression de l'IGF, ce sont 15 milliards de charges supplémentaires que tous les autres ont supportés. »

« Contrairement aux allégations d'Alain Juppé, Laurent Fabius est donc fondé à considérer que ce sont les catégories les plus riches qui ont bénéficié des largesses du gouvernement. »

● Le retour de l'inflation

« Selon Alain Juppé, la politique des prix du gouvernement est un succès. Il en veut pour preuve la réduction de l'écart d'inflation avec l'Allemagne. Il est vrai que celui-ci a continué à décroître. Parti de 7 points en mai 1981 (c'est l'héritage laissé par Raymond Barre), il vaut 2,7 points en février 1986 et 2,1 en décembre 1987. Mais, pour importante qu'elle soit, l'Allemagne n'est pas tout et la remontée de l'inflation outre-Rhin n'est pas étrangère à l'amélioration constatée. »

« Pour ce qui est des défaillances et créations d'entreprises, Alain Juppé fait preuve d'une logique pour le moins curieuse. Les statistiques sur les défaillances d'entreprises ne sont pas fiables, dit-il. Est-ce parce qu'elles font apparaître une augmentation alarmante en 1987 ? A l'inverse, il se félicite du nombre important de créations d'entreprises cette même année. Pourquoi ces statistiques-là seraient-elles plus fiables ? L'auto-satisfecit est-il au moins justifié ? Hélas ! non : le rapport créations-défaillances se dégrade en 1987 ainsi que l'a montré l'INSEE dans une publication de fin janvier. »

● Familles, créations d'entreprises et investissement :

« Alain Juppé est également satisfait de la progression de l'investissement productif. Ce faisant, il masque une réalité préoccupante : l'investissement industriel progresse très peu, beaucoup moins vite qu'en 1984 et en 1985 (10 % en volume en 1984 ; 7 % en 1985 ; 1 % seulement en 1986). Je pense, quant à moi, que l'investissement industriel est un meilleur stimulateur de la compétitivité de l'économie française. En effet, lorsqu'un coiffeur repoint sa devanture, cela fait partie de l'investissement productif mais, bien entendu, pas de l'investissement industriel. Si l'investissement industriel devait durablement rester stable, il ne faudrait pas, dans quelques années, être surpris en regardant les statistiques de constater que l'effondrement de nos échanges industriels apparait en 1987 à perduré. »

L'intervention de M. Droit embarrasse la CNCL

Réunis à huis clos le 12 février, les membres de la CNCL ont - en l'absence de M. Michel Droit - déploré l'attitude de ce dernier. Toujours inculpé dans l'affaire de Radio-Courtoisie, M. Droit avait publié le matin même dans Le Figaro une chronique intitulée : « Election présidentielle, le rêve de François Mitterrand », dans laquelle l'académicien soupçonne le chef de l'Etat d'avoir en prévision de second tour de l'élection présidentielle, négocié le ralliement du Parti communiste et l'abstention du Front national contre le rétablissement du système proportionnel, et la mise à mort des institutions de la Ve République.

Les membres de la CNCL, allant au-delà des simples exigences de la loi, se sont engagés à ne pas prendre position sur des « sujets sensibles », mais particulièrement en période électorale. Le président de la Commission nationale, M. de Broglie, avait lui-même précisé les contours de ce « code de déontologie » dans une lettre adressée à M. Denis Prieur-Davia, président de la Fédération des sociétés de rédacteurs, le 12 janvier 1987. « Les membres de la CNCL ont par ailleurs considéré que les missions imparties à cette institution dans le domaine de l'information audiovisuelle, imposant à ces membres une réserve particulière... »

La chronique de M. Droit ne pouvait plus mal tomber. La CNCL élabore actuellement les règles d'équité que devront observer chaînes publiques et privées pendant la campagne. De quelle autorité morale pourra se prévaloir la commission, si ses membres choisissent publiquement leur camp ?

Les socialistes marseillais accusent « le Provençal » de « machinations »

MARSEILLE de notre correspondant régional

Les socialistes marseillais ne sont pas contents du Provençal. Ils ont convenu fédéralement au cours de laquelle le quotidien racheté par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 a fait l'objet de vives attaques portant sur sa ligne politique, qui ne serait plus « conforme » aux idéaux de gauche de ses fondateurs.

« La qualité de « socialiste » du Provençal est-elle idéologique ou marchande ? », s'est notamment demandé M. Yves Vidal, premier secrétaire du PS des Bouches-du-Rhône, en invoquant la devise de « Journal des patriotes socialistes et républicains » figurant dans la manchette du quotidien marseillais. Plusieurs responsables fédéraux n'ont pas hésité à parler de « coups bas » et de « machinations ». « La « goutte d'eau » qui a fait déborder leur amertume : la publication le mardi 2 et le mercredi 3 février d'articles consacrés à l'ouverture d'une « information judiciaire » visant la gestion passée à la tête de la région de M. Michel Pezet, l'homme fort du PS marseillais, alors qu'il s'agissait d'une « enquête préliminaire ». Cette « erreur » - finalement redressée - s'ajoute à d'autres reproches tels que l'interprétation, jugée « désobligeante », du motif d'une visite récente à Marseille de M. Lionel Jospin ; ou bien l'annonce de rumeurs concernant la constitution éventuelle d'une liste socialiste dis-

pende aux prochaines élections municipales.

« A la veille d'échéances politiques capitales, a lancé M. Vidal, nous sommes en droit de savoir sur qui nous pouvons compter ? » A ce sujet, les socialistes marseillais ont pris acte du soutien apporté par le quotidien à M. François Mitterrand. Mais ils ont mis à son passif la « complaisance » dont il aurait fait preuve ces derniers mois à l'égard d'un élu local de la majorité, et en particulier du président UDF de la région, M. Jean-Claude Gaudin, candidat déclaré à la mairie de Marseille. Attitude d'autant plus « choquante », dit M. Vidal, que M. Michel Pezet, lui, « est victime d'un ostracisme persistant ».

Interrogés sur ces déclarations d'hostilité, les dirigeants du Provençal se sont refusés à « alimenter une polémique inutile ». « Je suis prêt à répondre à toute invitation émanant de gens de bonne volonté qui voudraient savoir comment se fait le journal et comme s'y exerce mon autorité », a simplement indiqué M. Yves Vidal, directeur des rédactions du Provençal et du Soir. M. Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre et administrateur du groupe, a estimé pour sa part que la ligne politique du journal - dont le respect constituait l'une des principales clauses du protocole d'accord signé entre les actionnaires et le PDG d'Hachette, M. Jean-Luc Lagardère - n'était « en rien modifiée ».

GUY PORTE.

Le budget de l'Aquitaine

Le Front national fait augmenter les subventions à l'enseignement privé

BORDEAUX de notre correspondante

Le budget 1988 de l'Aquitaine a été adopté, le vendredi 12 février, par 43 voix contre 39. La minorité de gestion « UDF-RPR », présidée par M. Jacques Chaban-Delmas, a bénéficié sans difficulté de l'appoint des quatre conseillers régionaux du Front national, tandis que les huit communistes et les trente et un socialistes ont voté contre.

En 1987, le Front national s'était, dans un premier temps, opposé au budget primitif. Prenant prétexte d'une pression fiscale jugée excessive, il avait obligé le président d'Aquitaine à remettre son budget en chantier, retardant de deux mois son adoption. Cette année, au contraire, l'extrême droite a donné acte sans hésiter d'une « bonne fiscalité » et limité ses interventions au dépôt de trois amendements de portée limitée. Le plus important consistait en un accroissement de 1 million de francs de la contribution régionale aux frais de fonctionnement et d'entretien des établissements privés d'enseignement. L'UDF et le RPR lui ont donné satisfaction.

Assurés de ne pas courir le risque d'un blocage des mécanismes régionaux, comme en Champagne-Ardenne, les socialistes avaient les coudes franches. « Nous votons contre votre budget, mais, surtout, contre votre alliance politique avec le Front national », a indiqué M. Jean Guérand au nom de son groupe. M. Chaban-Delmas s'est défendu, d'une quelconque « alliance politique avec le Front national ».

GINETTE DE MATHA.



LE TEMPS DES OPA :
Suez, S.G.B., Schneider, Télémechanique...
36.15 TAPEZ LEMONDE

Feuilleton

M. Edgar Faure peut-il demeurer sénateur ?

M. Edgar Faure peut-il demeurer sénateur du Doubs ? La question, qui n'en finit pas d'être posée, prend désormais une allure de feuilleton.

L'interrogation est née lorsque M. Edgar Faure fut nommé, le 5 mars 1987, président de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (Le Monde des 13 et 14 mars 1987).

Elle a rebondi, en septembre de la même année, lorsqu'un sénateur du Doubs, M. André Pouchol, a tenté de faire passer par le Conseil constitutionnel que les nouvelles fonctions de M. Edgar Faure lui interdisaient de demeurer simultanément sénateur jusqu'au terme normal de son mandat en septembre 1988.

Le Conseil constitutionnel avait, le 24 novembre 1987, rejeté cette requête - un électeur ne peut saisir directement le Conseil constitutionnel dans un tel cas - mais avait rappelé que la législation relative aux incompatibilités est applicable pendant toute la durée des mandats des intéressés qui ont obligation de déclarer au bureau de leur assemblée les activités ou fonctions qu'ils entendent conserver ou accepter.

M. Edgar Faure n'en a rien fait. Du coup, M. Pouchol, d'instinctivement conseillé par des adversaires politiques du sénateur du Doubs, vient de s'adresser au garde des sceaux. « Afin de mettre un terme à cette situation irrégulière, demande-t-il à M. Albin Chalandon, je vous saurais gré [...] dans l'intérêt de la loi, de bien vouloir saisir le Conseil constitutionnel, après avoir consulté, s'il y a lieu, le bureau du Sénat. »

Résiliation sans grand avenir mais bien embarrassante. Le ministre de la Justice, qui n'a pas encore répondu, fera probablement valoir qu'il ne peut se mêler des affaires du Sénat, qui ne veut pas se mêler de celles d'Edgar Faure.

Restera à M. Pouchol, si son acharnement ne se dément pas, la possibilité de se retourner vers le Conseil d'Etat qui l'on voit difficilement mettre les pieds à l'intérieur de ce cercle vicieux ou, si l'on veut, trop parfait.

M. K.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jospin

Clin d'œil au Front national

Le « but caché » de la proposition d'un référendum sur le code de la nationalité, faite par M. Jacques Chirac, est de « flatter l'électorat d'extrême droite et adresser un clin d'œil à Le Pen », estime le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin. « Jacques Chirac en campagne, c'est toujours pareil : énormité des moyens matériels, légèreté du propos politique », affirme M. Jospin dans un éditorial du dernier numéro de la Lettre du PS.

M. Juquin

1989

M. Pierre Juquin, s'adressant à deux cents personnes, le vendredi 12 février à Charleville-Mézières, a lancé un appel aux communistes de la base, pour qu'ils quittent le PCF et rejoignent son mouvement, répétant qu'il n'a « pas d'ennemi à gauche ». M. Juquin a évoqué les élections municipales de 1989. « Il faudra compter avec notre mouvement mais, aussi, sur nous, e-t-il dit. Nous sidérons à la reconquête des villes perdues par la gauche en 1983. » (Corresp.)

M. Le Pen

La FEN « syndicate »

M. Jean-Marie Le Pen a critiqué, le vendredi 12 février, à Grenoble, l'éducation nationale, qui « dépense chaque année 220 milliards de francs lourds pour obtenir le niveau de médiocrité le plus performant d'Europe ». Devant deux mille cinq cents spectateurs payants, le président du Front national a plaidé pour « le rétablissement », à tous les niveaux de l'école publique, de la légitimité, car l'enseignement français actuel est un enseignement de calculs, de calculs marxistes, et nous

avons une anti-éducation nationale ». Accusant la Fédération de l'éducation nationale (FEN) d'être un « syndicat » et « syndicate », M. Le Pen a affirmé que le statut de fonctionnaire est un « statut de privilège et d'irresponsabilité ».

M. Marchais

Le « milliardaire fasciste »

M. Georges Marchais a dénoncé, le vendredi 12 février, lors d'un meeting à Saint-Etienne, M. Jean-Marie Le Pen, le qualifiant de « homme du racisme, de l'antisémitisme, de la haine » et de « milliardaire fasciste ». « Au-delà de ses supporters, que sont les patrons les plus réactionnaires. Le Pen parvient, malheureusement, à tromper des gens parmi les plus démunis. [...] Sachons leur dire la vérité : Le Pen parle fort et haut lorsqu'il a une caméra ou un micro devant lui, mais il s'aplatit comme un carapate devant ses maîtres Chirac et Barre », a déclaré M. Marchais, qui a passé la parole ensuite à M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle.

M. Millon

Le bilan

M. Charles Millon, délégué général du comité de soutien à Raymond Barre, affirme que les barrières « assurant totalement, complètement, le bilan de 1986 à 1989, qui est le bilan de la majorité tout entière ». « Nous ne devons même pas parfois les inspirateurs », estime M. Millon dans une interview publiée par le Courrier de l'Ouest le samedi 13 février. Toutefois, observe-t-il, « ce n'est pas parce que les résultats sont bons qu'ils sont suffisants », car « les dégâts provoqués par le gouvernement socialiste sont tels que la France doit engager une politique sur le long terme pour se redresser définitivement ».

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1987

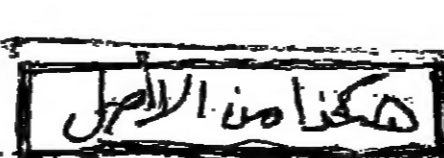
Le Monde
BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1987
Krach
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 45 F
OU PAR CORRESPONDANCE

AU SOMMAIRE

- La situation en France : Le bilan à la veille de l'élection présidentielle. Un commerce extérieur inquiétant. Une année plutôt positive malgré la crise boursière.
- L'environnement international : La montée de l'Asie : Japon, Taiwan, Corée du Sud, Singapour et Hongkong. La résistance des pays occidentaux. La dette de l'Amérique latine.
- Le dollar : L'épopée du dollar de 1967 à 1987, les graphiques et les principales étapes de son évolution. Un dossier spécial en couleurs, largement illustré.
- Cent cinquante pays à la loupe : Les correspondants du Monde décrivent l'activité économique pays par pays.

NOM _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Localité _____
Nombre d'exemplaires : _____ x 50 F (frais d'expédition inclut) _____

Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter.
Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
Le Monde Service des ventes au numéro
7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09



Politique

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

PRÉTENDRE conduire l'action des hommes, c'est, d'abord, convaincre quelques-uns de la validité de cette prétention. Si solitaire qu'elle soit, la démarche politique suppose un entourage qui se fait et se défait au fil d'une carrière, mais dans lequel quelques fidèles assurent, toujours, la permanence. Sous le titre Les Eminences grises, Christine Fauvet-Mycia nous introduit dans les « maisons », les entours des principaux champions de l'actuelle campagne présidentielle. En réalité, il y a plusieurs sortes d'éminences grises et, si l'on peut dire, de toutes les nuances.

d'autres qui, dans la discrétion de leur tâche, de leur soutien moral, de leur fidélité, n'en sont pas moins importants. Christine Fauvet-Mycia saisit bien la part de séduction réciproque qu'il y a entre les stars de la politique et leurs « gourous de l'image » : on se découvre, on s'admire, on s'éloigne et on se retrouve ; elle décèle la frustration des experts chargés d'inculquer l'omnipotence à des hommes de qui on l'attend spontanément et qui, en dernière analyse, privilégient les choix

à leur pire, selon une formule de Jacques Lacan. Gérard Miller ne prétend pas à l'objectivité et se reconnaît une faiblesse pour les socialistes. Les choses sont claires, et, à partir de là, on partagera la jubilation volontiers communicative avec laquelle l'auteur traque la politique « comme activité langagière ».

Gourous et fantasmes

électorales au lieu des remèdes appropriés ; elle cite des noms « pour l'avenir », si la corrélation électorale du « patron » suit : Antoine Pouilleux chez Jacques Chirac, Bruno Durieux chez Raymond Barre, Pierre-Yves Cossé chez Michel Rocard, qui, comme Jacques Attali chez François Mitterrand, figurent « car ils ne sont pas les seuls » parmi « les faussaires d'idées ».

Communication

L'évolution de la bande FM à Paris

La CNCL autorise la diffusion d'Europe 2 par Hit FM et enquête sur la substitution de Fun à Chic FM

Europe 2, le programme FM musique et informations conçu par Europe 1 à l'adresse des vingt-cinq-quarante ans, sera prochainement diffusé par la radio Hit FM (groupe UGC), dont la part de programme vient de passer à 20 %. La CNCL vient en effet, sous forme de lettre aux responsables d'Europe 1, de donner son feu vert à cet accord après l'avoir cependant bloqué quelques semaines et exigé des garanties sur la vocation d'Europe 2. Une vocation de « fournisseur de programmes » (sur abonnement) et non pas de réseau. Europe 2 ne posséderait aucune des radios diffusant

son programme, et Hit conservera son nom sur Paris, le cas de ses six stations de province n'étant pas encore réglé.

Cette décision de la CNCL a été accueillie avec satisfaction et soulagement du côté d'Europe 1 et la commission avait refusé une fréquence en juillet dernier sur Paris et bloqué sa tentative récente de rachat de Hit FM. La confection du programme Europe 2, diffusé aujourd'hui par satellite vers 80 stations, ne pouvait être rentable qu'à la condition d'être aussi reçu (et commercialisé) sur Paris et la région Ile-de-France.

Installation de la commission d'aide aux radios associatives

La commission de soutien à l'expression radiophonique a été officiellement installée, le vendredi 12 février, par M. André Santini, ministre délégué à la communication, pour une durée de cinq ans. Cette commission que préside M. Bernard Jouvain, conseiller d'Etat honoraire, aura pour mission de répartir, entre les radios associatives ayant choisi de ne pas diffuser de publicité, une somme de près de 60 millions de francs, produit d'une taxe fiscale sur la publicité diffusée par les radios et télévisions.

Le réseau Fun n'a, semble-t-il, pas fait l'objet d'une vigilance aussi pointilleuse de la part de la Commission qui a attendu plusieurs mois avant de se soucier de la substitution de Chic FM (le réseau de M. Hersant) par Fun (racheté avec l'accord du tribunal de commerce par le même groupe (Le Monde du 5 septembre 1987)).

Le réseau Fun n'a, semble-t-il, pas fait l'objet d'une vigilance aussi pointilleuse de la part de la Commission qui a attendu plusieurs mois avant de se soucier de la substitution de Chic FM (le réseau de M. Hersant) par Fun (racheté avec l'accord du tribunal de commerce par le même groupe (Le Monde du 5 septembre 1987)).

Les questions les plus présidentielles.

Barre à domicile sur la Une.

DIMANCHE 14 FEVRIER 19H25 SPECIAL QUESTIONS A DOMICILE AVEC ANNE SINCLAIR, J.M. COLOMBANI, A. TARTA.

Il n'y en a qu'une, c'est la Une.



En Grande-Bretagne

Le « Financial Times » a cent ans

LONDRES de notre correspondant Le 13 février 1888 paraissait à Londres, sur quatre pages et sur papier blanc, un nouveau quotidien valant un penny, dont la devise proclamait fièrement qu'il serait « sans peur et sans préjugé ».

Lord Blakenham, président de Pearson, le groupe propriétaire du FT, n'a pas directement abordé, dans son discours, le problème crucial auquel il est actuellement confronté. On sait que M. Rupert Murdoch, le magnat de la presse australo-américain, a acquis environ 20 % du capital de Pearson. Déjà propriétaire de nombreux journaux dont le Times, M. Murdoch est certainement intéressé par le FT.

Les habits neufs du « Guardian »

LONDRES de notre correspondant Le Guardian fait peu nouveau. Le vénérable quotidien de centre gauche fondé en 1821, qui reste la bible des intellectuels, des artistes et des enseignants britanniques a décidé de changer radicalement sa présentation.

Le changement est notamment dû à l'innovation technique et à cette imprimerie ultramoderne qu'a fait construire le Guardian et qui lui a coûté 25 millions de livres (environ 250 millions de francs).

• Nouveau bureau pour l'Association des journalistes de la télématique. — L'Association des journalistes de la télématique (AJT), qui rassemble quatre-vingts journalistes de la presse écrite et audiovisuelle chargés des secteurs de la télématique ou des télécommunications vient d'être un nouveau bureau.

• M. Maxwell veut racheter l'australien Fairfax. — M. Robert Maxwell s'intéresse à la presse australienne. Le propriétaire du groupe Mirror, deuxième actionnaire de TF 1, veut racheter les journaux de M. John Fairfax, parmi lesquels se trouvent les quotidiens Melbourne Age et Financial Review.

Société

Un rassemblement de jeunes catholiques à Paris-Bercy

Génération Jean-Paul II

Dieu n'est pas mort. Un sondage n'a jamais fait le printemps, mais celui que publie le mensuel *"L'Étudiant de février"* ébranle quelques idées reçues sur l'indifférence des jeunes à l'égard de la religion. Près d'un lycéen ou étudiant sur deux (47 %) affirme croire en Dieu. Toutes confessions confondues, ils sont même 17 %, parmi les croyants, à se rendre chaque semaine à un culte. Près d'un quart indiquent qu'ils prient tous les jours ou très souvent (1).

« Dans les années 1967-1970, quand je voulais intéresser mes étudiants, dit Michel Serres, professeur de philosophie à Paris-1, je leur parlais de philosophie à Paris-1, je leur parlais de philosophie à Paris-1, je leur parlais de philosophie à Paris-1... »

Dans une ville comme Paris, la fréquentation du catholicisme, chez les enfants de sept à douze ans (du CE 2 à l'entrée en sixième) a cessé, depuis trois ans, de décliner. Leur proportion est stable, autour de 37 %. Pour toute la France, le pourcentage des élèves du primaire qui reçoivent une éducation religieuse s'établit autour de 40 %.

Même observation au niveau des collèges et lycées. La participation des élèves de sixième et de cinquième aux catéchismes de l'enseignement public subit une frénésie, mais elle n'est guère supérieure à celle de l'effort scolaire de cet âge. En revanche, les départs après la profession de foi des onze-douze ans (ex-communication solennelle) ne sont plus massifs. Dans les aumôneries catholiques, on rencontre désormais autant de jeunes de première que d'élèves de cinquième.

Le scoutisme connaît un nouvel âge d'or. 120 000 jeunes garçons et filles en font partie. La progression des effectifs a été de 30 % entre 1983 et 1986. Le scoutisme manque de cadres, pas d'enfants. De même, le Mouvement eucharistique des jeunes, surtout implanté dans des établissements scolaires catholiques, qui a déjà soixante ans d'histoire, n'a jamais touché autant d'adolescents qu'aujourd'hui : 60 000. « Les églises se vident », dit le Père Jacques Ferrier, curé de Notre-Dame de Paris. Moins que les syndicats et les cinémas.

Quoique à un niveau modeste, la stabilisation des chiffres de l'éducation religieuse en France — dans toutes les confessions — est d'autant plus significative qu'elle touche une génération dont les parents étaient eux-mêmes étudiants ou lycéens en mai 1968. Ceux-ci ont rompu depuis longtemps avec toute pratique religieuse. N'ayant pas les moyens de transmettre une formation chrétienne, ils s'en désintéressent ou s'en déchargent sur d'autres. Les animateurs de catéchèse constatent une absence de connaissance et de culture religieuses.

Points de repère

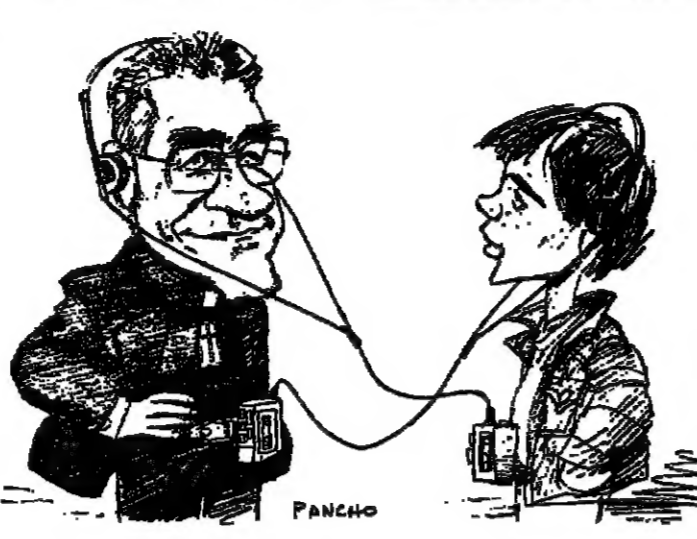
Non seulement ils n'ont pas reçu l'héritage chrétien de leurs aïeux, mais leurs seules références religieuses, parcellaires, confuses, passent sans nuance de Jean-Paul II au daïala lama, viennent de la télévision, plus rarement de l'école et des livres. Ils subissent une overdose d'informations et de propositions de toutes natures. Ils sont soumis au message culturel, racial, religieux de la ville et du lycée. Leur vie, leur famille, parfois sont dételées : au moins 30 % des jeunes en aumônerie à Paris ont des parents divorcés.

La demande traditionnelle de points de repère éthiques et religieux, de valeurs profondes et permanentes, s'exprime, aujourd'hui, dans des formes nouvelles — rassemblements, grandes célébrations, musique, jeux, fêtes, — qui ne sont sans doute pas spécifiques aux jeunes croyants, mais qui n'ont plus grand chose de commun avec l'encadrement religieux des générations précédentes (3).

Autrefois privilège de la tranche sept-treize ans, l'éducation religieuse se fait, désormais, à tout âge. L'éveil peut commencer très tôt ou très tard, à l'intérieur d'un groupe.

Douze mille enfants et adolescents étaient attendus, le dimanche 14 février, au Palais omnisports de Paris-Bercy pour « un rassemblement de fête, de découvertes et de prières » organisé à l'initiative du cardinal Lustiger. Les 5 et 6 mars, 5 000 adolescents sont également attendus à Versailles pour un Congrès national des jeunes chrétiens. Les jeunes croyants veulent aujourd'hui s'affirmer davantage.

d'une aumônerie ou d'un mouvement. Les sacrements dits de l'initiation chrétienne ont également lieu de plus en plus tard, à l'âge de l'école primaire et même du collège pour certains baptêmes, en seconde ou en première pour la confirmation.



En revanche, ils s'ennuient ferme à la messe. Tous les sondages sur la pratique dominicale en France montrent que ce sont les jeunes qui désertent le plus les églises. L'obligation hebdomadaire est un « carcan » ; la messe, le symbole le plus immédiat d'une Église à laquelle ils ne se sentent pas liés ou peu liés, qu'ils assimilent à une instance de prescriptions et d'interdictions. Les autorités ecclésiastiques peinent devant l'obstacle : comment concilier chez les jeunes une pratique stable et communautaire avec une foi vécue individuellement ou en petits groupes choisis ?

Petits oratoires

Car avant d'être un lieu éducatif, l'équipe de catéchèse ou d'aumônerie, par exemple, est d'abord perçue comme un espace de liberté et d'expériences. Les jeunes se disent saturés d'activités dispersées. « On passe du lycée au tennis, de la télé au conservatoire », dit Olivier, seize ans. « On nous parle, mais nous, nous ne parlons jamais ». Pour lui, l'aumônerie joue un rôle de « contre-poids ».

Elle devient même un « refuge », ajoute le Père Michel Dubost, chargé des aumôneries parisiennes, pour cette génération de jeunes chrétiens minoritaires. Pour éviter qu'elles ne se transforment en serres, éloignées de la réalité, les responsables s'efforcent de réimplanter leurs aumôneries à l'intérieur des lycées.

La chaleur du groupe compte plus que l'engagement. Le militantisme paraît plus moral que social et politique. La liberté, la solidarité, les droits de l'homme, la lutte contre la torture, le racisme, la faim, intéressent plus que les activités des partis. Les projets pour lesquels ils se mobilisent sont toujours concrets, d'amples limites, temporaires. Une aumônerie de Saint-Etienne correspond avec les détenus de la prison voisine de La Taubaudière. Une école catholique parisienne s'est jumelée avec un village d'Afrique. Un autre groupe organise des cours d'alphabétisation ou de rattrapage scolaire pour des enfants d'immigrés.

On signale des formes de piété et de célébration de la foi très personnelles. Dans les internats catholiques, les grandes chapelles froides sont délaissées, mais de petits oratoires s'ouvrent. Des jeunes organisent des marches spirituelles de nuit, à Pâques ou à la Pentecôte. Lourdes n'a jamais reçu autant de pèlerins de jeunes. Taizé fait le plein chaque été : ils étaient 40 000 en 1987 sur la colline bourguignonne.

« Le Monde sur minitel BOURSE : Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille 36.15 TAPEZ LEMONDE »

tionale de la communauté que par le sérieux des « heures bibliques » où les jeunes commentent, avec les frères, des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. La naissance, la violence, les sciences, la guerre, la mort : les jeunes aiment enfin se réunir autour de sujets qui sont à la charnière de la réflexion sociale et chrétienne.

Madonna et le curé d'Ars

Les éducateurs chrétiens n'en reviennent pas. « Une demande explicite de catéchèse est en train de remonter », dit le Père Stanislas Lalanne, responsable de la catéchèse en France. « C'était impossible il y a quatre ou cinq ans ». Past-il, alors, parler d'une génération Jean-Paul II ? Les jeunes n'ont jamais un seul modèle en tête. Tous les sondages montrent qu'ils admirent le pape globe-trotter et militant des droits de l'homme, mais le trouvent « ringard » sur les questions de sexualité.

Il s'agit peut-être d'une génération « kitsch ». « Ils adorent à la fois Madonna et Mère Teresa, Edith Piaf et le curé d'Ars », dit le Père Michel Dubost. Sur le plan religieux, comme pour le reste, ils refusent d'être dans des rails. S'ils n'ont pas envie d'éducation religieuse et de messe, ils le disent clairement. S'ils croient en Dieu, ils l'affirment aussi.

- HENRI TINCO.
- (1) Ce sondage a été réalisé en octobre 1987 sur un échantillon de 1 000 lycéens, du public et du privé, et étudiants, par la société Sogastat.
 - (2) Entretien avec le Père André Séverin dans *Crépuscule* 25 octobre 1984.
 - (3) « 15-19 ans. Des jeunes à découvrir », par Guy Lescaux et Thierry Vincout. Le Cerf.
 - (4) *Le Monde des Livres* du 25 décembre 1987 : « Une nouvelle rage biblique ».

Les XV^{es} Jeux olympiques d'hiver à Calgary

Les hallebardiers

performance sportive — ne dépassera jamais celui des concurrents à sang bleu.

Il ne s'agit pas du résultat d'une nouvelle technique de dopage médicamenteux par transfusion, mais d'une méthode héréditaire de reconnaissance. Deux authentiques princes sont en effet en compétition à Calgary : Hubertus von Hohenlohe, dont l'arbre généalogique prend racine au quatorzième siècle en Bohême, et Albert Grimaldi, dont la famille règne sur le rocher de Monaco.

Le fils d'Ira de Furstenberg, qui dirige les chroniques mondiales en enregistrant des disques, porte les couleurs du Mexique pour assouvir une passion du ski contractée dans la jeune enfance en Autriche. Il est un fort bonbon de descendre et ne craint pas de participer à la Coupe du monde.

Le fils de Grace Kelly, qui fait moins souvent que ses deux sœurs la « me » des magazines, a la particularité d'être, à vingt-neuf ans, le plus jeune membre du CIO. Mais il y a peu de chances qu'il obtienne un aussi riche palmarès sportif que son grand-père : Jack Kelly avait remporté trois médailles d'or en avion aux Jeux de 1920 et 1924. Bien qu'il ait été de l'athlétisme, du judo, de l'aviron, c'est en bob à deux que le marquis des Baux tentera de se distinguer un peu plus du commun.

Il a découvert cette discipline au cours de vacances à Saint-Moritz, il y a deux ans. La frayeur de la première descente dissipée, il s'est passionné. De freelance, il est devenu pilote. Avec d'assez bons résultats pour tenter l'aventure olympique. Le plus dur a été, pour lui, de trouver un second citoyen monégasque pour l'accompagner. Il n'y a eu que quatre candidats. Finalement, c'est Georges Bessi qui a été retenu pour propulser le jeune prince. Habituellement croustillant, Bessi est occasionnellement sprinter. En tout cas, il s'était présenté comme tel aux championnats du monde d'athlétisme à Rome, en septembre dernier.

Ce n'est pas la première fois que des altesse royales risquent leur prestige aux Jeux olympiques. Parce que Hubertus et Albert peuvent satisfaire un rêve enfantaillé en améliorant leur notoriété, faut-il, comme l'a fait un magazine américain, les comparer à Néron — champion de la course de char en 66 de notre ère ? Qui n'a pas besoin de redorer son blason ? En tout cas, avec les Mexicains, les Jamaïcains, les Fidjiens et tous ceux qui peuvent prêter à rire, ces deux princes sont peut-être les derniers de ces olympiques imaginés par Coubertin.

ALAIN GIRAUDO.

Comme la marine

La Force aérienne tactique a besoin d'un avion de transition en attendant l'arrivée du Rafale

En attendant l'entrée en service opérationnel du Rafale, prévue en principe pour 1996 mais plus probable à partir de 1997, l'armée de l'air française a besoin d'un avion de transition pour remplacer, dès 1993, certains des appareils anciens de la Force aérienne tactique (FATAC).

C'est ce qu'a expliqué, vendredi 12 février à Paris, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Achille Leriche, en admettant ainsi que la FATAC avait, toutes comparaisons gardées, le même problème que l'aéronautique navale pour la succession de ses avions Crusader.

L'armée de l'air participe, à raison de 80 %, au financement du développement du Rafale, avec la marine, qui assure les 20 % restants. Le Rafale servira, d'abord, dans les unités de la FATAC et, bien plus tard, dans celles de la défense aérienne, qui viennent à peine de commencer à recevoir, à Dijon et à Orange, leurs premiers Mirage 2000.

Pour le compte de la FATAC, le Rafale devrait assurer les missions d'attaque en profondeur, en vol à très basse altitude au-dessus d'un territoire adverse, et servir de plate-forme de tir des nouveaux missiles air-sol guidés avec précision, dans une gamme de portées allant de 50 à 200 kilomètres. Ce faisant, le Rafale prend le relais, notamment, des Mirage III-E, des Jaguar et des Mirage 5, dont le remplacement doit intervenir progressivement à partir de 1993. Évoquant l'âge de ces avions, dont certains ont été mis en service après 1964, le général Leriche est convaincu que « la FATAC française était, en Europe, parmi les forces alliées comparables à elle, la moins bien équipée ».

Dès lors que le Rafale ne sera pas prêt en 1993, il faut donc prévoir des solutions de transition, tout comme l'aéronautique navale, qui, de son côté, songe à un avion américain, le F-16, pour remplacer ses vieux Crusader.

Pour prendre la relève de plusieurs escadrons de Mirage III-E et de Jaguar, l'état-major de l'armée de

Les Français en reconnaissance

Délegation française peu nombreuse pour la cérémonie d'ouverture : parmi les absents, les skieurs qui doivent participer à l'épreuve de descente, le dimanche 14 février. Ils se sont préparés à subir les caprices du vent qui souffle en rafales sur le parcours.

Mécontent de son parcours, mais satisfait de ses premières journées au Canada, Luc Alphand balance entre l'humour et la rage. « Aujourd'hui, c'est un peu du terrible », explique le skieur de Savoie-Chaux-de-Fort, comme pour excuser sa modeste vingt-quatrième place lors de la quatrième descente d'entraînement, disputée, le vendredi 12 février, sur les pentes de Mount Allan.

Les fortes rafales de vent qui viennent soulever ou bousculer les descendeurs ne facilitent pas l'évolution des coureurs. Christophe Pié en sait quelque chose : il a fait des bords longs d'une dizaine de mètres grâce à un vent arrière favorable. « En haut de la piste, c'est mou », ajoute Luc, faisant allusion aux méfaits du radoucissement. Le mercure qui grimpe et le vent qui dénude les crêtes, deux facteurs météorologiques que le jeune Français ne s'attendait pas à côtoyer lors de son séjour olympique.

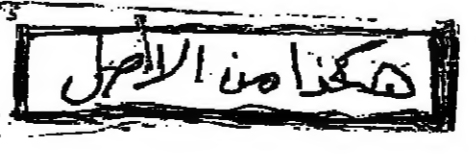
Une semaine après son arrivée au Canada, le coureur alpin commence cependant à s'habituer à la vie dans les montagnes Rocheuses. Maintenant que les effets du décalage horaire se sont estompés et que les inconforts du repas froid le midi font partie des habitudes, Luc Alphand a retrouvé son sourire. « Au début, on critiquait un peu les conditions de logement, car on estimait que nous étions éloignés de tout », raconte-t-il. Et puis au fil des séances d'entraînement, les athlètes de l'équipe

de France se sont rendus compte que le motel de Canmore qui les hébergeait offrait quelques avantages. « De cette station au pied des montagnes jusqu'aux pistes de ski alpin le trajet ne dure qu'une demi-heure, ce qui nous permet de ne pas nous lever trop tôt le matin. De plus, nous bénéficions des installations du centre sportif », ajoute le skieur, en espérant que, si la température se décide à baisser, il pourra profiter du gymnase.

Loin de Calgary, de ses lumières et de ses fêtes, les skieurs tricolores poursuivent leur préparation. Tom C. Passerelli a résumé Francis Piccard, ravi de sa septième place de vendredi. La vie au centre convient à ce skieur, décidé à rivaliser avec les vedettes suisses.

Mais pour le grand show de la cérémonie d'ouverture Catherine Quénecq va faire une entorse à son retrait. C'est en effet la skieuse de Notre-Dame-de-Bellecoeur, qui doit porter le drapeau tricolore pour précéder la délégation française. Une délégation peu nombreuse puisque les spécialistes du patinage artistique ne sont pas encore arrivés à Calgary et que les skieurs alpins poursuivent leurs entraînements. Les hockeyeurs, eux, sont présents, mais un manque d'uniforme de parade risque de les priver de défi.

● TENNIS : Tournoi de Lyon. — Le Granoblois Philippe Pech a été éliminé, vendredi 12 février, en quart de finale du tournoi de Lyon par l'Américain Todd Nelson (6-2, 7-6). Yannick Noah a battu facilement l'Australien Broderick Dyck (6-4, 6-2), tandis que le Sénégalais Yaya Doumbia se qualifiait pour les demi-finales face au Britannique Jeremy Bates (6-3, 7-5). Enfin, l'Argentin Masso a éliminé le Néo-Zélandais Evernden (6-4, 5-7, 7-6).



مكتبة الامم المتحدة

Culture

Comme la musique

La Force aérienne tactique a besoin d'un... de transition en attendant l'arrivée du...

La situation... La Force aérienne...
Le 15 février 1988...
L'année de la mode...
Le poids des chimères...
Conflit entre les organisateurs de salons...
Retour à la vieille Amérique...
Les Français en reconnaissance...
Le parolier qui chante...
A la septième heure de la pleine lune...
Le monde sur minitel...
Route de Zairobi...
Le monde sur minitel...
Route de Zairobi...

CINÉMA

« La Maison de Jeanne » de Magali Clément

Dans un village d'Auvergne, Jeanne (Christine Boisson) tient une suberge dont le restaurant est réputé. Son mari Georges (Jean-Pierre Bisson) fait la cuisine et lit les grands auteurs. Leurs trois filles sont charmantes et bruyantes. Martin (Marie Tristanguin), sœur de Jeanne, vit à l'étranger et joue du piano. Marie (Michelle Goddet), l'autre sœur, passe de temps en temps voir son mari Maxime (Maxime Leroux) occupé au premier étage à écrire un interminable roman. L'agitation règne constamment dans la maison. Les franges du père (Jacques Richard) rendent la mère (Pascale Audret) hystérique, et Jeanne a de quoi être nerveuse. Elle se met en colère, se cogne aux meubles et bute dans les escaliers. Or, Pierre (Benoit Régent), le nouveau propriétaire, vient s'installer, jase discrètement à copain-copain avec tout le monde et conquiert finalement Jeanne par ses silences et ses regards appuyés de beau séducteur.

« Les saisons du plaisir », de Jean-Pierre Mocky

Le parfum de Satan

Il est assez sympathique, Mocky, c'est son principal défaut. Il ne respecte pas grand-chose, ni l'art, ni le sérieux, ni la morale, ni les bonnes mœurs et le fait savoir bien fort aux hommes gens, après du football (*A mort l'arbitre*) ou sans de la religion (*Le Miracle*), par voie d'affiches s'il le faut. Celles des *Saisons du plaisir*, un ensemble de quatre natures-mortes-vivantes en couleurs, dues à Pierre Grimal, étaient non sans d'un championnisme turgescent, d'une poire molle offerte, de seins mûrs à point, d'un père Noël à la carotte étonnante, qui sont les bienvenues sous le ciel de février.

MODE

« L'Année de la mode », de Laurence Benaim

Le poids des chimères

« La mode est joyeuse et le fait savoir. Jamais on ne l'aura autant adulée, remarquée, applaudie, filmée qu'en 1987 », écrit Laurence Benaim dont les éditions de la Manufacture ont publié un album très beau, qui s'appelle, forcément, *L'Année de la mode*.



Jean-Paul Gaultier, 1987

Laurence Benaim «couvre» la mode pour le Monde. Pendant des mois, elle se débat entre stylistes et photographes, joue avec les paradoxes diverses inhérents à l'état de créateur, dans ce domaine plus encore que dans d'autres, parce qu'il est à la fois complètement éphémère et essentiel. La mode est un pays cruel et mystérieux où on investit des mois de travail et des sommes énormes sur des défis fatals, où s'entre-dévorent le moment unique du luxe et le rituel machinal du quotidien.

« Baby Boom », de Charles Shyer

Retour à la vieille Amérique

Sur les affiches, Diane Keaton a l'air d'une grande amusée encombrée d'un enfant en bas âge et se demandant ce qu'il lui arrive. C'est à peu près cela. L'effet *Trois Femmes et un couffin* a encore frappé mais côté dames.

Première mondiale de « Bernadette » à Lourdes

TARBES de notre correspondant

Jean Delannoy a volontairement choisi la date du 11 février, marquant le cent trentième anniversaire des apparitions, pour présenter à Lourdes en première mondiale son dernier film, *Bernadette*, qui sortira sur les écrans français le 17 février. Le public, composé de plus de sept cents directeurs de pèlerinages et d'un demi-millier de Lourdais, a été enthousiasmé.

Claude Lemesle au Tintamarre

Le parolier qui chante

Claude Lemesle est l'un des auteurs les plus prolifiques de la chanson : deux mille textes écrits en vingt ans, mille soixante mis en musique, enregistrés et chantés par un large éventail d'interprètes, de Joe Dassin à Michel Sardou, de Serge Reggiani à Carlos et Julio Iglesias et aussi de jeunes inconnus réalisant leur premier 45 tours. « Jamais à court d'idées, prompt à épouser l'univers d'un chanteur, Claude Lemesle pose ses mots sur des musiques sans doute traditionnelles, mais les textes sont d'une qualité constante.

« A la septième heure de la pleine lune »

Conte à domicile

Un conte traditionnel arabe. En tête à tête, ou presque, et en appartement. Avec Martine Drai en conteuse diabolique.

Chaque lundi soir, on peut s'en rendre compte au Tintamarre, où, pour la première fois depuis les « hootenannies », les concerts collectifs improvisés du Centre américain en 1966, Claude Lemesle monte sur scène et, accompagné par deux guitares, chante son répertoire : des beaux textes imaginés pour Reggiani mais qui n'ont pas ou leur chance, des chansons qu'il reprend à la demande du public, comme *Le Barbier de Belleville* ou *la Fleur aux dents*.

Une femme pousse la porte de chez vous, ou celle de votre voisin. Elle prend la parole, entame une histoire. Le théâtre, ce peut être simplement cela.

Conflit entre les organisateurs de salons

Il n'y aura pas de salon Mode aux Tuileries au mois de mars, a annoncé son promoteur, Jean-Pierre Fain. Le ministère de la culture, qui avait accordé son autorisation en 1986 et 1987, et l'avait promise pour 1988, l'a finalement retirée - à cause des pressions exercées par la Fédération du prêt-à-porter - affirme Jean-Pierre Fain. Celui-ci accuse également la Fédération de faire pression sur les membres, sur les exposants des salons de la porte de Versailles et ainsi sur le *Journal de textile*, qui a publié les tenants et les aboutissants de l'affaire. Au ministère, on se contente de dire que l'interdiction est due « à l'absence d'accord entre les parties concernées ».

EN 1941, CETTE FEMME VA SCANDALISER L'EMPIRE.



ROUTE DE ZAIROBI

MICHAEL RAOFORD

Od. Gt.
Le spectacle sera repris du 15 au 27 février au Théâtre 71, Malakoff. Tél. : 46-55-43-43.

Concert reporté. - Le concert prévu le lundi 15 février à 20 h 30, aux Lunettes musicales de l'Athénée, avec la jeune basse géorgienne M. Pasta Bourchouladze, est annulé pour raisons de santé. Ce concert est reporté au 11 avril.

Le Monde sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Les bourses du monde

36.15 TAPÉZ LEMONDE

ÉTRANGER

2. - **LIBAN** : Le bombardement de bases palestiniennes par l'aviation israélienne fait vingt-six morts (5, 8 et 20).

3. - **BELGIQUE** : Mort de Gaston Eyskens, trois fois premier ministre entre 1949 et 1972 (5).

4. - **AFGHANISTAN** : Alain Guillo, journaliste français capturé le 12 septembre 1987 en compagnie de résistants, est condamné à dix ans d'emprisonnement pour « activités subversives et espionnage ». Les autorités françaises dénoncent ce verdict et engagent des démarches auprès de Kaboul et de Moscou pour obtenir l'expulsion d'Alain Guillo (1^{er}, du 5 au 11, 13, 23 et 28).

4. - **FINANCES MONDIALES** : Des interventions massives des banques centrales et la confirmation qu'un accord secret de défense du dollar accompagne la déclaration des Sept du 23 décembre provoquent la remontée de la monnaie américaine. Cette reprise s'accroît avec l'annonce, le 15, du déficit commercial des États-Unis pour novembre, qui, à 13,22 milliards de dollars, est le plus faible de 1987. Le dollar se stabilise ensuite autour de 1,67 DM/127 yens et 5,64 F (du 3 au 15 et 31/1-1^{er}/11).

6. - **MEXIQUE** : Une équipe de neurochirurgiens annonce avoir greffé pour la première fois des cellules de fœtus humain dans le cerveau de deux malades atteints de la maladie de Parkinson (9).

7-9. - **FRANCE-RDA** : M. Erich Honecker effectue en France la première visite d'un chef d'État est-allemand (du 7 au 11).

8. - **ÉTATS-UNIS** : Le jour même où la Bourse de New-York subit, sans raison bien précise, une baisse record de 140 points (- 6,85 %), est rendu public le rapport de la commission mise en place par M. Reagan après le krach d'octobre. Le rapport Brady dénonce les risques des transactions informatisées et préconise un meilleur contrôle des marchés, qu'il propose de confier à la Réserve fédérale (10-11, 12 et 16).

8. - **URSS** : M. Mikhaïl Gorbatchev, analysant devant les responsables de la presse soviétique les difficultés auxquelles se heurte sa politique de réforme, critique tout autant la « droite » et la « gauche », c'est-à-dire les conservateurs et ceux qui veulent aller trop vite (3-4, 10-11, 14 et 29).

11-13. - **SUÈDE-URSS** : MM. Nikolai Ryzkov et Ingvar Carlsson, premiers ministres soviétique et suédois, concluent à Stockholm un accord à propos d'un contentieux vieux de dix-neuf ans sur le partage des zones économiques en mer Baltique (13, 14 et 15).

12. - **CHINE** : Un projet de loi qui prévoit une réelle autonomie de gestion pour les entreprises publiques est publié dans la presse officielle (15).

13. - **ISRAËL** : Quatre Palestiniens de Cisjordanie sont expulsés vers le Liban. Les autorités israéliennes affirment qu'ils « figuraient parmi les organisateurs des troubles » dont la répression a provoqué la mort de trente-sept Palestiniens depuis le 9 décembre dans les territoires occupés. Au Conseil de sécurité de l'ONU, les États-Unis s'ab-

Janvier 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

suscite un vif émoi en Belgique et provoque une importante bataille boursière (du 19/1 au 1^{er}/11).

18. - **JEUX OLYMPIQUES** : 161 des 167 pays membres du Comité international olympique ont accepté de participer en septembre aux Jeux de Séoul (Corée du Sud). Seuls la Corée du Nord et Cuba ont refusé, l'Éthiopie, le Nicaragua, l'Albanie et les Seychelles n'ayant pas répondu à l'invitation (6, 7, 13, 16, 17-18 et 20).

19-22. - **URSS** : Le premier emprunt soviétique sur le marché international des capitaux depuis 1917 est lancé avec succès en Suisse (7 et 24-25).

21. - **ÉTATS-UNIS** : Un test permettant de prédire le risque d'apparition d'un cancer héréditaire est mis au point pour la première fois (24-25).

22. - **FRANCE-RFA** : Le chancelier Helmut Kohl et M. François Mitterrand célèbrent à Paris le vingt-cinquième anniversaire du traité de coopération franco-allemand, auquel ils annexent deux protocoles instaurant un conseil de défense et de sécurité ainsi qu'un conseil économique et financier. La constitution d'une brigade composée à égalité de soldats allemands et français est confirmée et la création d'un Haut conseil culturel commun est décidée (15 et du 18 au 25).

22. - **SÉNÉGAL** : Arrivée du dixième Rallye Paris-Alger-Dekar, remporté par le Finlandais Kaankunen sur Peugeot 205 (autos) et par l'italien Orioli sur Honda (motoc). Parti le 1^{er} de Versailles, il a suscité de nombreuses polémiques et provoqué la mort de six personnes, dont une femme et deux enfants africains (du 1^{er} au 15 et 28).

22-29. - **FRANCE - PROCHE-ORIENT** : M. Edouard Balladur se rend en Arabie saoudite, dans les Émirats arabes unis, au Koweït et en Jordanie pour une visite « aussi politique qu'économique » (15, 23, 26, 27 et 29).

23-24. - **AUSTRALIE** : L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, 23, et le Sudésiste Mats Wilander, 24, remportent les Internationaux de tennis de Melbourne (9 et du 12 au 26).

25. - **COLOMBIE** : L'enlèvement et l'assassinat du procureur général Carlos Mauro Hoyos est revendiqué par les trafiquants de

drogue menacés d'extradition vers les États-Unis (du 27 au 30).

25-28. - **FRANCE-CANADA** : Mme Jeanne Sauvée effectue en France la première visite d'État d'un gouverneur général du Canada (du 24 au 27).

27. - **LIBAN** : Un ressortissant ouest-allemand, M. Ralph Schray, est enlevé à Beyrouth. Deux autres citoyens allemands, le 5, à Düsseldorf, le procès d'Abbas Ali Hamadei, accusé de complicité dans l'enlèvement, en janvier 1987, de deux Allemands de l'Ouest à Beyrouth (6, 7, 29 et 30/1, 2/11).

28. - **ESPAGNE** : La proposition faite par l'ETA militaire d'une trêve immédiate de soixante jours est accueillie avec prudence à Madrid (30 et 31/1-1^{er}/11).

28. - **GRANDE-BRETAGNE** : Les ministres de la santé ou les représentants de cent quarante-huit pays, réunis à Londres depuis le 26, adoptent une déclaration solennelle sur le SIDA. 1988 est déclarée « Année de la communication sur le SIDA » (28 et 30).

29. - **ÉTATS-UNIS** : Washington annonce que les privilèges tarifaires dont bénéficient sur le marché américain les nouveaux pays industriels d'Asie, sur-nommés les quatre « Tigres » (Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taïwan), vont être supprimés (2/11).

29. - **FRANCE - GRANDE-BRETAGNE** : Le douzième sommet franco-britannique, auquel participent à Londres MM. Mitterrand et Chirac, ne permet aucun progrès sur la coopération militaire ni sur les questions agricoles communautaires (du 29/1 au 1^{er}/11).

30. - **CAMBODGE** : Le prince Sihanouk démissionne de la présidence de la résistance, alors que sa deuxième rencontre avec M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, les 20 et 21, à Saint-Germain-en-Laye, semblait avoir permis des progrès vers un règlement du conflit (3-4, 7, 12, 13, 19, 20, 22, 23, 26, 29 et du 31/1 au 3/11).

30-31. - **GRÈCE-TURQUIE** : MM. Andreas Papandréou et Turgut Ozal, premiers ministres grec et turc, amorcent une réconciliation car se rencontrant à Davos (Suisse) pour le premier sommet gréco-turc depuis 1978 (27 et 30/1, 2/11).

reserves sont exprimées dans tous les partis (5, 7, 8, 13, 14, 15, 22, 23, 29 et 30).

14. - Sept des quinze Iraniens expulsés le 8 décembre vers le Gabon sont rapatriés en France, les autres étant accueillis par l'Espagne. Ce revirement du gouvernement, décidé, selon M. Chirac, « pour des raisons humanitaires », avait été précédé d'un vaste mouvement de protestation en France et à l'étranger. M. Mitterrand était intervenu à plusieurs reprises en faveur des expulsés, qui faisaient la grève de la faim au Gabon, comme une quarantaine de leurs amis à Paris (du 3 au 16).

15. - M. Chirac, lors d'un conseil de cabinet réuni à Matignon, demande l'ensemble des membres du gouvernement de défendre le bilan de l'action menée depuis mars 1986 (16 et 17-18).

16. - M. Jacques Chirac, annonçant de l'hôtel Matignon sa candidature à l'élection présidentielle, définit son « ambition » pour la France. Le 24, un congrès extraordinaire du RPR vote, par 99,97 % des mandats, son soutien à M. Chirac, qui se met en « congé de présidence du mouvement » (9, 10-11, du 16 au 22, 26 et 28/1, 2/11).

16-17. - La convention nationale du PS adopte les « propositions des socialistes » pour la présidentielle, sans voter pour éviter de se diviser (6, 8, 12, 13 et du 16 au 21).

17. - M. Valéry Giscard d'Estaing, invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », annonce son refus de « s'impliquer dans la compétition » présidentielle, puisqu'« il n'y a plus de différence idéologique entre le RPR et l'UDF » (16, 19 et 29).

18. - L'emprunt 7 % 1973, dit « emprunt Giscard », est remboursé. Les 6,5 milliards de francs d'origine sont devenus 55 milliards en raison de la clause d'indexation sur l'or; mais, le Trésor ayant pu élargir les remboursements, le solde dû est de 27,9 milliards (6, 10-11, 16, 17-18 et 20).

18-21. - Soixante-quinze Prix Nobel, réunis à Paris à l'invitation de M. François Mitterrand et de M. Elie Wiesch, prix Nobel de la paix 1984, réfléchissent aux « menaces et promesses à l'aube du vingt-et-unième siècle » (du 17 au 25 et 30).

20. - Mort du baron Philippe de Rothschild, propriétaire du château Mouton-Rothschild, premier cru classé du Médoc, et homme de lettres (22 et 29).

21. - Le déficit du commerce extérieur a été de 900 millions de francs en décembre et de 31,4 milliards en 1987, contre 500 millions en 1986. Pour la première fois, les échanges industriels enregistrent un déficit de 11,5 milliards, contre 31,8 milliards d'excédent en 1986 (23).

22. - M. Raymond Barre déclare sur Europe 1 qu'il n'a pas l'intention de « se livrer à une agitation sous astimés », alors qu'un sondage de la SôPRES commandé par le RPR indique pour la première fois qu'il serait premier tour (5, 9, 14, 16, 17-18, 23, 27, 28 et 30/1, 2/11).

22. - Trois hommes, dont deux anciens gendarmes, sont inculpés par le juge Bouloque de « tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée » : ils avaient été surpris, le 23 décembre, alors qu'ils tentaient d'installer un dispositif d'écoute sur la ligne téléphonique de M. Yves Loubert, huissier au Conseil supérieur de la magistrature, soupçonné d'avoir détourné des documents confidentiels. L'enquête, confiée à l'Inspection générale de la police nationale, a mis en cause M. Christian Proureau, conseiller technique à l'Élysée, qui avait acheté en 1984 la voiture utilisée par les trois hommes le 23 décembre (du 10 au 14, 17-18, 19, 21 et du 23/1 au 1^{er}/11).

24. - M. Michel Rocard, invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », affirme que « toutes les hypothèses sont ouvertes » pour la candidature socialiste à la présidentielle. Il indique que M. Mitterrand, qui l'a reçu à l'Élysée le 23, lui « a confirmé son intention très ferme de ne rendre publique sa décision qu'au mois de mars ». Tous les sondages prévoient que M. Mitterrand, dont la cote de popularité est au plus haut, remporterait l'élection (du 5 au 30/1 et 2/11).

25. - Le nombre des chômeurs a augmenté de 0,6 % en décem-

CULTURE

4. - Mort de Lily Laskine, harpiste (5 et 6).

6. - Mort de Trevor Howard, acteur britannique (9).

7. - Pour inaugurer le Théâtre national de la Colline, à Paris, Jorge Lavelli, son directeur, met en scène le *Public*, une pièce de Federico Garcia Lorca jamais encore représentée en France (7 et 13).

7. - Mort de Michel Auclair, acteur (8).

9. - Mort de Thierry Maulnier, de l'Académie française (12).

15. - Plus de cent musées participent au premier Salon international des musées et des expositions au Grand Palais (14 et 17-18).

16. - Ouverture de l'exposition Zurbaran au Grand Palais (16).

18. - Mort de Jean Mitry, historien de cinéma (21).

19. - L'acteur Gérard Desbarthe, pour sa première mise en scène, monte le *Cid*, de Corneille, à la Maison de la culture de Bobigny (20 et 24-25).

25. - Un gala au Théâtre des Champs-Élysées inaugure l'« Année de la danse » (28).

28. - Georges Duby, reçu à l'Académie française par Alain Peyrefitte, prononce l'éloge de Marcel Arland (29 et 31/1-1^{er}/11).

28. - Le Musée Picasso expose les *Demoiselles d'Avignon* avec les dessins, esquisses et peintures qui s'y rapportent (30).

Edouard Masurel
L'année 1987 dans Le Monde
Préface d'André Fontaine

Un ouvrage de référence avec un index détaillé

256 pages 25 F

سنة 1987

Soutenue par la hausse des investissements et de la consommation

La croissance française a été de 2,1 % en 1987

Malgré un léger ralentissement en fin d'année, la croissance française a été, en 1987, de 2,1 %, en volume, d'après les comptes nationaux trimestriels de l'INSEE. Dans un communiqué, le ministre de l'économie souligne que « la croissance a été meilleure que prévue » et supérieure à celle de la RFA (1,7 %) en 1987.

Les comptes nationaux du quatrième trimestre, rendus publics vendredi 12 février par l'INSEE, donnent une première image, encore provisoire, de ce qu'a été l'activité économique en France en 1987. Le tableau est plutôt rassurant. Il y a cependant quelques ombres.

Tout d'abord, la croissance en volume du produit intérieur brut marchand (évalué au prix de 1980) aura été pour l'ensemble de l'année de 2,1 %, comme en 1986 et plus qu'en 1985 (1,4 %). Si l'ambition fixée par le gouvernement lors de l'élaboration à l'automne 1986 du budget 1987 n'a pas été atteinte (2,8 %), en revanche la performance est meilleure que ne le prévoyait la commission des comptes de la nation en octobre 1987 (1,5 %). Les effets des rigueurs de l'hiver 1985-1986, de la grève des transports ferroviaires de janvier et du krach boursier d'octobre ont donc pu être surmontés.

« Contrairement aux années précédentes, la croissance a été plus forte l'an dernier en France qu'en Allemagne », indique le ministre de l'économie dans son communiqué. Effectivement, la croissance n'aurait été en 1987 que de 1,7 % outre-Rhin, d'après les dernières estimations publiées.

En 1986, la France avait enregistré une performance un peu moins bonne que l'Allemagne (respectivement + 2,1 % et plus 2,5 %). Tout

en se rapprochant de la moyenne de ses partenaires européens membres de l'OCDE qui auraient enregistré l'an dernier une croissance moyenne de 2,25 % (d'après les prévisions de l'OCDE), la France reste cependant encore en retrait par rapport à l'ensemble des pays membres de l'OCDE (+ 2,75 % en 1987).

Les comptes trimestriels de l'INSEE permettent également de faire ressortir une évolution plutôt favorable de la croissance et de ses origines au cours de l'année écoulée. La balance entre les trois sources de l'activité (la consommation, l'investissement et le commerce extérieur) tend à se modifier. Globalement, la consommation des ménages a encore joué l'an dernier un rôle moteur. Soutenue par un recours croissant au crédit, elle a augmenté, en moyenne annuelle de 2,4 % (contre 3,4 % en 1986 et 2,4 % en 1985). Mais son rythme de croissance s'est ralenti en fin d'année. Après une augmentation de 2 % au troisième trimestre, elle n'a progressé que de 0,7 % au quatrième trimestre, grâce en particulier aux achats importants d'automobiles.

Accélération de l'investissement

L'investissement total, peu dynamique en début d'année, accusé en revanche une accélération au second semestre. Pour 1987, il a été, en moyenne annuelle, de 2,9 % (contre 3,5 % en 1986 et 1,1 % en 1985). L'investissement des entreprises a été soutenu (+ 4,1 % après 4,3 % en 1986). Le ministre de l'économie souligne, dans son commentaire, que, « en un an, au quatrième trimestre 1986 au quatrième trimestre 1987, il a augmenté de 7 % environ en volume ».

Le commerce extérieur a en revanche pesé négativement sur la croissance. Mais, là aussi, des tendances favorables sont à relever.

Certes, globalement, la progression des exportations en volume (plus 1,2 % en 1987, après une baisse de 0,7 % en 1986) est bien inférieure aux prévisions initiales du gouvernement (+ 4,8 %). Mais, au cours du second semestre, la France enregistre une belle accélération des ventes à l'étranger (+ 3,9 % au troisième trimestre et à nouveau + 3 % au quatrième). La performance des trois derniers mois de l'année s'explique par « la reprise des ventes agricoles et la bonne tenue des exportations de produits manufacturés ».

Cette reprise des exportations en fin d'année s'accompagne d'une légère décoloration des importations. Pour l'ensemble de l'année, ces dernières ont cependant fortement augmenté (+ 6,4 % après + 4,9 %). Le gouvernement en devrait pas manquer de relever qu'au quatrième trimestre la hausse des achats à l'étranger (+ 2,1 %) résulte d'une « accélération des importations de biens d'équipement professionnel et de matériels de transport et d'une réduction de celles de biens de consommation ».

Décoloration de la consommation des ménages, investissements soutenus des entreprises et forte progression des achats à l'étranger liés à cet effort d'investissement : l'évolution de l'activité économique au quatrième trimestre a donc été plutôt favorable.

Il reste un gros point noir : les échanges de produits manufacturés. Dans ce domaine, les performances restent décevantes. Les exportations n'ont augmenté que de 2,1 % (après une baisse de 0,9 % en 1986), alors que les importations ont crû de 9,7 % (après une augmentation de 8,4 % en 1986). Au quatrième trimestre, les achats ont à nouveau crû plus vite que les ventes. En définitive, la production industrielle a plafonné au niveau, certes élevé, du troisième trimestre.

E. L.

Contraction du déficit commercial mais gonflement des stocks

Chaud et froid sur l'économie américaine

Le déficit commercial américain, qui avait été de 13,2 milliards de dollars en novembre, a de nouveau diminué en décembre 1987, revenant 12,2 milliards, d'après les statistiques publiées vendredi 12 février par le département du commerce à Washington. Pour l'ensemble de l'année 1987, le déficit a établi un nouveau record avec 171,2 milliards (contre 156,2 milliards en 1986).

Les marchés des changes et les principales places boursières de la planète ont accueilli avec enthousiasme l'annonce de la « bonne nouvelle », selon les termes de M. Clayton Yeutter, le conseiller spécial du président Reagan pour les affaires commerciales, la réduction pour le second mois consécutif du déficit commercial américain. Après son record d'octobre (17,6 milliards de dollars) il est passé de 13,2 milliards en novembre à 12,2 milliards en décembre.

« Il s'agit d'un signal qui annonce des jours encore meilleurs », a commenté M. Yeutter. Considérant le résultat sur l'ensemble de l'année, un déficit record de 171,2 milliards de dollars (contre 156,2 milliards en 1986), M. William Verity, le secrétaire américain au commerce, a cependant ajouté qu'il reste « un long chemin à parcourir avant de retrouver une situation confortable ».

En fait, le résultat de décembre, s'il semble confirmer l'amélioration enregistrée en novembre, n'est pas aussi glorieux qu'il y paraît au premier abord. Tel est l'avis de nombreux économistes. Certes, il s'agit du déficit mensuel (non corrigé des variations saisonnières) le plus faible depuis janvier 1987 (11,9 milliards). Sur l'ensemble de l'année, le déficit du dollar aidant, les exportations ont finalement progressé plus vite que les importations (respectivement de 11,5 % et de 10,7 %).

Mais l'amélioration de décembre ne se fonde pas sur des éléments très

favorables. Les exportations globales ont, il est vrai, atteint un niveau mensuel record (24,8 milliards) dans l'histoire des Etats-Unis. Mais la progression, par rapport à novembre, de 4,2 % s'explique pour la moitié environ par des « ventes indéterminées » au Canada et par une hausse des exportations de produits agricoles, pétroliers et d'or non monétaire.

En revanche, les exportations de produits manufacturés, qui avaient été au cours des six derniers mois l'un des facteurs dynamiques, ont légèrement baissé en décembre. En diminuant le prix des produits américains à l'étranger, la baisse du dollar aurait pourtant dû se traduire par un boom des exportations. En décembre, les ventes à l'étranger d'automobiles et de matériels électroniques *made in USA* ont diminué.

Du côté des importations, la situation n'est pas favorable non plus. Leur stabilisation à un niveau élevé (37 milliards de dollars) résulte d'une baisse des achats pétroliers compensée par une hausse des importations de produits manufacturés (de 400 millions de dollars environ). Les consommateurs américains continuent à acheter « étranger ». Les chiffres de décembre ne semblent donc pas indiquer une véritable substitution des exportations à la consommation comme source principale de l'activité des industriels américains.

Pressions atténuées

La baisse du dollar par rapport au yen et aux monnaies européennes depuis la mi-1985 commence néanmoins à avoir des effets sur les relations commerciales bilatérales des Etats-Unis avec le Japon et l'Europe de l'Ouest. Pour le troisième mois consécutif, le déficit américain à l'égard du Japon s'est à nouveau légèrement contracté en décembre. Il reste cependant encore supérieur en 1987 à celui enregistré en 1986 (respectivement 59,8 milliards de dollars et 58,6 milliards). Avec l'Europe de l'Ouest, le déficit est revenu de 32,7 milliards à 30,2 milliards. En revanche, avec les pays du

tiers-monde, le déficit s'est accru sensiblement. Avec les quatre « tigres » asiatiques en particulier (Taïwan, Singapour, Hongkong et la Corée du Sud), il a augmenté de 30,7 milliards à 37,7 milliards. Il est vrai que les monnaies de ces pays ne se sont pratiquement pas réévaluées par rapport au dollar.

La réduction du déficit commercial de décembre devrait atténuer les pressions en faveur de mesures protectionnistes. La crainte d'un fort ralentissement de l'activité économique

Le retour des ajustements saisonniers

Le département du commerce a indiqué, le vendredi 12 février, qu'il recommencerait à tenir compte des facteurs saisonniers dans ses chiffres mensuels du commerce extérieur américain, à partir donc des données « corrigées des variations saisonnières » (en CVS). Les premières données devaient porter sur les résultats du mois d'avril, normalement attendus pour la mi-juin. L'administration américaine avait abandonné ces ajustements saisonniers en 1986 et 1987 à cause de difficultés de comptabilisation.

Le retour de l'ajustement pourrait cependant avoir un effet inverse. A ce sujet, deux informations rendues publiques vendredi ont jeté un certain froid, contribuant d'ailleurs à ramener rapidement le calme sur les marchés financiers après l'euphorie du « bon chiffre ». Pour le troisième mois consécutif, les entreprises américaines ont enregistré, en décembre dernier, un gonflement de leurs stocks (de 0,8 %). En janvier, les prix de gros ont augmenté aux Etats-Unis de 0,4 %, en raison surtout d'une hausse des prix des produits alimentaires de 1,7 %. Le premier élément fait craindre une récession, le second une reprise de l'inflation. Les incertitudes restent grandes.

ERIK IZRAELWICZ

A l'issue d'un mois de lutte et après l'abandon de M. Leysen

Quatre scénarios possibles pour l'avenir de la Générale de Belgique

BRUXELLES de notre correspondant

Retour à la case départ et net avantage à M. De Benedetti après l'échec, le vendredi 12 février en fin de matinée, de la tentative de M. André Leysen, le patron du groupe Gevaert, de fédérer les intérêts belges (nos dernières éditions du 13 février). En accord avec le groupe français Suez, il avait tenté de s'assurer de la majorité des actions de la Société générale de Belgique et d'empêcher que celles-ci ne tombent entre les mains de M. De Benedetti.

Les responsables de trois sociétés au moins, COBEPA, IBEL (toutes deux filiales belges de Paribas et actionnaires importants de Gevaert) et Artois n'ont pas voulu, en effet, ratifier le pré-accord intervenu dans la nuit du 10 au 11 février entre M. Leysen, les responsables de Suez et ceux de la Société générale. Ces opposants estimaient notamment que ce pré-accord était trop flou sur matière de politique industrielle. Ils pensaient aussi que la future Société générale serait ingouvernable si l'on continuait d'ignorer la présence au sein de son conseil d'administration du groupe de M. De Benedetti, qui aurait possédé près de 50 % des actions, donc beaucoup plus que la minorité de blocage.

La Générale n'est plus belge

L'état des forces - présumées - était donc le suivant samedi dans la matinée. M. De Benedetti posséderait d'ores et déjà 38 % ou même 40 % des actions de la Société générale. L'OPA qu'il a lancée sur les 15 % restants du capital débute lundi. Mais, le marché ayant été apparemment « ratisé » par les uns et les autres, il reste peu d'actions qui pourraient tomber dans l'escarcelle de l'homme d'affaires italien. En tout état de cause, celui-ci reste, et de loin, le principal actionnaire de la « vieille dame » et rappelle qu'il veut bien en partager la propriété avec un groupe belge à condition de conserver la responsabilité de management.

Le groupe Suez, de son côté, possède 20 % des actions et serait prêt à en rétrocéder 5 % à des partenaires belges. Pour le moment, ses responsables ont été très discrets sur leur conception de la stratégie industrielle et financière de la société. Après l'échec de leur alliance avec la direction actuelle de la Générale et le groupe de M. André Leysen, ils doivent certainement réfléchir soit sur une nouvelle coalition, soit sur une manière élégante de sortir d'une affaire où ils ont investi beaucoup d'argent.

La CGB (4,5 % des actions), qui a été très discrète depuis le début de l'affaire, a seulement réaffirmé sa méfiance à l'égard des différentes coalitions successives.

L'important est désormais que, quel que soit le profil des futures alliances, la Société générale n'est déjà plus belge puisque les actionnaires étrangers en possèdent 62,5 % du capital.

De plus, les principaux actionnaires belges n'ont pas manifesté pour le moment - c'est le moins que l'on puisse dire - une cohé-

sion suffisante pour s'imposer. Possédant entre 23 et 27 % des actions, une dizaine de groupes paraissent pour le moment être téles entre différents « tropismes ». M. Leysen, qui a jeté l'éponge comme porte-parole et fédérateur, laisse entendre qu'il n'en continue pas moins le combat à la tête de son équipe initiale. Celle-ci posséderait 7 % des actions et conserve toujours ses options sur les 10 millions d'actions nouvelles actuellement gérées par trois jugements du tribunal de commerce, mais qui feront l'objet d'un jugement sur le fond à partir du 18 février.

A Bruxelles, toutefois, on estime qu'un nombre important d'actionnaires belges, dont certains seraient contrôlés par Paribas, tenteraient de négocier avec M. De Benedetti en lui apportant les 10-12 % d'actions qui lui manquent pour atteindre la majorité. Le conditionnel semble, en effet, avoir compris pour lui la nécessité de s'allier, pour des raisons essentiellement politiques et psychologiques, à un groupe belge.

Le nom d'Albert Frère, le patron du groupe Bruxelles Lambert, a été souvent cité, mais il dément le plus formellement du monde, dans une interview donnée à la *Dernière heure*, vouloir jouer un rôle dans cette affaire. Quatre scénarios sont donc maintenant possibles :

- Carlo De Benedetti attend les résultats de l'OPA tout en tentant de débaucher quelques gros actionnaires belges, ce qui le conduirait vers les 50 % ;
- l'homme d'affaires italien, qui a repris la maîtrise des opérations, tente un accord avec les responsables de... Suez, oubliant les innombrables fois de ce que le groupe français a, dans cette affaire, joué du côté des dirigeants actuels de la Générale ;
- un nouveau fédérateur belge remplace M. Leysen et tente de négocier un accord soit avec Suez, soit avec M. De Benedetti ;
- dans un bel optimisme retrouvé, tous les actionnaires s'assoient autour de la table et tentent de trouver un compromis. En attendant un nouveau verdict ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le risque de dépeçage

La Générale de banque (dont le principal actionnaire est la Société générale de Belgique) a conclu, le vendredi 12 février, un accord important avec la deuxième banque néerlandaise, l'Amro (Amsterdam Rotterdam bank). Elles vont créer une filiale commune à 50/50 et entrer au capital l'une de l'autre. Ensemble, ces deux banques constitueront la quatrième puissance bancaire européenne pour les dépôts (130 milliards de dollars en 1986).

L'accord signé par la Générale de banque avec l'Amro a certainement comme origine le souci de se préparer pour l'arrivée du grand marché de 1992. M. Eric de Villegas de Clercq, patron de cette première banque belge, a indiqué que les négociations étaient engagées depuis un an, bien avant, donc, que ne débute l'offensive de M. Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique (SGB). Cette alliance débouche sur la première banque à capitaux partagés entre deux pays de la CEE, et est donc très importante en tant que telle.

Mais on ne peut que faire le rapprochement avec l'attaque sur la Générale de Belgique, M. de Villegas a d'ailleurs, admis que les négociations ont été accélérées depuis un mois. Tout s'est passé comme si la Générale de banque, qui est l'une de plus grosses filiales de la SGB, avait voulu prendre ses distances vis-à-vis de la nouvelle direction de la SGB, qui, que ce soit M. De Benedetti ou un autre, prendra les rênes de la maison mère à l'issue de la bataille.

La SGB possède aujourd'hui 13,4 % de la Générale de banque et autant indirectement, par l'intermédiaire d'autres filiales. Or l'accord passé avec Amro est double : création d'une filiale commune à 50/50, mais aussi

augmentation du capital des deux partenaires, en faveur de l'autre, à hauteur de 9,9 % aujourd'hui, avec possibilité de monter à 25 % dans trois ans. A ce terme, la SGB ne détiendrait plus que 10,3 % de la Générale de banque, tandis qu'Amro, avec 25 %, en aurait une minorité de blocage.

Inquiet de cette évolution, M. De Benedetti fait examiner par ses avocats la conformité de l'accord avec les lois sur les OPA, qui, théoriquement, devrait geler tout ce qui peut être interprété comme une « cession » de filiales quand une telle opération est en cours. En même temps, on admet aussi dans son clan que l'accord bancaire apparaît intelligent à l'horizon 1992 et qu'il ne faudrait pas le « casser » irrégulièrement.

Toutefois, pour à peu, si la bataille s'oriente, le risque existe de voir ainsi les « barons » des filiales de la SGB se protéger et la « vieille dame » perdre ses propriétés les plus belles. Le risque est d'autant plus gros que la SGB ne contrôle ses nombreuses filiales qu'avec, la plupart du temps, des participations très minoritaires. Les vainqueurs pourraient ne signer, in fine, qu'un royaume dépeçé.

E.L.B.

CORRESPONDANCE

M. François Guillaume et l'aide au tiers-monde

Après la publication dans le Monde, du 23 janvier, d'un article d'Eric Fottorino intitulé « Les illusions de M. François Guillaume », M. Maurice Halff, ancien responsable de l'application du plan Marshall en zone française d'occupation, nous écrit :

Depuis trente ans, l'aggravation continue du terme de l'échange vis-à-vis des grandes nations industrielles a conduit la plupart des pays du tiers-monde, dits en voie de développement, à une évolution irréversible qui les condamne à une situation de sous-développement, voire de misère.

Il est vrai qu'au sein des Nations unies, de l'OCDE, de la CEE, et en France, du Conseil économique et social, se sont accumulés études et rapports, réunions commissions et assemblées, pour inciter les grands et riches Etats à consacrer une part décente de leur « production intérieure brute » à l'aide au tiers-monde.

Mais en vain, faute de structures internationales opérationnelles, capables de traduire dans les faits une solidarité qui, jusqu'à présent, ne s'est exprimée qu'en discours, les prix des produits tropicaux ont poursuivi leur dégradation, les dettes leur vertigineuse croissance, la faim et la maladie leur développement.

Et voici que le ministre de l'Agriculture, formé depuis sa jeunesse à la rude réalité paysanne, propose avec l'appui du gouvernement un « plan » dont le pragmatisme contraste avec la rhétorique de la

conscience universelle, qui réclame « qu'on enraye la faim dans le monde ».

Ce plan consiste essentiellement en une régulation concertée et progressive des grands marchés agricoles ou compensant par les céréales. L'aboutissement de ce plan est qu'il trouve en lui-même sa source de financement. Ainsi une entente entre les cinq grandes régions exportatrices (Etats-Unis, Canada, CEE, Australie, Argentine) sur un prix de vente minimum, égal au minimum du coût de revient du pays le plus compétitif, dégagerait quelque 20 milliards de francs par an ; de quoi fournir régulièrement l'aide en produits alimentaires, matériels d'équipement, moyens de formation, susceptibles d'arracher tant de pays à l'orbite du sous-développement.

L'actuelle réalité est bien différente. Doit-on rappeler que le dernier vente de céréales à l'URSS a été conclue à 450 F la tonne, alors que le prix de revient moyen est de l'ordre de 1250 F.

Voilà qui mesure l'économie du gâchis et l'abandon d'une situation où, face à la famine de millions d'êtres humains, s'amorce la masse des excédents céréaliers invendables, à moins d'en casser les prix.

François Guillaume refuse ce dilemme. Pour en sortir, il requiert le retour à la pratique du « juste prix » et l'affectation des sommes supplémentaires ainsi recueillies à la cause du tiers-monde. Encore faut-il que s'affirme la volonté politique des grandes nations exportatrices ou acheteuses, rassemblées pour une action commune dans une discipline acceptée.

C'est ce plan que croit devoir rallier l'auteur de l'article. Il le juge ressortir de « l'illusion » et de « l'idéal naïf ». Préfère-t-il l'immobilisme, et admettre comme une fatalité l'incroyable évolution vers un déséquilibre dramatique de la planète, et que se dressent contre les nantis du Nord, les affamés du Sud ?

Au terme de la seconde guerre mondiale, les Américains par le plan Marshall avaient sauvé l'Europe ruinée de la déstabilisation. Aujourd'hui, face à la détresse du tiers-monde, le plan Guillaume propose la voie pour la conjurer. C'est celle de l'imaginaire créatrice et de l'effort.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

ET de deux ! Comme la précédente, la semaine écoulée a été marquée par une nouvelle hausse. Pas d'importance quelle hausse, si fluctuante comme la dernière ni méritoire, mais une bonne hausse, bien soignée (+ 4%) qui a permis aux divers indices non seulement de se remettre à niveau par rapport aux cotes atteintes fin 1987, mais de se hisser au-dessus.

Le démarrage avait pourtant été laborieux. Encore relativement bien orienté lundi (+ 0,18%), le marché avait rendu la main le mardi dans la médiocrité (- 1,02%). Inévitable : 10% de hausse parcourus d'une traite au cours de la dernière étape hebdomadaire, c'est un fait trop pour une Bourse encore sous le choc de la crise. Tel était l'avis formulé par quelques-uns qui pronostiquaient déjà un retour au plus bas niveau et même leur enfoncement. Tout faux. Mercredi, le marché commençait déjà à récupérer, et même à bien récupérer (+ 1,27%).

Ce n'était qu'un hors-d'œuvre. Le lendemain, à la stupéfaction générale, il décollait littéralement à vitesse grand V, avec des accélérations dont on ne le croyait plus capable (de 0,9 % à 1,5 % le matin, puis à 2,3 % à 12 h 30, enfin à 3,5 % vers 14 h), pour clore la journée sur un score moins époustouflant mais encore splendide de 2,94 %.

À la veille du week-end, quand même, la Bourse mit la pédale douce. Le monde entier attendait en effet fébrilement la publication à 14 h 30 des résultats du commerce extérieur américain pour le mois de décembre et, comme une nouvelle réduction de son déficit ne semblait pas acquiescer, mieux valait user de prudence. Le facteur technique compensant d'autre part à exercer ses effets, le marché se contenta d'une avance, très modeste d'abord (+ 0,15 %), plus consistante ensuite (+ 1,06 %) quand la bonne nouvelle fut connue. Tombé à 13,2 milliards de dollars au novembre (17,6 milliards le mois précédent), le déficit commercial américain était revenu à 12,2 milliards de dollars. A posteriori, toutefois, cette information, très rassurante sur un plan monétaire, n'explique pas le comportement du marché. Plus que l'annonce d'un déficit plus vraiment. L'encouragement à monter est venu aussi de Wall Street. Mais la preuve de la hausse de symphonie n'est pas établie. En fait, le fantôme de l'OPA a continué de hanter la rue Vivienne avec une grande assiduité. Plus que la précédente, cette semaine a été entièrement placée sous le signe des raids.

Des éléments nouveaux, il est vrai, sont venus attirer le feu qui avait brûlé sous les « options » et qui commençait à s'éteindre. On a d'abord appris que Martini et Rossi avait annoncé pour racheter Binédicchio au prix unitaire de 6 550 F sans toutefois que Rimini Martin ait officiellement jeté l'éponge. Et puis cela a été le tour de

Le temps des offensives

General, le numéro un italien de l'assurance, de faire savoir qu'il avait officiellement porté à 9 % sa participation dans la Compagnie de M&A. D'après ce que l'on a pu savoir, General a décliné beaucoup plus de titres qu'il veut bien le dire. L'opération menée n'est pas forcément aussi simple que la société italienne le prétend, et deux autres candidats s'inscrivent aussi à l'affaire. A la perspective d'une bataille, la Bourse s'est mise à frémir.

Sur le front des OPA, d'autres points chauds ont réapparu. D'après les rumeurs, Framatome s'appuierait à prendre d'assaut Télémechanique, que convoite déjà Schneider, dont les termes de l'OPA n'ont été connus que le 12 février (3 900 francs par action). L'alerte a également sonné sur Perrier, en hausse très - trop - rapide. Ce n'est pas une « opération », disent-on, Exor, l'actionnaire principal à 33 %, « renforce sa position ». Mais, en même temps, des bruits rapportent que Pernod-Ricard n'était pas innocent. Et il était question d'une nouvelle alliance entre les familles Loro, actionnaires à 25 % de Perrier, et Mertzopoulos (actionnaire d'Exor). Et Moninex ? 28 % de hausse en une semaine. Près de 5 % du capital aurait changé de mains. Mais dans lesquelles les titres seraient-ils maintenant tombés ?

Même mystérieuse rumeur-montage sur Leroy-Somer, pris soudain de l'ivresse de l'altitude (+ 56 %). Certains croyaient déceler l'intervention de Framatome. Mais d'autres auraient que Leroy-Somer racheterait lui-même ses propres actions pour organiser sa défense en cas d'attaque.

Branche de combat également sur Géophysique (+ 24 %). « Le secteur pétrolier et de l'exploration n'est pas à la mode, chuchotent un spécialiste. Mais il pourrait bien le redevenir... le pétrole au sud de Nord-Spézie. »

Bref, partout, les boursiers croyaient apercevoir l'ombre d'un raid. « Chaque investisseur veut avoir en portefeuille des valeurs « opérationnelles », confiait l'analyste de la charge Sainton-Roulet. Aiguilloné de toute part, la Bourse ne pouvait que s'emballer. Ce qu'elle a fait, sans se faire même trop prier. Même les grands mammoth de la cote ont commencé à s'ébranler. Ne signalez-vous pas aussi le retour, discret mais néanmoins efficace, de grands investisseurs étrangers ?

Le résultat de cette deuxième grande vague de hausse : depuis le 22 janvier dernier, les valeurs françaises ont progressé de 12 % environ. C'est un exploit. Il faut remonter deux ans en arrière pour retrouver une hausse d'une pareille ampleur. Et maintenant ? Deux

Semaine du 8 au 12 février

écotes s'affrontent. Les optimistes font valoir que le spectre de la récession s'éloigne aux Etats-Unis pour 1988 dans le Nouveau Monde. Ils se fondent pour dire cela sur l'avis des industriels américains mais aussi des gouvernements des banques centrales réunis à Brno pour faire le point mensuel. Ni les uns ni les autres n'y croient.

Dans ces conditions, débarrassés pour l'instant du facteur d'incertitude constitué par le déficit commercial américain, le marché parisien, avec la perspective d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, a de bonnes chances de conserver le cap à la hausse. D'autant que la place est très saine. Le montant des achats à découvert était tombé fin janvier à 3,09 milliards de francs (- 29 %). Au rythme actuel des transactions, en trois séances le problème est réglé. Paris en outre est la moins chère de toutes les Bourses avec un PER (price earning ratio) estimé, selon Fabrice-Marroun Diffusion, à 10,7 (11,5 à Düsseldorf, 13,6 à Londres, 14,1 à Zurich, 14,6 à New-York, 38,3 à Tokyo). Enfin, si l'on en croit la Dresdner Bank, « les signes d'une relance des marchés boursiers se multiplient ».

Mais les pessimistes ne sont pas de tout de cet avis. Pour eux, le fiasco des OPA va retomber comme un soufflet. De toute façon, la Bourse est vouée à la baisse. Une bonne raison à cela : la liquidation générale de février est proche. Elle aura lieu la semaine prochaine, le vendredi 19. Avec les gains incertains obtenus ces derniers quinze jours, les investisseurs vont se dépêcher de les empocher. Après cela, les problèmes politiques des présidents-candidats vont reprendre le dessus. Avec l'entrée en campagne des candidats, « la dichotomie entre le chef de l'Etat et le premier ministre sera plus flagrante », pronostiquent-ils. « Elle va créer la confusion dans l'esprit des investisseurs étrangers, qui n'ont jamais bien compris la collaboration et vont se retirer. » Aucun mouvement haussier n'est donc prévisible avant mai.

Qu'en conclure ? Assurément rien. Tout peut arriver, le meilleur comme le pire, rien peut-être. Mais souvent la Bourse s'est assésée à prendre tout le monde à contre-pied. Une chose est certaine : très dépréciées par la crise, bien des entreprises françaises de qualité peuvent susciter des convoitises. En se maintenant à l'écart des OPA, elles pourraient permettre au marché de défendre au moins ses positions. Les mutations ne manquent pas. Comme M. Balladur ne prévoit aucune privatisation nouvelle avant juin, le risque de les épouser est incertain. Le marché peut très bien prendre ses quartiers d'hiver en attendant que l'hypothèse politique se lève le 15 mars avec l'annonce de la candidature du président Mitterrand... ou de son renouveau.

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Plus 3,8%

Malgré quelques sautes, Wall Street a fait un assez bon parcours cette semaine. Après être tombé sous le barre des 1900 points, le marché américain s'est très bien récapité, réussissant même une reprise très remarquée jeudi (+ 47,30 points). Les deux dernières séances, moins brillantes, certes, se sont déroulées sous le signe de la hausse. Vendredi l'indice Dow Jones s'inscrit à 1932,25 (1910,48 le 5 février), progressant ainsi de 3,8 %.

Le marché a surtout été dopé par la perspective d'une baisse des taux d'intérêt. Mais il a aussi été bien soutenu par l'espérance (vérifiée) d'une réduction du déficit commercial. Seule ombre véritable au tableau : la progression inattendue (+ 0,5%) des ventes au détail en janvier, mises sur le compte d'une demande accrue de produits importés. La hausse des prix de gros (+ 0,4%) les mois derniers a aussi jeté un petit froid sans toutefois modifier sur le fond le meilleur sentiment général.

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
Alcoa	40 3/4	44 5/8
Allegis (ex-UAL)	71	70 5/8
ATT	28 3/4	29 1/8
AT&T	28 3/4	29 1/8
Chase Man. Brank	22 7/8	22 1/2
Du Pont de Nemours	79 3/4	82 3/4
Eastman Kodak	40 3/4	42 3/4
Exxon	39 3/4	40 3/4
Ford	40 3/4	43 3/8
General Electric	42 3/8	43 1/4
General Motors	63 1/8	67 3/8
Goodyear	57 1/2	58
IBM	107 7/8	112
ITT	45 7/8	46 5/8
McDoll Oil	42 1/2	44
Pfizer	50 5/8	52 3/8
Schlumberger	32 1/2	34 3/4
Texasco	37 3/8	38 1/8
Union Carbide	21 5/8	22 1/8
USX	30 1/2	31 1/4
Westinghouse	48 5/8	50 3/8
Xerox Corp	53 3/4	55 5/8

LONDRES

Stagnation. Le London Stock Exchange n'a pas participé à la fièvre générale. Le marché a d'abord baissé, puis s'est redressé pour évoluer de façon très irrégulière. D'un vendredi à l'autre, l'indice des industrielles n'a pratiquement pas varié. L'annonce d'une grève générale chez Ford n'était pas, il est vrai, très motivante. D'autre part, les optimistes se sont inquiétés de la montée des tensions internationales, qui continuent de hanter d'une hausse des taux d'intérêt. M. Nigel Lawson, chancelier de l'Échiquier, les a toutefois rassurés en affirmant qu'il n'y avait aucun projet de lever de l'argent n'était pas nécessaire. Seuls les investisseurs ont encouragés résultats d'entreprises ont réussi à faire pointer le nez à la Bourse.

Indice « FT » du 12 février : industrielles, 1 385 (contre 1 387,1) ; mines d'or, 253,9 (contre 251) ; Fonds d'Etat, 88,45 (contre 89,05).

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
Beecham	460	457
Bovator	346	358
Brit. Petroleum	256 1/2	261
Charter	303	299
Courtauld	312	307
De Beers (*)	8 1/8	8 1/8
Free Gold	16 1/8	16 3/8
Glanco	8,25	8 1/4
Gl. Univ. Stores	16 3/4	16 5/8
Imp. Chemical	10 15/64	10 7/16
Shell	162 1/4	162 1/2
Unilever	479	482
Vickers	157	162
War Loan	38 11/32	37 13/16

FRANCFORT

Excellent semaine à Francfort. Encouragé par la bonne tenue du dollar, la fermes aussi de Wall Street, la perspective enfin - largement confirmée - en fin de semaine - d'une réduction du déficit commercial américain, le marché allemand a forcé l'allure. Comme Paris la semaine précédente, il a connu de 10 % de hausse.

Indice Commerzbank du 12 février : 1 392,2 (contre 1 259,7).

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
ABG	180,50	207
BAFAG	227,50	233,30
Bayer	247,10	253,90
Commerzbank	208	214
Deutschebank	385,30	413
Hochtief	247	254,70
Karstadt	378	394,50
Mannesmann	109	117,50
Siemens	353	376,40
Volkswagen	208,00	225,30

TOKYO

Reprise en semaine. Après un recul initial modéré marqué, le marché nippon, encouragé par les bonnes nouvelles venues tant du front monétaire (dollar ferme) que fiscal (hausse de Wall Street), s'est redressé en milieu de semaine. Il a regagné le terrain perdu et même au-delà (+ 0,8 %).

L'indice Nikkei s'est inscrit le 12 février à 23 981,94 (contre 23 791,19 le 5 février). Indice général : 1 949,31 (contre 1 927,73).

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
Ahai	490	515
Bridgeston	1 260	1 250
Canon	960	1 040
Fuji Bank	3 260	3 210
Honda Motors	1 340	1 420
Mitsubishi	2 200	2 200
Mitsubishi Heavy	560	585
Sony Corp.	4 600	4 850
Toyota Motors	1 850	1 910

Matériel électrique services publics

	12-2-88	Diff.
Alstom	1 875	+ 5
Alkathos	247	+ 22
CGE	210,30	+ 10,30
Croizat	185,50	+ 15,50
Générale des Eaux	641	+ 18
IBM	441	+ 18
Interchimique	1 764	+ 74
ITT	267	+ 7,50
Legrand	2 228	+ 122
Lyonnaise des Eaux	1 170	+ 146
Matra	1 324,20	+ 146
Merlin-Gérin	1 714	+ 104
Moteurs Leroy-Somer	645	+ 235
Motul	54	+ 15
Neotillax	701	+ 16
PM Labat	755	+ 15
Radisson	194	+ 7,50
Schlumberger	194	+ 7,50
SEB	532	+ 82
Siemens	1 255	+ 80
Signaux	365	+ 1
Thomson-CSF	151	+ 16

Mines, caoutchouc, outre-mer

	12-2-88	Diff.
Géophysique	330	+ 64
Infal	137	+ 1
Michellia	166	+ 16,50
Min. Péninsule	23,45	+ 0,85
RITZ	32,80	+ 0,40
ZCI	1,39	+ 0,42

Banques, assurances sociétés d'investissement

	12-2-88	Diff.
Ball Equipement	279	+ 8
Banque (Cie)	410	+ 40
Cetolux	730	+ 71
Chargem SA	766	+ 61
CFI	351	+ 1
CFI	351	+ 11
Eurofinance	1 280	+ 70
Hélan (La)	436	+ 9
Imms P-Monaco	300	+ 14
Locatrans	1 785	+ 13
Locindus	890	+ 38
Midil	1 410	+ 1
Midland Bank	163,50	+ 0,50
OT P	84	+ 13
Paris de France	366	+ 38
Prêtal	1 121	+ 22
Schneider	292	+ 3
Suez (Cie Fin.)	259,90	+ 4,90
UIC	157	+ 18

Pétroles

	12-2-88	Diff.
B.P. France	48,90	+ 4,20
Elf-Aquitaine	265	+ 9
Esso	380	+ 6,10
Exxon	231,50	+ 4
Paraffin	1 785	+ 125
Primagaz	550	+ 25
Raffinage	87,70	inch.
Royal Dutch	639	+ 6
Sograp	365	+ 33
Total	331	+ 1

Valeurs diverses

	12-2-88	Diff.
Accor	379	+ 26
Agence Havas	580	+ 31
Ajornard	1 945	- 75
Bic	515	+ 19
Bien	810	+ 32
CC	782	+ 1
Club Méditerranée	422	+ 18
Esprit	2 480	+ 225
Europe	378	+ 19,90
Hachette	1 800	+ 75
Imprimerie	115	+ 70
L'Oréal	2 765	+ 196
Navigation Miroc	815	+ 5
Nord-Est	93,90	+ 3,10
Parsons Cit	2 320	+ 25
Sat-Cohab	420	+ 15
Sanofi	477	+ 11
Stis Rougemont	735	+ 15

Alimentation

	12-2-88	Diff.
Béghin-Sey	326	+ 11
Bouygues	2 060	+ 190
BSN	4 060	+ 131
Carrefour	3 400	+ 131
Carrefour	3 400	+ 131
Eurodis	2 640	+ 60
Guyenne et Gasc.	487	+ 6,90
Leclerc	1 480	inch.
Parfums Ché	3 200	+ 25
Sach-Hausman (I)	1 780	+ 90
Nestlé	34 300	+ 980
Occidentale (Cie)	660	+ 50
Orléans	185,50	+ 0,50
Pernod-Ricard	660	+ 25
Promodis	1 230	+ 1
St-Louis-Bonheur	1 010	+ 9
Source Perrier	611	+ 60

Produits chimiques

	12-2-88	Diff.
Inst. Mérieux	2 620	+ 120
Labo. Bell.	1 035	+ 75
Rhône UCL	578	+ 25
Bayer	849	+ 29
Hoechst	846	+ 23
Inst. Châtel	1 077	+ 20
Nord-Hydro	1 51,50	+ 3,20

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Leroy-Somer	+ 49,8	Léon	- 17,5
Five-Lille	+ 43,9	Podium	- 8,1
Raf. Diet.	+ 31,1	BP France	- 7,9
Motul	+ 29,8	Motul	- 5,8
Geophysique	+ 21,6	Orléans	- 4,2
SGE	+ 21	Comzet	- 4,1
SAT	+ 22,8	Argemont	- 3,9
Bayer	+ 19,3	DAC	- 3,9
Via Europe	+ 18,3	Locindus	- 3,3
Accor	+ 17,3	Sanofi	- 2,7
Facom	+ 16,5	Nordax	- 2,6
Perrier	+ 16,5	Perrier	- 2,2
Dresdner Anst.	+ 14,4	Club Méd.	- 2,1

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 fév.	Cours 12 fév.
Or fin (Bulle en barres)	81 000	81 300
Bulle en lingots	82 100	81 600
Pièce française (20 gr.)	538	530
Pièce française (10 gr.)	280	280
Pièce suisse (20 gr.)	568	562
Pièce suisse (10 gr.)	478	482
Pièce canadienne (20gr.)	470	468
Souverain	805	808
Souverain (Bulle) II	610	620
Souverain (Bulle) III	368	368
Pièce de 20 dollars	3 000	3 000
• - 10 dollars	1 800	1 808
• - 5 dollars	375	375
• - 50 pesos	3 180	3 180
• - 20 marks	622	628
• - 10 florins	481	482
• - 5 roubles	328	328

F. V.

Bâtiment, travaux publics

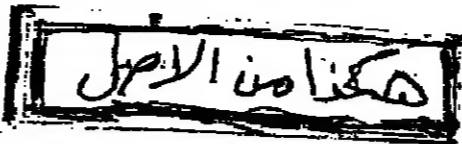
	12-2-88	Diff.
Auxil. d'Etat	845	+ 4
Bouygues	825	+ 56
Chemin de Fer	838	+ 79
Dumez	498	+ 19
GTM	289	+ 40
J. Lafont	740	+ 45
CTF	1 138	+ 58
Lafarge	38,40	+ 0,90
Poliet et Chanson	415	+ 38
SCREB	525	inch.
SGE-SB	29,85	+ 0,45

Métallurgie construction mécanique

	12-2-88	Diff.
Alpi	384	+ 16
Avions Dassault	714	+ 14
De Dietrich	1 384	+ 79
FACOM	720	+ 125
Marian Wauwat	1 400	+ 20,30
Penhoit	220	+ 22
Peugeot SA	895	+ 70
Peugeot	1 308	+ 115
Sinclair	25,90	+ 0,30
Strasler	390	+ 42
Valco	378	+ 13
Vallorens	26	inch.

Valeurs à revenu fixe

	12-2-88	Diff.
4 1/2 % 1973	1 643	+ 44
10 30 % 1975	1 013,25	+ 0,18
PME 10,6 % 1976	1 013,25	+ 0,18
8 20 % 1977	1 0	



Crédits, changes, grands marchés

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW YORK

Indice S&P 500	284,10
Dow Jones	284,10
Indice Nikkei	14.120
Indice TOPIX	141,20
Indice Hang Seng	2.300
Indice HSI	3.500

Indice CAC 40	10.200
Indice DAX	2.500
Indice FTSE 100	2.500
Indice MSCI	2.500

Indice Nikkei	14.120
Indice TOPIX	141,20
Indice Hang Seng	2.300
Indice HSI	3.500

Indice Nikkei	14.120
Indice TOPIX	141,20
Indice Hang Seng	2.300
Indice HSI	3.500

Indice Nikkei	14.120
Indice TOPIX	141,20
Indice Hang Seng	2.300
Indice HSI	3.500

Indice Nikkei	14.120
Indice TOPIX	141,20
Indice Hang Seng	2.300
Indice HSI	3.500

L'EUROMARCHÉ

Une audace d'EDF

Un seul emprunteur, Electricité de France, a eu l'audace, à la fin de la semaine passée, de se soustraire à l'attente des statistiques commerciales américaines qui depuis jeudi matin paralysait l'activité primaire sur le marché euro-obligataire. Sa transaction a été très bien reçue. EDF s'est assuré de fonds en deutschemarks à taux variable, ce qui est présentement le rêve de tout débiteur de premier plan.

Suivant en cela l'exemple fourni huit jours auparavant par la Caisse nationale des télécommunications, EDF a lancé, jeudi soir, un emprunt de 200 millions de dollars sur six ans à un prix de 101,625 pour un coupon de 9%. Cela correspondait alors à quelque 70 points de base au-dessus des obligations de même durée du Trésor américain. Le swap sous-jacent, à deux étages, est organisé par Shearson Lehman, le chef de file de l'opération. Il passe par un premier niveau en dollars à taux variable. Le résultat final pour l'emprunteur est évalué à quelque 20 points de base au-dessus du Libor en marks.

La durée de l'emprunt est la plus longue qu'ait connue depuis des mois le marché primaire des euro-obligations libellées en dollars. Dans ce compartiment, seul le royaume de Suède était jusqu'alors, cette année, parvenu à assurer une échéance aussi éloignée.

L'annonce d'un déficit commercial américain de 12,2 milliards de dollars pour décembre, en augmentation par rapport aux 13,2 milliards enregistrés le mois précédent, a été sans effet sur le marché euro-obligataire en dollars. Pepsico, une signature très appréciée, a annoncé son intention de lever pour 100 millions de dollars sur cinq ans par le truchement de SBCL. Émis à 101,25 %, les obligations portent un coupon de 9%. Österreichische Kontrollbank a suivi avec une émission de 200 millions de dollars sur cinq ans à un prix de 101,50 % dont le coupon a été fixé à 8,125 %. La norvégienne Elektrofinans était attendue inopinamment en dollars également, par l'intermédiaire de Nomura International.

La semaine a également été marquée par un nouvel exemple de « tiratation » : le premier emprunt du Venezuela depuis près de sept ans. L'émission de 100 millions de dollars a été lancée au pair et est assortie d'un coupon semestriel de 11,125 %. Cela correspond à une marge de 350 points de base au-dessus des obligations du Trésor américain à cinq ans. Par ailleurs, dans la perspective d'un raffermissement de la devise canadienne par rapport au dollar des États-Unis, l'intérêt des investisseurs s'est tourné vers le secteur des euro-obligations en dollars canadiens. Les devises fortes d'Europe ont, pour leur part, continué de retarder l'attention.

Le Lëtzeburger, la Communauté économique européenne se prépare à lancer, par l'intermédiaire de Paribas, un emprunt de 600 millions de francs grand-ducaux. En France, la Banque européenne d'investissement s'est assurée d'un financement particulièrement avantageux avec un emprunt de 1,5 milliard de francs sur quinze ans, offert à 87,14 % et muni d'un coupon de 9 %, soit un rendement au prix d'émission de 9,36 %. Pour une durée aussi longue, les commissions de 1,05 % chargées pour la transaction BEI sont bien modiques. L'opération dirigée par le Crédit agricole a fait l'objet d'un accord de fixation de taux différé (DRS). Elle se traitait vendredi matin au niveau des obligations du Trésor français de même durée.

De telles transactions ne témoignent pas nécessairement d'une confusion des genres comme c'est le cas en Allemagne. Certains analystes y voient cependant la confirmation d'une tendance qui pourrait bien se préciser ces prochaines années : celle du maintien ou du rapatriement de toutes les émissions obligataires internationales dans les pays d'origine des monnaies dans lesquelles elles sont libellées.

L'euro-marché est vivifé au premier chef. C'est là que se lancent des opérations qui échappent largement au contrôle des autorités locales et qui, sans réserve ni exclusion, peuvent être dirigées par tout grand établissement international indépendamment de sa provenance. On sait combien est forte la pression des banques américaines pour ramener outre-Atlantique — et donc largement sous leur coupe — les émissions en dollars.

On connaît également les efforts des banques japonaises en vue de fortifier le marché des capitaux de Tokyo dans le but d'y ancrer le secteur de l'euroyen. De telles intentions ont affirmé depuis un certain temps déjà avec plus ou moins de vigueur. Elles se sont renforcées vivement depuis que, à la suite du krach boursier d'octobre dernier, les tentatives de mondialisation des marchés financiers autour du seul axe New-York-Londres-Tokyo sont apparues largement illusoires.

Lorsque seront levés les barrières issues du Glee-Steppell Act américain ou de son équivalent nippon et que le système bancaire de ces pays sera modelé sur celui des établissements européens, la pression pourrait bien être encore plus vive.

Confusion des genres

Premier emprunteur français de l'année à s'adresser directement au comparateur de l'euro-deutschmark, la Banque française du commerce extérieur a reçu un accueil excellent pour son emprunt de 300 millions de DM lancé mardi dernier par l'intermédiaire de la Dresdner Bank aux conditions suivantes : prix de 100,75 %, coupon de 6 % sur six ans, soit un rendement brut à l'échéance de 5,90 %. Les commissions totales (y compris l'admission des titres aux Bourses allemandes) sont de 2,50 %, dont 1,50 % pour les banques qui se chargent du placement.

Sur la base de la décote de 1,325 % à laquelle elles se traitaient vendredi matin, les obligations qui bénéficient de la garantie de la République française rapportaient quelque 6,09 %. Ce taux est inférieur de 12 points à celui du tout récent emprunt d'État allemand de même durée. Cet emprunt d'État présente pourtant l'avantage d'un remboursement in fine alors que la BFCE s'est aménagée une possibilité de remboursement anticipé dans cinq ans, à son gré.

C'est bien sur la perspective de l'introduction d'une renverse à la source

Confusion des genres

de 10 % sur le marché national allemand qu'un emprunteur étranger de toute première qualité peut se permettre d'offrir un rendement inférieur à la République fédérale elle-même dans sa propre monnaie.

Les projets financiers allemands continuent d'influencer vivement le marché international des capitaux dans son ensemble. Le formalisme germanique sévère, cela peut conduire à une distorsion de la notion même d'euro-obligation. Les euro-emprunts en marks devraient demeurer à l'abri de tout nouvel impôt. Pour un débiteur allemand soucieux de lever des fonds sur le marché, il suffit de faire enregistrer sa proposition auprès de la Bundesbank sous le nom d'un véhicule financier étranger de son groupe pour lui conférer une euro-obligation. C'est ce qu'on fait, ces derniers jours, cinq banques allemandes en laissant leurs filiales luxembourgeoises solliciter le marché. En fait, ces opérations non syndiquées ont un caractère purement interne à l'Allemagne.

Investement, on assiste présentement dans plusieurs marchés nationaux à une éclosion de transactions pour le compte d'institutions supra-nationales de tout premier plan. En

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel rescapé

« Si tu ne crains pas Dieu, crains les métaux », fait dire Gabriel Garcia Marquez au père du héros de *Cent ans de solitude*. En 1986 et 1987, les mineurs calédoniens ont vécu dans l'inquiétude, tarabotés par la concurrence de l'Indonésie et par la chute du dollar qui a abaissé de moitié la valeur de leur production de nickel.

La société française Le Nickel, qui exploite en Nouvelle-Calédonie les grands gisements de garniérite (1), estime avoir perdu l'an passé près de 300 millions de francs, dont 251 millions de francs pour le seul premier trimestre. Il semble cependant que les jours les plus difficiles soient passés. Estimée à hauteur de 1,2 milliard de francs (autant que son chiffre d'affaires de 1987), l'ancienne propriété des Rothschild recouvrira bien-

tôt une indemnité de 102,7 millions de francs en réparation de dommages matériels et des dommages d'exploitation subis entre novembre 1984 et juin 1985, au moment de la paralysie de ses sites miniers par le FNLSK.

Mais c'est l'amélioration de la position du nickel sur les marchés internationaux qui donne, surtout au producteur du « caillon » quelques raisons d'espérer, même s'il reste défavorisé par sa situation de change (2). Si elle n'a pu profiter au mieux de la reprise des cours fin 1987, due à un fort accroissement de la demande pour la fabrication d'acier inox, le SILN paraît cette fois en mesure d'en tirer parti.

Premier — et quasi unique — acheteur du minerai calédonien, le Japon avait, l'an passé, cédé aux sirènes de l'Indonésie et des Philippines qui venaient leur marchandise à des tarifs défiant toute concurrence. Selon le correspondant de l'AFP à Nouméa, d'après négociations entre les fondeurs nippons et les « mineurs » de Nouvelle-Calédonie ont permis à ces derniers d'obtenir une augmentation de 30 % du prix du kilo de Nickel.

Entre janvier 1986 et décembre 1987, les cours mondiaux ont plus que doublé, de 1,6 à 4 dollars la livre. Le 10 février à Londres, la tonne de métal (qui est cotée en dollars depuis le début du mois) a bondi de 155 dollars sur le comptant, pour terminer à 340 dollars, soit 3,81 dollars la livre. Ce mouvement confirme une réelle tension sur l'offre de nickel, au moment où la consommation continue de montrer des signes de réveil.

Depuis décembre, les professionnels s'inquiètent de la tournure que prend le conflit entre la Jamaïque et le producteur canadien Falcon-

bridge. Ce dernier s'est vu imposer une augmentation de 25 % de ses droits d'exportation sur le ferromagnésium qu'il produit en Jamaïque. L'inquiétude qui en résulte pour la bonne fin des livraisons de Falconbridge place le marché en ébullition. D'autant qu'une des mines de l'autre grand producteur canadien, Inco, connaît actuellement une baisse sensible d'activité.

Pour l'année en cours, le courtier britannique Shearson Lehman Brothers estime que la consommation mondiale de nickel sera voisine de 600 000 tonnes, pour une production (hors pays de l'Est) de 550 000 tonnes.

« Avec des grands du nickel n'est en mesure d'accroître sa production de 10 000 tonnes. Inco, la SILN et Tokyo Nickel peinent au mieux à améliorer de 5 000 à 7 000 tonnes », écrit Shearson Lehman dans son bulletin du 19 janvier 1988. Compte tenu de la quasi-absence des Soviétiques sur le marché depuis plusieurs mois, la tendance très ferme des cours devrait se confirmer tout au long du premier semestre.

Autre élément haussier : les stocks de nickel entreposés dans les magasins du London Metal Exchange fondent comme neige au soleil : de 7 392 tonnes fin 1986, ils sont tombés à 4 584 tonnes fin 1987, pour ne plus représenter actuellement que 2 900 tonnes environ. Mais gare à l'enthousiasme prématuré. « Quand on a connu le naufrage, la mer profonde et bleue paraît moins attrayante », dit encore Shearson Lehman.

PRODUITS	COUPS DU 12-02
Cobalt (g. Londres)	1220 (+40) Livres/tonne
Aluminium (Londres)	1108 (+41) Livres/tonne
Nickel (Londres)	8 685 (+ 328) Livres/tonne
Soufre (Paris)	1 345 (- 11) Francs/tonne
Café (Londres)	1 280 (+45) Livres/tonne
Cacao (New-York)	1 678 (-41) Dollars/tonne
Riz (Chicago)	330,25 (- 0,50) Cents/bottes
Malt (Chicago)	201 (- 0,25) Cents/bottes
Soya (Chicago)	387,20 (+ 7,50) Cents/bottes

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LES DEVICES ET L'OR

Un dollar bien balancé

Grâce à un déficit commercial américain en nouvelle diminution au mois de décembre 1987, le dollar a terminé la semaine plus haut qu'il ne l'avait commencé, dépassant 1,70 DM, 130 yens et frôlant 5,80 F à Paris. Pendant les cinq jours précédant le vendredi 12 février, date fatidique à laquelle devaient être rendus publics les chiffres du commerce extérieur des États-Unis, l'incertitude avait régné, et pesé sur les cours de la devise américaine, retombés un moment aux environs de 1,6850 DM et de 128 yens.

Ce même vendredi 12 février, à 14 h 30 heure européenne, 9 h 30, heure américaine, les fameux chiffres s'affichèrent sur les écrans de centaines de milliers de terminaux dans le monde entier. Quelques minutes auparavant, les transactions sur les changes s'étaient arrêtées, dans l'attente fébrile de « la nouvelle ».

Les prospectifs s'égalèrent entre 13 et 15 milliards de dollars de déficit contre 13,2 milliards pour le mois de novembre et 17,7 milliards en octobre. Les Japonais, optimistes, avaient même un chiffre de 10 milliards de dollars. A plus de 13 milliards, c'était « mauvais », et le dollar retombait à 1,67 DM, à moins de 13 milliards, c'était « bon », et le billet vert « flûtait » à 1,72 DM.

Ce fut « bon », avec 12,2 milliards, et le dollar « flûtait » à 1,72 DM, à moins de 13 milliards, c'était « bon », et le billet vert « flûtait » à 1,72 DM.

Ce fut « bon », avec 12,2 milliards, et le dollar « flûtait » à 1,72 DM, à moins de 13 milliards, c'était « bon », et le billet vert « flûtait » à 1,72 DM.

Ce fut « bon », avec 12,2 milliards, et le dollar « flûtait » à 1,72 DM, à moins de 13 milliards, c'était « bon », et le billet vert « flûtait » à 1,72 DM.

Cains se maintient, voilà des facteurs favorables.

Mais des dissonances se font entendre. Ainsi, M^{me} Maria Ramirez, économiste en chef de la firme américaine d'investissements Drexel-Burnham-Lambert, déclarait, cette semaine, que le déficit commercial des États-Unis pourrait se creuser dans les premiers mois de 1988, en raison de la baisse du dollar constatée en novembre-décembre 1987. L'allongement de la fameuse courbe en J. Par ailleurs, suivant une étude du bureau du budget du Congrès de Washington, il est peu probable que le déficit de la balance courante américaine se contracte assez rapidement pour éviter une dépréciation supplémentaire du dollar au cours des deux prochaines années, de l'ordre de 10 % au moins.

Ajoutons que le meilleur moyen d'obtenir une diminution rapide du déficit commercial des États-Unis serait de réduire les importations, donc la consommation, et que cela n'en prend pas le chemin, au vu des chiffres de janvier, qui reflètent le maintien d'une forte consommation outre-Atlantique.

En Europe, la Banque centrale d'Espagne est intervenue pour empêcher le peseta de monter par rapport à la devise américaine, et pour maintenir la parité actuelle de 1 dollar pour 114 pesetas environ. Elle avait acheté entre 500 millions et un milliard de dollars à cet effet. Il est vrai que les taux d'intérêt très élevés pratiqués en Espagne, à l'initiative d'une banque centrale soucieuse d'éviter les drappages, rendent les placements en pesetas très attractifs. Mais les mesures prises par l'Institut d'émission espagnol pour ramener la croissance de la masse monétaire de 14 à 8-11 % ont pour effet précis de faire monter les

taux et de pousser la peseta à la hausse.

Au sein du système monétaire européen (SME), l'événement a été l'accès de faiblesse de la lire après la démission du gouvernement Gorla. Il a obligé la Banque d'Italie à intervenir pour limiter le fléchissement de sa devise.

Cette dernière, qui a longtemps canoqué en tête du SME, notamment après sa dévaluation de juillet 1985 et les ajustements du système en avril 1986 et janvier 1987, s'enfonce progressivement. Elle s'est maintenant installée en queue du SME, ravisant cette place au franc belge, avec un écart de près de 2,6 % par rapport aux monnaies les plus fortes, marks et florin, écart supérieur à celui de 2,25 % au maximum concédé par les règles communautaires. Pour la lire, l'écart peut atteindre 6 %, ce qui permettrait à l'Italie de pratiquer une dévaluation « managée », au grand mécontentement de ses partenaires, notamment la France, qui propose d'évoquer ce problème en juin prochain.

La faiblesse de la lire a relancé les rumeurs d'un nouveau réajustement du SME et, surtout, renforcé le mark, dont le cours est remonté à 3,38 F à Paris. Si on tient compte, en outre, de l'approche des élections présidentielles, il est possible que la tenue du franc français soit un peu moins satisfaisante dans les semaines qui viennent. Mais, pour l'instant, nulle attaque n'a été observée.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Libra	B.E.L.	Franc suisse	Franc suisse	D. mark	Franc suisse	Florin	Lire italienne
New-York	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500
Paris	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500
London	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500
Zurich	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500
Frankfurt	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500
Brussels	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500
Amsterdam	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500
Milan	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500
Tokyo	1,7098	17,2896	71,1743	58,4112	2,7942	52,6291	0,7979	1,7500

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

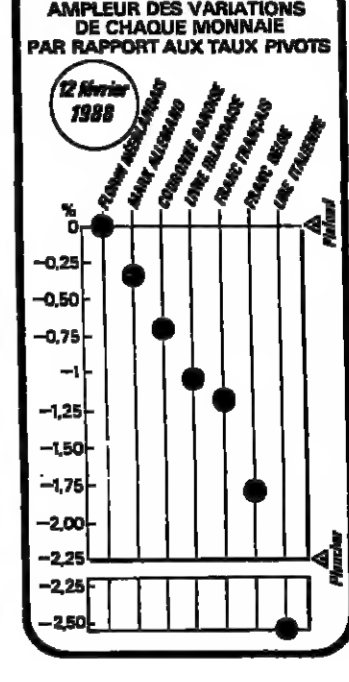
Enfin la baisse à Paris

Longtemps attendue, escomptée, espérée (avec tant de déception), la baisse des taux à long terme s'est véritablement amorcée cette semaine à Paris, sous l'influence du marché de New-York et, aussi, en raison de l'état d'esprit des investisseurs, dont la plupart veulent bien, maintenant, convenir qu'une déescalade était et est possible. Sur le MATIF, les cours de l'échéance mars ont continué leur progression, consolidant le palier de 103 et dépassant même, un moment, 104 durant la journée de vendredi, ce qui correspond à un rendement de 9,20 % pour un emprunt d'État à dix ans.

Le vent d'Amérique a, certes, continué de souffler le chaud, avec un emprunt phare du Trésor, le trente ans 2017 se comportant fort bien, son rendement se maintenant aux environs de 8,30 %. A l'effet négatif d'un maintien d'une consommation soutenue en janvier aux États-Unis, s'est opposé l'effet positif d'une nouvelle diminution du déficit commercial américain en décembre (voir ci-dessus).

En outre, l'espoir d'une baisse du taux d'escompte de la Réserve fédérale pour soutenir la croissance reste vivace : « Je salue une diminution », assure un opérateur cette semaine, d'autant que le comité de l'Open Market de la Fed s'est réuni ces jours-ci. Mais cet espoir est tempéré précisément par ce maintien de la consommation évoqué plus haut qui, en théorie, ne justifie pas des mesures de relance telles qu'une baisse des taux d'intérêt. On en est là.

A Paris, le marché est devenu franchement optimiste, quoique avec prudence. Sur le marché primaire, les émissions à taux fixe, notamment (les rendements diminuent) se placent comme des petits pains. A peine lancé, l'emprunt de la Société générale à treize ans et 9,50 %, done bien en dessous des 10 % de son emprunt d'un milliard de francs, aussi, en décembre a été placé. Celui du CRPEME (1 milliard



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Enfin la baisse à Paris

même avaient procédé à des retraits, sont revenues vigoureusement, comme le prouve l'analyse des variations d'en-cours par réseau.

Le Crédit agricole, moins doté en clientèle d'entreprise que les grandes banques commerciales, n'a enregistré qu'une progression de 2,8 milliards de francs bien qu'il tienne 15 % du marché. En revanche, on a noté des progrès de 4,5 milliards de francs pour des 4,2 milliards de francs pour respectivement la BNP (SICAV monétaires Natio Sécurité et Natio CT) et le Crédit lyonnais (SICAV monétaire Lion court terme). A noter également une forte croissance (5,5 milliards de francs) sur FONSIAC, gérée par le groupe Caisse des dépôts, Caisse d'épargne, PTT, en raison de l'abondance des dépôts des trésoriers publics, « riches » en début d'année avant la ponction croissante des collectivités locales.

Il convient, enfin, de relever que cet accroissement spectaculaire des en-cours des SICAV monétaires, placés en produits à risque nul et rendements modérés, ceux des marchés monétaires et interbancaires, pourrait s'atténuer ou même prendre fin, ou même se renverser si l'anti-inflation à la baisse des taux longs se développait. En ce cas, les mêmes gérants de portefeuilles qui, depuis plus d'un an, liquident leurs emprunts à taux fixe, exposés à une chute des cours lorsque les taux montent, pour se ruier sur les produits « courts », pourraient mener la politique inverse, mais avec prudence, toutefois : les événements de ces derniers mois les ont rendus méfiants. Si cela se produisait, une demande de papier « long » à taux fixe se manifesterait, et les cours du MATIF d'abord, du comptant ensuite, s'orienteraient franchement à la hausse, avec une baisse correspondante des rendements. D'ici que les opérateurs recommencent à faire des « bisbis », comme au printemps 1986...

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel rescapé

tôt une indemnité de 102,7 millions de francs en réparation de dommages matériels et des dommages d'exploitation subis entre novembre 1984 et juin 1985, au moment de la paralysie de ses sites miniers par le FNLSK.

Mais c'est l'amélioration de la position du nickel sur les marchés internationaux qui donne, surtout au producteur du « caillon » quelques raisons d'espérer, même s'il reste défavorisé par sa situation de change (2). Si elle n'a pu profiter au mieux de la reprise des cours fin 1987, due à un fort accroissement de la demande pour la fabrication d'acier inox, le SILN paraît cette fois en mesure d'en tirer parti.

Premier — et quasi unique — acheteur du minerai calédonien, le Japon avait, l'an passé, cédé aux sirènes de l'Indonésie et des Philippines qui venaient leur marchandise à des tarifs défiant toute concurrence. Selon le correspondant de l'AFP à Nouméa, d'après négociations entre les fondeurs nippons et les « mineurs » de Nouvelle-Calédonie ont permis à ces derniers d'obtenir une augmentation de 30 % du prix du kilo de Nickel.

Entre janvier 1986 et décembre 1987, les cours mondiaux ont plus que doublé, de 1,6 à 4 dollars la livre. Le 10 février à Londres, la tonne de métal (qui est cotée en dollars depuis le début du mois) a bondi de 155 dollars sur le comptant, pour terminer à 340 dollars, soit 3,81 dollars la livre. Ce mouvement confirme une réelle tension sur l'offre de nickel, au moment où la consommation continue de montrer des signes de réveil.

Depuis décembre, les professionnels s'inquiètent de la tournure que prend le conflit entre la Jamaïque et le producteur canadien Falcon-

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel rescapé

bridge. Ce dernier s'est vu imposer une augmentation de 25 % de ses droits d'exportation sur le ferromagnésium qu'il produit en Jamaïque. L'inquiétude qui en résulte pour la bonne fin des livraisons de Falconbridge place le marché en ébullition. D'autant qu'une des mines de l'autre grand producteur canadien, Inco, connaît actuellement une baisse sensible d'activité.

Pour l'année en cours, le courtier britannique Shearson Lehman Brothers estime que la consommation mondiale de nickel sera voisine de 600 000 tonnes, pour une production (hors pays de l'Est) de 550 000 tonnes.

« Avec des grands du nickel n'est en mesure d'accroître sa production de 10 000 tonnes. Inco, la SILN et Tokyo Nickel peinent au mieux à améliorer de 5 000 à 7 000 tonnes », écrit Shearson Lehman dans son bulletin du 19 janvier 1988. Compte tenu de la quasi-absence des Soviétiques sur le marché depuis plusieurs mois, la tendance très ferme des cours devrait se confirmer tout au long du premier semestre.

Autre élément haussier : les stocks de nickel entreposés dans les magasins du London Metal Exchange fondent comme neige au soleil : de 7 392 tonnes fin 1986, ils sont tombés à 4 584 tonnes fin 1987, pour ne plus représenter actuellement que 2 900 tonnes environ. Mais gare à l'enthousiasme prématuré. « Quand on a connu le naufrage, la mer profonde et bleue paraît moins attrayante », dit encore Shearson Lehman.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel rescapé

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

ERIG FOTTORNO.

F. R.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Le sommet européen de Bruxelles. 4 Nouvelle dégradation de la situation dans les territoires occupés. - Les perspectives de règlement en Afghanistan.	5 M. Raymond Barre et l'élection présidentielle. 6 L'intervention de M. Droit dans la campagne électorale embarrassée du CNCL. 7 « Livres politiques », par André Laurens. - Communication.	8 Un rassemblement de jeunes catholiques à Paris-Bercy. - Les besoins de la force aérienne tactique. - SPORTS : les XV ^e Jeux olympiques d'hiver à Calgary.	9 Cinéma : les Saisons du plaisir, de Jean-Pierre Mocky ; la Maison de Jeanne, de Magali Clément ; Baby Boom, de Charles Seyer. - Théâtre : A la septième heure de la lune. - Livre : l'Anno de la mode.	13 La contraction du déficit commercial américain. - La croissance française a été de 2,1 % en 1987. - Quatre scénarios possibles pour l'avenir de la Générale de Belgique. 14 Revue des valeurs. 15 Crédits, changes, grands marchés.	Abonnements 2 Carnet 11 Météorologie 11 Mots croisés 11 Spectacles 10	• Dès 15 à 30, toute la cote BOURSE • OPA, contre-OPA, qu'en pensez-vous ? OPA • Jouez au billard américain. JEUX Actualités, International Campus, Sports, Jeux, FRAMES 38-16 taping LEMONDE

Considérant qu'il s'agit d'un crime

Le tribunal de Paris se déclare incompétent pour juger un policier qui a tué un jeune Algérien

La 17^e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Marie-Claude Duvernier, a rendu, vendredi 12 février, un jugement par lequel elle se déclare incompétente pour juger un gardien de la paix qui a tué un Algérien de vingt-trois ans en tirant sur une voiture.

Le 6 mai 1984 place de la Porte d'Auteuil à Paris, vers minuit, trois policiers viennent d'immobiliser une 504 Peugeot occupée par trois personnes lorsque le conducteur démarre brusquement en marche arrière entraînant un des gardiens de la paix sur plusieurs dizaines de mètres avant de le faire rouler à terre. Ses collègues avaient alors ouvert le feu en direction de la voiture qui, selon leurs déclarations, menaçait de écraser dans une nouvelle manœuvre en marche avant. Parmi eux Christian Holz, alors âgé de vingt-neuf ans, n'a tiré qu'une seule fois, tuant le conducteur Zouaoui Benelmabrouk.

La balle ayant traversé la lunette arrière alors que le véhicule s'enfuyait, la légitime défense n'avait pas été admise et le gardien de la paix avait été inculpé « de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » dans une procédure criminelle. Mais la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris dans un arrêt rendu le 7 mai 1987 rejetait la thèse soutenue par le parquet, la famille de la victime partie civile et le juge d'instruction en considérant que M. Holz « n'a pas volontairement commis des violences ». En conséquence, la cour décidait qu'il s'agissait du délit d' « homicide involontaire » et renvoyait le policier devant la dix-septième chambre correctionnelle.

A l'audience du 8 janvier 1988, le parquet avait adopté le point de vue de la chambre d'accusation, alors que les conseils de la famille Benelmabrouk demandaient au tribunal de se déclarer incompétent puisque l'acte était la conséquence d'un crime.

Le jugement leur donne raison en relevant que le policier « a fait usage de son arme volontairement » pour en déduire « il ne saurait être retenu contre lui le délit d'homicide involontaire [...] ». Celui-ci doit être exclu dès lors qu'il existe un acte volontaire, quel que soit le mobile qui l'a inspiré et alors même que son auteur n'aurait pas voulu les dommages qui en sont résultés ».

Aussi les juges soulignent qu'il s'agit du crime « de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et se déclarent incompétents.

Quatre ans après les faits, la justice n'a pas fini de s'interroger, car M. Holz a le faculté de faire appel de ce jugement et la décision finale reviendra sans doute aux magistrats de la Cour de cassation qui devront décider si ce policier sera jugé par un tribunal correctionnel ou par une cour d'assises.

MAURICE PEYROT.

L'enquête sur le passé de M. Waldheim

Un conseiller du président autrichien reproche aux historiens leur « origine juive »

L'un des plus proches conseillers du président autrichien, M. Karl Gruber, l'un des co-auteurs du Livre blanc publié l'année dernière par la présidence pour résumer les accusations lancées contre M. Kurt Waldheim, n'a pu résister à la tentation de dénoncer la commission d'historiens qui a publié cette semaine son rapport sur le passé du lieutenant Waldheim dans la Wehrmacht, comme un nid de « socialistes » et de « juifs ».

« Les membres de cette commission n'étaient pas ses amis, ils étaient même pratiquement tous ses adversaires. L'Allemand est un socialiste, les autres ne sont, du fait de leurs origines juives, naturellement pas ses amis. Ils sont clairement contre Waldheim », a déclaré M. Gruber dans une interview diffusée vendredi 12 février par la télévision italienne. Agé de soixante-dix-huit ans, figure de la résistance autrichienne au nazisme, ancien ministre des affaires étrangères de 1945 à 1953, M. Gruber est l'ancien mentor de M. Waldheim (qui avait été à l'époque son secrétaire pendant cinq ans). Ses propos ont suscité un tollé.

Le chancelier Franz Vranitzky, qui s'était déclaré consterné lundi dernier par les critiques émanées par la commission sur le comportement de M. Waldheim, a adressé aussitôt vendredi un télégramme aux membres de la commission pour « s'excuser, en tant que chancelier fédéral, de cette déclaration ». Les responsables de la communauté juive en ont pris connaissance pour leur part « avec dégoût », estimant qu'elle traduit « une aversion profonde envers les juifs ». « Cette façon de procéder est visiblement pour but, en agitant des idées antisémites, de discréditer dans la population les résultats de l'enquête de la commission et de détourner l'attention de son contenu choquant », ont-ils souligné dans un communiqué.

Les propos de M. Gruber ne sont pas un simple accident. La défense

de M. Waldheim repose depuis le début de l'affaire sur la thèse d'une machination ourdie contre l'Autriche par l'étranger et le Congrès juif mondial. De là à penser qu'il s'agit d'un « complot juif » tout court, il n'y a qu'un pas que beaucoup d'Autrichiens ont vite franchi. L'affaire Waldheim a provoqué dans le pays une montée de l'antisémitisme dénoncée à de nombreuses reprises. Deux proches du président ont déjà dû payer de leurs fonctions des propos en ce sens qui avaient fait scandale. En novembre dernier, le secrétaire général du Parti conservateur, M. Michael Graf, avait démissionné de son poste, après avoir assuré l'hebdomadaire français *l'Express* qu'il n'y avait pas de problème « tant qu'il ne serait pas promu ».

Après la publication du rapport de la commission, dont les conclusions, sévères pour le comportement du président, ont relancé en Autriche le débat sur la nécessité d'une démission de M. Waldheim, les propos de M. Gruber ne peuvent qu'embarrasser un peu plus le Parti conservateur, qui a déjà bien du mal à maintenir son unité sur la question. Ils viennent rappeler fâcheusement par la chaîne de télévision ABC. Citant deux collaborateurs du chancelier, la chaîne américaine avait rapporté qu'au cours d'une rencontre, lundi matin, avec M. Mock, chef du Parti conservateur, et M. Vranitzky, M. Waldheim aurait lui-même estimé que la dureté du rapport s'expliquait par la présence de juifs dans la commission. Interrogé à ce propos au cours d'une conférence de presse, M. Vranitzky était resté évasif.

H. de B.

En route pour Sanaa

Le président Gemayel a-t-il échappé à un attentat ?

LARNACA
de notre correspondante

« Je n'en suis pas à ma première épreuve, je vis le sort de tous les Libanais qui subissent ce calvaire depuis treize ans... Le vendredi 12 février, le président Amine Gemayel, qui faisait escale à Larnaca avant de s'envoler, samedi, pour un voyage officiel au Yémen du Nord et au Soudan, ne paraissait pas affecté par la découverte d'une charge explosive dans l'avion qu'il devait emprunter pour ce déplacement. Ce Boeing-707 de la compagnie Middle-East Airlines (MEA) était arrivé de Rome le matin même et s'appuyait à l'aéroport de Chypre où il devait attendre le président Gemayel.

C'est au cours de la dernière visite d'inspection que le commandant de bord, un sursis, a remarqué quelque chose d'anormal. Selon diverses sources, un boîtier blanc contenant une charge explosive d'environ 500 à 900 grammes était placé sous le cockpit de l'appareil, dans un endroit difficilement accessible, mais vital pour la bonne marche des instruments de bord. L'engin était d'un modèle très sophistiqué et était programmé pour assurer-on de source proche de la délégation présidentielle, pour n'exploser qu'à une certaine altitude.

L'engin et son système de mise à feu ont été récupérés par les services de renseignement de l'armée syrienne, qui contrôlent l'aéroport de Beyrouth, alors que le ministre de l'Intérieur libanais, M. Abdallah Racy, a donné l'ordre d'arrêter, pour interrogatoire, tout le personnel qui a eu accès à l'avion depuis son arrivée à Rome.

A Beyrouth, quelques interrogatoires se font jour, cependant, sur la réalité de cette tentative d'attentat.

Le PDG de la MEA, cité par le journal *Al Nahar*, a déclaré que l'appareil concerné n'était qu'un des deux avions préparés pour emmener le président Gemayel. Le journal *Al Safir*, proche des milieux syriens, a écrit samedi : « Le président Gemayel a-t-il vraiment échappé à un attentat ? Et si oui, qui a intérêt à cela et qui a intérêt à paralyser l'aéroport de Beyrouth ? »

L'enquête en cours sur cette tentative d'attentat donnera-t-elle plus de résultats que celle sur le meurtre du premier ministre libanais, Rachid Karami, tué le 1^{er} juin 1987, par l'explosion d'une bombe placée dans l'hélicoptère de l'armée ? On peut en douter.

F.C.

Trois cents banques créancières du Mexique acceptent le plan Morgan

Le président Ronald Reagan devait rencontrer, le samedi 12 février, à Mexico, le président mexicain Miguel de la Madrid, pour discuter notamment des relations commerciales et financières entre les deux pays. Dans son allocution radio hebdomadaire, enregistrée avant son départ et diffusée samedi, le président américain a notamment déclaré : « Nous continuerons à faire de notre mieux pour aider à trouver des solutions aux problèmes contrariants de la dette internationale du Mexique. Des méthodes innovatrices, fondées sur le marché pour gérer ce fardeau, sont en train d'être explorées, comme l'offre du Mexique d'échanger une partie de sa dette contre des bons à long terme. »

Ce plan, mis au point par la banque Morgan, propose de convertir une partie de la dette extérieure dont la valeur nominale serait diminuée en obligations mexicaines, jusqu'à concurrence de 10 milliards de dollars avec une garantie de 2 milliards de dollars en bons de vingt ans du Trésor des Etats-Unis porteurs d'un coupon zéro. Il aurait été accepté par trois cents banques créancières du Mexique, selon une déclaration du directeur général du Crédit public mexicain, M. Jose Angel Gurria, au quotidien *El Nacional*. La clôture de l'adjudication a été fixée au 26 février.

Dans la même hypothèse, avec une diminution de la valeur nominale de la dette de 50 % et un plein succès de l'adjudication, cette transaction pourrait représenter 20 milliards de dollars, sur les 70 milliards que le Mexique doit aux banques privées.

Le Brésil tente également de normaliser ses relations financières avec les banques occidentales. Son ministre des finances, M. Malison da Nabrega a indiqué, le vendredi 12 février, à la veille de son voyage à Washington, qu'il espérait obtenir, « rapidement, dès la mi-mars, un accord avec les banques créditrices, et vers la fin juin avec le Fonds monétaire international ».

● **Tournée africaine de M. Jean-Bernard Reimond.** — Le ministre français des affaires étrangères quitte Paris lundi 15 février pour Maputo avec une escorte à N'Djaména, où il rencontrera le président Habré. Le ministre français, mardi et mercredi matin, des entretiens avec le président Joaquim Chissano et d'autres responsables mozambicains. Il sera à Luanda mercredi après-midi et y rencontrera notamment, jeudi, le président Dos Santos avant de regagner Paris dans la nuit de jeudi à vendredi. Ce voyage est le troisième d'un chef de la diplomatie française en Afrique australe après ceux de M. Louis de Guiringaud à Maputo, en 1977, et de M. Jean François-Poncet à Luanda, en 1981.

HAITI : le premier ministre présenté son cabinet

Une équipe plutôt modérée et « professionnelle »

Le nouveau premier ministre haïtien, M. Martial Celestin, qui fera également office de ministre de la justice, a présenté, le vendredi 12 février, son cabinet devant le Parlement, qui lui a donné son aval. Ce cabinet, qui comprend quatorze ministres et cinq secrétaires d'Etat, est formé dans sa majorité de personnalités plutôt libérales et de solides professionnels, à l'image du premier ministre, qui fut lui-même professeur de droit, diplomate (notamment en poste à Paris) et bâtonnier de l'ordre des avocats.

Le seul à avoir déjà occupé une fonction ministérielle sous le régime de Jean-Claude Duvalier est le nouveau ministre de l'éducation, M. Emmanuel Filé-Aimé, un éducateur de carrière, ministre quelques mois avant d'être limogé en novembre 1985. Le portefeuille des affaires étrangères, de la coopération nationale et des cultes est détenu par M. Gérard Latourne, cinquante-trois ans, expert de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et exilé vingt-trois ans sous le régime des Duvalier.

Le ministre de l'Intérieur, de la police et du service civique est confié à un diplomate de carrière, M. Yves Auguste, qui occupait, depuis la chute de Jean-Claude Duvalier, les fonctions de chef de mission aux Nations unies ; celui de la santé va au directeur de la Croix-Rouge haïtienne, le docteur Adrien Westerland. Enfin, c'est un écrivain et dramaturge, dont les œuvres sont publiées en France chez Gallimard, M. Frank Etienne, qui devient ministre de la culture, tandis que l'industriel Alain Turner, ancien consul à Washington, est désigné aux finances.

Un homme fort à la défense

Ancien rival malheureux du président Manigat à l'élection présidentielle de janvier dernier, M. Gérard Philippe-Auguste, président du Mouvement d'organisation du pays (MOP), est le seul dirigeant politique important à s'être rallié à la politique de « conciliation nationale » proposée par M. Manigat. Il occupera les fonctions de ministre de l'Agriculture.

Seule incertitude, mais de taille, dans ce gouvernement, le poste-dé, nouvellement créé, de ministre de la défense nationale, des forces armées et du service militaire, qui sera détenu par le général Williams Regala, mis en sa demande au dispositif de l'armée. A cinquante ans, M. Regala, officiellement numéro deux de la junte qui a assuré la « transition » après la chute de Jean-Claude Duvalier, mais officiellement connu pour être l'ennemi des militaires, a été nommé ministre de la défense le 12 février. Son rôle aujourd'hui, et la façon dont il le conçoit au sein du nouveau cabinet, pourra être un des premiers tests de l'autonomie du gouvernement Manigat face aux militaires.

MADAGASCAR : premier ministre depuis 1977

Le général Rakotoarijaona démissionne « pour raisons de santé »

Le lieutenant-colonel Victor Ramahatra, qui était ministre des travaux publics, a été nommé, le vendredi 12 février, premier ministre et chargé de former un nouveau gouvernement après la démission du général de gendarmerie Désiré Rakotoarijaona. Le chef du gouvernement a présenté sa démission, le même jour « pour raisons de santé » au Conseil suprême de la révolution et au Conseil de gouvernement réunis sous la présidence du chef de l'Etat, M. Didier Ratsiraka, a annoncé le radio nationale, précisant que le gouvernement du général Rakotoarijaona a été dissous. Le général Rakotoarijaona, « se sentant encore fatigué après un traitement médical de deux mois » en France, a été déchargé de ses fonctions de premier ministre et de membre du Conseil suprême de la révolution.

Agé de cinquante-trois ans, il était à la tête du gouvernement depuis 1977. Il vient de regagner Madagascar après son hospitalisation à Paris. Marié et père de cinq enfants, le « PM », comme l'appellent familièrement les Malgaches, a la réputation d'avoir été l'homme des situations délicates et des dossiers épineux qui a permis d'éviter le pire dans de nombreuses circonstances, particulièrement dans les situations agitées que Madagascar a connues ces dix dernières années.

Lors de ses rares interventions publiques, il s'est révélé un redoutable tribun, alliant la fermeté et la clarté du propos à un humour qui ravit toujours son auditoire. La popularité le gagna, de l'avis de beaucoup, mais il ne s'est jamais départi d'une réserve n'excluant pas l'omniprésence : il n'hésitait pas à répondre lui-même au téléphone à son ministère, ce qui ne manquait pas de surprendre ses interlocuteurs. — (AFP.)

AFRIQUE DU SUD

Pretoria a entrepris la fabrication du chasseur israélien Lavi

L'Afrique du Sud a entrepris la fabrication, avec l'aide de techniciens israéliens, d'un nouvel avion de combat calqué sur le Lavi, appareil dont l'Etat hébreu a décidé d'abandonner la construction, a rapporté, le vendredi 12 février, le quotidien israélien *Haaretz*.

Citant des informations parues à l'étranger, le journal israélien écrit que la société nationale d'aéronautique israélienne IAI envisage de vendre à Pretoria la technologie nécessaire à la construction du Lavi. Le projet de construction de cet appareil a été abandonné par Israël en août en raison de son coût élevé.

Cédant aux pressions américaines, Israël avait décidé, en mars 1987, de réduire ses échanges militaires avec l'Afrique du Sud et déclaré qu'il ne signerait aucun contrat de cette nature avec le régime de Pretoria. Selon *Haaretz*, des techniciens israéliens mis au chômage par l'abandon du projet Lavi se sont vu offrir des salaires très intéressants pour venir construire l'avion en Afrique du Sud. Toutefois, en raison des sanctions américaines à son encontre, Pretoria ne pourra acheter le moteur américain dont devait être équipé le Lavi (1).

D'autre part, le directeur de l'entreprise Unity Chartering and Shipping (UCS) de Rotterdam devant répondre, le 22 février, devant le tribunal de cette ville, de son implication dans des transports illégaux d'armes à destination de l'Afrique du Sud, a-t-on appris, vendredi, au tribunal de Rotterdam.

Selon la citation à comparaître, le directeur d'UCS, A. Seltzerjeh (trente-neuf ans) est accusé d'avoir donné l'ordre ou dirigé quatre transports d'armes vers l'Afrique du Sud, pour lesquels son entreprise a fonctionné comme agent. Selon une décision néerlandaise sur l'exportation de biens stratégiques, datant de 1963, le commerce d'armes avec l'Afrique du Sud est interdit. — (Reuters, AFP.)

(1) L'information publiée par *Haaretz* selon laquelle les Sud-Africains achèteraient en France le moteur qui leur fait défaut n'est pas confirmée. Interrogé ce samedi matin 13 février, un porte-parole du ministère français de la défense a déclaré n'être au courant d'aucune éventuelle transaction sur ce sujet entre la France, Israël et la République sud-africaine. Les réacteurs d'avions de combat sont conçus en France par une société nationale : la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), qui est placée sous le contrôle du ministère de la défense.

Le numéro de « Monde » daté 13 février 1988 a été tiré à 482 365 exemplaires

RAYONNAGES BIBLIOTHÉCAIRES À VOS MESURES

PRX TRÈS COMPÉTITIVES
25 années d'expérience
E.M. Leroy, fabricant - 208, av. du Maine, 75014 Paris. NP A504 - Tél. : 45-49-57-48

